

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ÉVOLUTION DES IDÉES POLITIQUES DES GROUPES FÉMINISTES AU SUJET DE LA
QUESTION NATIONALE AU QUÉBEC (1980-1995) : DE L'INDIVIDUEL AU COLLECTIF

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR

JUSTINE BOUVIER

MAI 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Ce mémoire n'aurait jamais pu être écrit sans celles qui ont accepté de me livrer leurs souvenirs et leurs réflexions au sujet de la militance féministe durant les années 1980-1995 : Shree Mulay, Marjorie Villefranche, Charlotte Thibault, Ginette Drouin, Ariane Émond et Françoise David. Mille mercis d'avoir pris le temps de fouiller vos mémoires et de répondre à mes questions.

Mes remerciements chaleureux à ma directrice, Geneviève Pagé, qui avec expertise m'a guidée au cours de ce long travail. De plus, je remercie vivement le Comité de recherche Action politique et démocratie (CAPED) pour la bourse d'aide à la rédaction qui m'a été donnée en 2022-2023. Merci aussi à Chantal Maillé et à Rosa Pires pour leurs précieux conseils.

Toute ma gratitude aux membres de ma famille et aux ami·e·s qui ont répondu présent·e·s lors de ces trois dernières années. Ma mère et première lectrice, Christine, pour tes efforts substantiels de correction ainsi que tes encouragements soutenus. Mon père, Félix, pour ta confiance maintes fois répétée et tes sages conseils sur le laisser-aller. Ma belle-mère, Carole, car tu m'inspires quotidiennement à rester curieuse. Ma tante, Michèle, pour tes généreux conseils. Mes ami·e·s : Simon, mon complice dans cette aventure du début jusqu'à la fin, pour toutes les heures passées à faire des tomates et à refaire le monde ; Gabrielle, pour notre précieuse amitié née dans le contexte improbable qu'est un séminaire tenu par Zoom ; Élo, phare dans ma vie, pour ta non-complaisance et tes encouragements ; Julie, pour tes conseils éclairés et ton écoute ; JP, je ne te vois pas souvent, mais tu n'es jamais bien loin ; Domi et Mathilde, parce qu'une soirée en votre présence équivaut à une semaine de vacances ; Audréanne, pour ton ambition contagieuse qui me tire vers le haut et finalement à mes excellentes collègues du CAAP – Laval de 2019 à 2022 : Josée, Mélanie, Carla et Marie-Yves, pour m'avoir aidée à garder l'équilibre.

Finalement, je suis plus que redevable à mon épouse, Charlotte, qui m'a soutenue de toutes les façons possibles afin que je franchisse la ligne d'arrivée. Merci pour ton amour et ta générosité. Merci d'avoir célébré mes petites victoires, de m'avoir encouragée, relue et nourrie – au sens premier ainsi qu'au sens figuré – en plus d'avoir patiemment attendu que je finisse par finir. Ma réussite est aussi la tienne.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	v
RÉSUMÉ.....	vi
ABSTRACT	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 RECENSION DES ÉCRITS ET PROBLÉMATIQUE	4
1.1 Recension des écrits.....	4
1.1.1 La nation et le nationalisme	4
1.1.2 Perspectives féministes sur le nationalisme	6
1.1.3 Comprendre le contexte québécois	9
1.1.3.1 D'un nationalisme canadien-français à un nationalisme québécois.....	9
1.1.3.2 Perspectives féministes et la question nationale au Québec.....	14
1.1.3.2.1 Les groupes féministes et le référendum de 1980	15
1.1.3.2.2 Les groupes féministes et l'impasse constitutionnelle (1980-1992).....	17
1.1.3.2.3 Les groupes féministes et le second référendum sur la souveraineté (1995)	22
1.2 Problématique : les groupes féministes et la question nationale comme problème.....	25
1.2.1 Un engagement paradoxal.....	26
CHAPITRE 2 CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIE	28
2.1 Cadre conceptuel.....	28
2.1.1 Histoire populaire des idées politiques	29
2.1.2 Théorie des mouvements sociaux	32
2.2 Méthodologie.....	34
2.2.1 Le choix d'une recherche qualitative et abductive.....	34
2.2.2 Point épistémologique : La théorie du point de vue situé.....	35
2.2.3 Analyse documentaire.....	36
2.2.3.1 Corpus	37
2.2.4 Entrevues semi-dirigées.....	38
2.2.4.1 Recrutement	40
2.2.5 Analyse des données	41
2.2.6 Limites de la recherche	42
CHAPITRE 3 LES LIEUX D'ÉCHANGES ET LES CONFLITS SURVENUS	44
3.1 Les lieux d'échanges.....	44

3.1.1	La FFQ : Un lieu important et fondateur d'autres lieux d'échanges.....	45
3.1.2	Le forum Pour un Québec féminin et pluriel : Un évènement féministe rassembleur....	46
3.1.3	Le NAC : Un large lieu de mobilisation et de coordination féministe.....	46
3.1.4	La gauche politique : Un lieu de convergence des idéaux sociaux.....	48
3.1.5	Le Parti Québécois : Un interlocuteur important.....	51
3.1.6	La Marche du Pain et des Roses	53
3.1.7	Lieux d'échanges pour les femmes immigrantes.....	54
3.1.8	Les lieux d'échanges : Ce qu'il est possible d'en conclure	55
3.2	Les conflits survenus	56
3.2.1	La question de la souveraineté et l'Accord du lac Meech	56
3.2.2	Identité et intersectionnalité : Des préoccupations en filigrane	62
3.2.3	Le discours de la défaite de 1995 : Tensions, rupture et cassure	65
3.2.4	Les conflits : Ce qu'il est possible d'en conclure	66
CHAPITRE 4 COMMUNAUTÉ IMAGINÉE, PROJET SOCIAL : RÊVER UN PROJET DE SOCIÉTÉ FÉMINISTE.....		67
4.1	La communauté imaginée et le projet social : Rêver un projet de société féministe.....	67
4.1.1	Le projet féministe de société : Une condition non négociable	68
4.1.1.1	Réfléchir la Commission Bélanger-Campeau.....	69
4.1.1.2	Élaborer un projet de société : Le forum Pour un Québec féminin et pluriel	72
4.1.1.3	La Marche du Pain et des Roses.....	73
4.1.1.4	Signifier l'importance du projet social : la consultation sur l'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec.....	75
4.1.1.5	Autres initiatives des groupes féministes.....	78
4.2	Réponse à la question de recherche.....	81
CONCLUSION.....		84
ANNEXE A CHRONOLOGIE DES DÉBATS CONSTITUTIONNELS ET NOTES SUR LA PARTICIPATION DES GROUPES FÉMINISTES (1968-1995).....		88
ANNEXE B MÉMOIRES CONSULTÉS.....		92
ANNEXE C GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-DIRIGÉ.....		95
BIBLIOGRAPHIE		97

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AFAQ	Association des femmes autochtones du Québec
AFÉAS	Association féminine d'éducation et d'action sociale
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
BQ	Bloc Québécois
CA	Conseil d'administration
CIAFT	Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail
CSF	Conseil du statut de la femme
FFQ	Fédération des femmes du Québec
FLFQ	Front de libération des femmes du Québec
FLQ	Front de libération du Québec
GREMF	Groupe de recherche multidisciplinaire féministe de l'Université Laval
NAC	<i>National Action Committee on the Status of Women/</i> Comité national d'action sur le statut de la femme
PLQ	Parti libéral du Québec
PQ	Parti Québécois
L'R	Le Regroupement des centres de femmes du Québec
RFQ	Regroupement des femmes québécoises
RIN	Rassemblement pour l'indépendance nationale
SAWCC	<i>The South Asian Women's Community Centre/</i> Centre communautaire des femmes sud-asiatiques

RÉSUMÉ

Par le biais d'un cadre théorique en deux volets – l'histoire populaire des idées politiques et la théorie des mouvements sociaux – et par une analyse politique de la spécificité de l'engagement des groupes féministes et de leurs positionnements au sujet de la question nationale entre 1980 et 1995, cette recherche étudie comment et pourquoi les idées politiques des groupes féministes ont évolué au sujet de la question nationale au Québec pendant cette quinzaine d'années.

Elle s'appuie également sur une analyse documentaire ainsi que sur les données qualitatives collectées lors d'entrevues réalisées avec six militantes féministes actives lors de la période étudiée. Les résultats sont présentés à la lumière de trois thèmes : les lieux d'échanges ; les conflits survenus ; la communauté imaginée et le projet social émergent des réflexions féministes.

Les résultats révèlent que l'évolution des idées politiques des groupes féministes au sujet de la question nationale entre 1980 et 1995 permet de voir le passage d'une perception de la souveraineté comme une position partisane individuelle à une reconnaissance de son importance politique et collective. Cette étude offre un aperçu détaillé de l'interaction entre le mouvement féministe et la question nationale, mettant en évidence que la pensée politique des groupes féministes n'a jamais été monolithique en ce qui a trait à ces questions ainsi que l'importance accordée au projet social et politique qui est au cœur de ces enjeux.

Mots clés :

mouvements féministes, question nationale, nationalisme, référendums, Québec, 1980-1995, idées politiques, histoire populaire des idées politiques, mouvements sociaux

ABSTRACT

This research analyzes how and why the political ideas of feminist groups evolved regarding the Quebec national question from 1980 to 1995. This study proposes a two-fold theoretical framework, consisting of the popular history of political ideas and social movements theory, to offer a political analysis of feminist groups' engagement and their specific positions regarding the national question between 1980 and 1995.

This research is based on a documentary analysis and qualitative data collected through interviews conducted with six feminist activists who were active during the 1980-1995 period. The results are examined through the lens of three themes: places of exchange; emerging conflicts; the "imagined community" and the social project that arises from feminist reflections.

The results reveal a shift in political ideas within feminist groups regarding the national question between 1980 and 1995. We suggest their political ideas evolved from perceiving sovereignty as an individual and partisan stance to recognizing its political and collective importance. This study provides a detailed overview of the interaction between Quebec's feminist movement and the national question, highlighting that the political thought of feminist groups was never monolithic on these topics and emphasizing the significance attributed to the social and political project that manifested itself through these issues.

Keywords :

feminist movements, national question, nationalism, referendums, Quebec, 1980-1995, political ideas, popular history of political ideas, social movements

INTRODUCTION

Depuis que les féministes québécoises se sont constituées en mouvement organisé, elles réfléchissent ensemble à une multiplicité d'enjeux politiques affectant la vie et le bien-être des femmes. Depuis les années 1970 au Québec, la question nationale demeure « au cœur de la spécificité du mouvement des femmes québécois, [de] son dynamisme particulier et de la nature de ses engagements politiques » (Descarries, 1998, p. 249-250).

Plusieurs recherches en science politique ont déjà étudié les rapports entre le mouvement féministe et le mouvement nationaliste au Québec (Lamoureux, 1999, 2001 ; Maillé 2000 ; Maillé et Tremblay, 1996 ; Thériault, 2009 ; Trudel, 2009). Toutefois, il est possible de constater que la position spécifique des féministes quant à la question nationale est largement absente de l'histoire politique québécoise, ce qui est regrettable, car les réflexions féministes et la question nationale témoignent d'une facette importante de l'engagement politique des groupes de femmes au Québec.

De plus, de nombreuses études sur ce sujet portent spécifiquement sur la période de la Révolution tranquille et sur les années qui lui ont succédé puisque, tout comme le mouvement nationaliste, la deuxième vague du mouvement féministe¹ est alors en pleine ébullition. Ces mouvements se rejoignent alors à propos des thèmes de la libération, de l'autodétermination, de la justice sociale et de l'émergence d'une conscience du Québec comme « société distincte » (Maillé, 2002, p. 34 ; Otis-Aubut, 2019). Cette effervescence est également symbolisée par la naissance de plusieurs groupes et de partis politiques, tels que le Parti Québécois (PQ), le Front de libération du Québec (FLQ), le Front de libération des femmes du Québec (FLFQ), la Fédération des femmes du Québec (FFQ), le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN).

La période sociohistorique et politique s'échelonnant d'un référendum à l'autre, à savoir de 1980 et à 1995, est, quant à elle, moins étudiée en ce qui a trait à la relation entre les groupes féministes et la question nationale. Pourtant, cette quinzaine d'années est marquée par une effervescence des

¹ Bien que la schématisation du mouvement féministe à l'aide du modèle typologique des « vagues » ne fasse pas consensus dans les écrits féministes et qu'il soit important de considérer les critiques qui soulèvent les dangers de trop simplifier un mouvement politique hétérogène (Blais *et al.*, 2007), ce modèle est utilisé dans ce mémoire comme repère temporel dans l'histoire du mouvement féministe québécois.

débats entourant la question nationale en raison des nombreux événements constitutionnels qui forment l'actualité politique québécoise et, parallèlement, par la forte présence du mouvement féministe qui joue alors un rôle grandissant sur la scène politique.

Par ce mémoire de maîtrise, nous souhaitons analyser la spécificité du mouvement des femmes québécois et, plus particulièrement, sa relation avec la question nationale québécoise entre 1980 et 1995. Notre recherche veut comprendre cette facette de l'engagement des femmes en politique au Québec et approfondir la teneur de leurs débats et de leurs positions sur la question de l'avenir constitutionnel du Québec.

Nous proposons donc d'étudier la période entre 1980 et 1995, car elle se caractérise par de nombreux événements constitutionnels d'importance, comme le rapatriement de la constitution canadienne en 1982, l'Accord du lac Meech en 1987, la Commission Bélanger-Campeau en 1990 ainsi que l'Accord de Charlottetown en 1992. En outre, cette période est marquée par diverses initiatives féministes, notamment le forum Pour un Québec féminin et pluriel en 1992 et la Marche du Pain et des Roses en 1995, et elle connaît une évolution remarquable dans la pensée des groupes féministes sur la question nationale.

Il nous semble utile de circonscrire les circonstances de cette évolution entre 1980 et 1995. En effet, en 1980, le mouvement des femmes obtient une faible visibilité en ce qui a trait au premier référendum sur la souveraineté nationale du Québec (Maillé, 2000) et de nombreux groupes féministes ne se prononcent pas publiquement sur cet enjeu. Or, le Regroupement des femmes québécoises (RFQ), une organisation féministe radicale et ouvertement nationaliste, incite ses membres à annuler leur vote en inscrivant « Femmes » sur leur bulletin (Yanacopoulo, 2003). Malgré leur faible visibilité, les femmes ont tout de même un impact important quant à l'issue de ce premier référendum à cause du mouvement spontané des Yvettes, un rassemblement de femmes en faveur du NON, qui, selon certaines autrices, est porteur d'un « féminisme fédéraliste » jusqu'alors absent de la scène politique (Cohen, 1981 ; Godin, 2003). Pour sa part, en 1980, la FFQ s'oppose officieusement au projet de souveraineté-association et sa présidente de l'époque, Sheila Finestone, prend activement part au mouvement des Yvettes (Trudel, 2009).

Dix ans plus tard, la FFQ, alors sous la présidence de Françoise David, dépose un mémoire à la Commission Bélanger-Campeau dans lequel elle présente ses arguments en faveur de la souveraineté et, en 1995, lors du deuxième référendum sur la question nationale, elle accorde publiquement son appui à cette option. Les arguments de la FFQ en faveur de l'indépendance reposent alors sur le droit à l'autodétermination et sur sa conviction qu'un Québec souverain serait plus propice à la réalisation d'un projet de société féministe.

Ainsi, il est particulièrement pertinent d'étudier davantage les idées politiques des groupes féministes sur la question nationale pendant la période 1980-1995 lorsqu'on considère que ce changement de position radical s'est opéré en seulement 15 ans. En nous appuyant sur un cadre théorique en deux volets, à savoir, l'histoire populaire des idées politiques (Bonin et Dupuis-Déri, 2019) et la notion d'espace des mouvements sociaux (Mathieu, 2012), nous analysons l'évolution des idées politiques des groupes féministes en mettant l'emphase sur les savoirs qu'ils ont élaborés collectivement (Guillaumin, 1981), et ce, afin de reconnaître l'agentivité des actrices du mouvement féministe de la période sociohistorique et politique 1980-1995 en lien avec la question nationale au Québec et rendre visibles leurs contributions.

La présente recherche repose sur six entrevues effectuées avec des militantes féministes actives durant les années ciblées, ainsi que sur une analyse documentaire. Ces analyses nous amènent à dégager trois thèmes qui font chacun l'objet d'un chapitre : 1) les lieux où les groupes féministes ont mené leurs échanges ; 2) les conflits qui les ont traversés au sujet de la question nationale ; 3) la communauté imaginée et le projet social qui résultent de leurs réflexions sur un projet de société féministe où l'indépendance du Québec est alors vue comme un outil politique.

CHAPITRE 1

RECENSION DES ÉCRITS ET PROBLÉMATIQUE

Dans ce premier chapitre, nous synthétisons d'abord une recension des écrits sur les théories du nationalisme et de la nation et nous faisons un tour d'horizon des perspectives féministes sur ces sujets. Par la suite, nous regardons ces théories et les critiques féministes au regard du contexte particulier du Québec des années 1980-1995. Comprendre la relation entre les féminismes et le nationalisme exige de prendre en considération les expériences spécifiques vécues par les femmes, comme celle de l'exclusion de la sphère publique, ainsi que d'envisager comment d'autres théories ayant émergé dans la littérature, notamment l'intersectionnalité des oppressions, complexifient et nuancent l'analyse de la relation entre ces mouvements sociaux et politiques.

Notre recherche examine l'engagement politique des groupes féministes et explore comment leurs idées politiques ont évolué quant à la question nationale, plus spécifiquement durant la période de 1980 à 1995 – qui est toutefois peu étudiée – et au cours de laquelle il est possible d'observer un changement significatif dans leurs positionnements. De leur affiliation initiale avec le camp du NON et le nationalisme canadien en 1980, les femmes sont passées à un soutien au projet de souveraineté en 1995, se rapprochant ainsi du nationalisme québécois (Trudel, 2009). Notre recherche se penche sur les événements ayant fait changer les idées politiques féministes dans ce contexte. L'analyse proposée permet d'approfondir les connaissances en ce qui a trait à l'engagement politique des groupes féministes du Québec.

1.1 Recension des écrits

1.1.1 La nation et le nationalisme

Le concept de nationalisme est largement couvert dans la littérature. Dans son étude sur les nations et le nationalisme, Ernest Gellner (1983) établit que ce dernier concept est un principe politique qui porte sur la légitimité et qui se mesure en fonction de paramètres particuliers tels que la conformité entre les unités politiques et nationales. Il précise que la définition du nationalisme dépend à son tour des significations données aux notions d'« État » et de « Nation ». Pour cerner ce premier concept, Gellner emprunte sa définition de l'État à Max Weber qui indique qu'on reconnaît l'État, car lui seul peut user de la violence de manière légitime. Gellner énonce également

que la limite de l'État est son ethnocentrisme (Gellner, 1983, p. 3-4). À propos de la nation, il écrit : « *two men are of the same nation if and only if they recognize each other as belonging to the same nation. In other words, [...] nations are the artefacts of men's convictions and loyalties and solidarities* » (Gellner, 1983, p. 7). D'emblée, le concept de nation établit une proximité avec certaines personnes ainsi qu'une distance avec d'autres. Gellner ajoute finalement que la nation peut principalement être définie grâce à deux éléments, à savoir la culture et la reconnaissance de soi-même et des autres en tant que membres d'un groupe national.

De la même manière, Benedict Anderson définit la nation comme une « *imagined political community* », qui se fonde sur une notion de « *brotherhood* » (Anderson, [1983] 2016, p. 6-7). Anderson argumente que la nation est une idée, ou encore un phénomène culturel, souvent hautement émotive, plutôt qu'un objet tangible et concret. Elle est composée par trois caractéristiques : des frontières délimitées, la souveraineté et une reconnaissance partagée comme communauté citoyenne. Dans cette perspective, la nation est construite par des liens sociaux et par un sentiment d'appartenance à un groupe. L'appel à un passé national commun et à une variété de symboles est requis pour préserver ce sentiment d'appartenance nationale.

Anthony D. Smith (1971, 1987) établit une différence entre les nationalismes « ethno-généalogique » et « civique-territorial ». Le premier se fonde sur des liens ethniques, culturels, linguistiques ou religieux partagés par les membres d'une communauté nationale. L'appartenance à la nation est conditionnelle à une ascendance commune ainsi qu'à des traditions historiques partagées. En revanche, le second type de nationalisme concerne l'adhésion à des valeurs politiques, juridiques et constitutionnelles communes sur un territoire donné. Il met l'accent sur la citoyenneté et la participation politique des individus en tant que membres de la nation, indépendamment de leurs origines. Sous cette forme de nationalisme, l'appartenance à la nation est déterminée par la volonté d'adhérer communément à certains principes et aux mêmes institutions. Il convient de noter que Smith ne considère pas ces deux types de nationalisme comme mutuellement exclusifs, mais plutôt comme des expressions différentes pouvant coexister selon un contexte national particulier.

Il distingue également le nationalisme « ethnocentrique » du nationalisme « polycentrique ». Selon Smith, les nationalistes ethnocentriques estiment leur nation comme supérieure et entretiennent un désir impérialiste de dominer les autres nations. À l'inverse, les nationalistes polycentriques ne

considèrent pas leur nation comme supérieure. Le nationalisme polycentrique n'est pas lié à un lieu géographique précis, mais plutôt à une approche idéologique du vivre-ensemble. On peut retrouver des formes de nationalisme polycentrique dans des sociétés et des mouvements qui valorisent la diversité culturelle et qui cherchent à promouvoir l'égalité et la coexistence pacifique entre les nations.

De son côté, Walker Connor écrit que l'ethnonationalisme est ce qui définit la nation en termes d'appartenance ethnique. Comme il l'explique, le nationalisme fait référence à la loyauté d'une personne envers sa nation, celle-ci référant alors à un groupe de personnes qui se croient liées par leur ancestralité. Ainsi, pour cet auteur, le nationalisme ne fait pas référence à la loyauté qu'une personne entretient à l'égard de son pays (de l'État). Pour Connor, le nationalisme et l'ethnonationalisme peuvent conséquemment être traités comme des synonymes (Connor, 1994, p. xi). Une sous-estimation du pouvoir émotionnel et politique de l'ethnonationalisme permet au syndrome « *Us/Them* » de prendre racine au sein du nationalisme. L'essence de la nation se trouve dans la vision que le groupe entretient de lui-même et l'adhérence au « Nous » (Connor, 1994, p. 46), ce qui rejoint la définition que propose Anderson.

Enfin, il est entendu que le nationalisme est une façon politique de se définir qui peut être menée de front par l'État (*assimilation of all within a state*) ou attribuable à la quête d'un État (*mobilisation for recognition as an independent state*) (Peterson, 1999 ; Rodó-Zárate, 2020).

1.1.2 Perspectives féministes sur le nationalisme

Les féministes sont partagées lorsqu'il est question de nationalisme. D'abord, il n'est pas anodin de rappeler que les femmes ont été tenues à l'écart des débats entourant ces questions, car la nation et le nationalisme appartiennent à la sphère publique, historiquement niée aux femmes. Pateman, dans son ouvrage *The Sexual Contract* (1988), explore la philosophie politique classique et soutient que la notion de contrat social, telle que définie dans les travaux de penseurs comme John Locke et Jean-Jacques Rousseau, repose sur un « contrat sexuel » implicite. Selon elle, ce contrat sexuel établit un ordre politique patriarcal où les hommes exercent un contrôle sur les femmes, les excluant de la sphère publique, les privant de droits civiques et les confinant à la sphère privée, qui n'était pas vue comme politique, bien qu'elles aient toujours été centrales aux projets nationaux par leurs

rôles de reproductrices (Pateman, 1988 ; Yuval-Davis, 1997 ; Rodó-Zárate, 2020). Pateman met également en relation les concepts de genre et de nation en soulignant comment les idéaux patriarcaux sont souvent ancrés dans la construction de l'identité nationale ou de l'idéal national. Autrement dit, une analyse genrée des nations révèle que celles-ci peuvent être façonnées par des normes de genre spécifiques qui renforcent les rôles traditionnels des hommes et des femmes. Elle montre comment la citoyenneté, telle qu'elle est traditionnellement conçue, est construite en fonction du genre et de la nation, créant ainsi une hiérarchie dans laquelle les femmes sont subordonnées aux hommes.

Si le nationalisme peut être compris comme une idéologie conservatrice et réfractaire à l'avancée sociale et politique des femmes, il peut également servir de moteur aux mouvements sociaux et aux forces politiques qui visent le démantèlement des oppressions. Par exemple, Ranjoo Seodu Herr soutient que le nationalisme polycentrique présent chez certains groupes féministes du « Tiers-Monde » a le potentiel de défendre des causes féministes, car les féministes peuvent légitimement considérer que la libération des femmes est liée à la souveraineté de leur nation. Seodu Herr argumente que le nationalisme conceptualisé de façon non essentialiste a un véritable potentiel de promotion des causes féministes (Seodu Herr, 2003, p. 147). Ainsi, le concept de « Nation » peut être nécessaire à la mobilisation politique s'il permet d'accueillir des idées et des personnes étrangères, ou immigrantes, pour créer une culture « hybride » (Seodu Herr, 2003, p. 148). De plus, le nationalisme doit être conçu comme impliquant un objectif externe (autodétermination et reconnaissance) et un objectif interne (égalité entre les membres de la nation). En ce sens, l'objectif du nationalisme polycentrique est la réalisation et le maintien de l'autodétermination nationale et non la domination d'une autre nation (Rodó-Zárate, 2020, p. 615).

Selon V. Spike Peterson (1994), il est possible de remarquer des conflits au sein de la nation lorsque certains groupes marginalisés de personnes n'ont pas accès à la représentation politique et aux mêmes privilèges que d'autres qui constituent l'élite. En ce sens le contrôle de l'accès à la nation, et aux privilèges qui y sont rattachés, est invariablement sujet à un rapport genré (Mayer, 2000), puisque la nation est essentiellement conceptualisée en fonction des hommes et de la masculinité, comme l'évoque d'emblée la notion de « *brotherhood* » d'Anderson ou celle de la reconnaissance entre hommes de Smith (Thapar-Björket, 2013, p. 806 ; Enloe, 1990).

De la même manière, un important corpus féministe critique les frontières du nationalisme et le concept de « *politics of belonging* » (Yuval-Davis, 2011), lequel est crucial pour comprendre la relation entre le nationalisme et le genre (Rodó-Zárate, 2020, p. 612). Au Canada, Himani Bannerji critique la mentalité « *Us/Them* » des mouvements nationalistes canadiens, surtout dans la mesure où les limites du « Nous » sont fixées par les origines ethniques. Selon Bannerji, ces limites sont indissociables du racisme et du colonialisme. Ainsi, cette autrice soutient que les personnes immigrantes ou autochtones sont constamment reléguées dans la catégorie « *Other* » et ainsi mises à l'écart du récit national. Cette position est notamment partagée par Dalie Giroux, qui s'intéresse en profondeur à la question des relations Québec-Autochtonie (2020). Bannerji fait comprendre que le colonialisme reste une composante essentielle du Canada et que ce sera le cas tant que le discours national canadien posera le Canada anglais et le Canada français (principalement, mais non exclusivement, constitué par le Québec) en catégories culturelles hégémoniques (Bannerji, 2000, p. 93).

Enfin, si une certaine catégorie de féministes se dit exempte d'attaches nationalistes, il est possible d'expliquer ce phénomène, selon certains auteurs, par le fait qu'elles sont membres d'une nation majoritaire. Michael Billig (1995) décrit ce phénomène comme un « *banal nationalism* », où les pratiques, croyances et coutumes du groupe majoritaire se manifestent si bien au quotidien qu'elles en deviennent invisibles aux yeux de ce groupe. Contrairement aux femmes appartenant à une nation minoritaire qui se sent menacée ou qui éprouve le besoin de se défendre, les femmes appartenant à une nation majoritaire ne s'estiment pas nationalistes. Ce type de nationalisme, qui existe au sein des États-nations comme un angle mort, est essentiel à la survie et à la reproduction de la nation (Roberts, 2004).

Selon Billig, si le nationalisme banal n'est pas abordé ou critiqué, il peut renforcer les hiérarchies de pouvoir existantes, les privilèges et les préjugés envers les groupes marginalisés ou minoritaires, ce qui peut conduire à des formes d'exclusion et de discrimination. Mais, selon lui, si on aborde le nationalisme banal de manière critique et qu'on cherche à le remettre en question, il existe également un risque de pratiques exclusives. Mettre l'accent sur les différences entre les groupes nationaux peut conduire à une polarisation accrue et à une fragmentation de la société, ce qui peut à son tour créer des tensions et des conflits. Le paradoxe réside donc dans le fait que l'ignorance

ou l'acceptation passive du nationalisme banal peut renforcer les inégalités existantes, tandis que sa remise en question peut potentiellement créer d'autres formes d'exclusion.

En somme, ces théories nous ont permis de dégager un consensus dans littérature en ce qui a trait au nationalisme et au concept de nation ainsi qu'aux processus complexes qui sous-tendent leur formation. Afin de le résumer, référons-nous sur les éléments identifiés par Miller dans *The Oxford Handbook of Political Theory* (2006), qui rappelle que la nation est un concept théorique avec des conséquences pratiques. Appartenir ou non à une nation donnée confère des droits, une absence de droits, des responsabilités, et ce, même si la majorité de la population n'a pas choisi d'y appartenir. Enfin, le concept de nation a une portée politique :

Nationalists argue for political institutions that will allow the nation to be self-determining – to decide on its own future course, free from outside coercion. In most cases this means political independence, the nation having a state of its own, although for practical reasons nationalists will sometimes settle for more limited forms of autonomy, such as devolved government (Miller, 2006, p. 530).

L'identification de la nation peut être faite en termes objectifs, comme des caractéristiques physiques. Mais généralement, le nationalisme est uni à la nation en termes subjectifs. Il est alors question de croire en sa propre appartenance à la nation et de croire à celles des autres. Par nature, ceci inclut certaines personnes et en exclut d'autres. Des ouvrages cités ci-contre, il est possible de retenir que de trouver un équilibre entre la reconnaissance de la diversité culturelle et la promotion de l'égalité est un défi complexe lorsqu'on aborde la question nationale et qu'il s'agit d'une distinction importante entre les types de nationalismes. Il est également possible de remarquer que ces théories ont déjà été alimentées par plusieurs critiques féministes qui nous permettent de mieux cerner qui est inclus-e dans le projet national et qui ne l'est pas. Ces vastes concepts seront utiles à notre recherche lorsqu'ils seront appliqués à un exemple particulier, celui du Québec.

1.1.3 Comprendre le contexte québécois

1.1.3.1 D'un nationalisme canadien-français à un nationalisme québécois

Les premières traces du nationalisme, en tant que mouvement organisé, peuvent être trouvées dans la province de Québec dès le début du 19^e siècle et il connaît une évolution dans le temps. Considérant que les premières institutions démocratiques sont apparues en 1791, il est logique que

le nationalisme survienne quelque temps après, puisque la participation citoyenne à la vie publique est une des causes *sine qua non* du nationalisme (Balthazar, 2013, p. 41). La première sorte de nationalisme que Louis Balthazar identifie au Québec est le « nationalisme canadien ». Cette idéologie émane alors des descendants des colons français qui défendent une idéologie conservatrice et les anciennes traditions face aux visées capitalistes et marchandes des descendants des colons anglais (Balthazar, 2013, p. 57). Louis-Joseph Papineau, par exemple, est une figure emblématique de ce courant nationaliste. En outre, ce nationalisme est territorial, bien ancré dans les terres du Bas-Canada et voit l'immigration d'un mauvais œil, bien qu'il ne se définisse pas entièrement par l'ethnie ou la race (Balthazar, 2013, p. 69). Le second type de nationalisme catalogué par Balthazar est le « nationalisme canadien-français ». Ce courant nationaliste va de pair avec un fort pouvoir ecclésiastique au sein de la province. En effet, la nation canadienne-française et ses aspirations paraissent indissociables de la foi catholique et de la préservation de la langue française (Balthazar, 2013, p. 80).

De son côté, Gérard Bouchard explique l'avènement du nationalisme au Québec par l'échec de la rébellion des Patriotes de 1837-1838. En effet, après cette tentative « d'effacer le traumatisme de 1760 et de couper les liens de nature coloniale avec l'Europe » (Bouchard, 1995, p. 23), la bourgeoisie canadienne-française définit son destin collectif et national en sa volonté d'aménager un espace politique francophone doté des institutions nécessaires à sa survie. Il note que ce projet est toutefois mis à mal par l'Acte d'Union de 1840. Ainsi, les représentants de cette bourgeoisie se sont résignés « à un réaménagement qui faisait reposer la nation sur des assises essentiellement culturelles et qui la vouait à la conservation d'un vieil héritage français et catholique » (Bouchard, 1995, p. 23). Léo Roback, qui étudie le nationalisme à travers les positions syndicales, définit le nationalisme « de conservation », dominant à cette époque, comme une tentative des institutions de préserver le *statu quo*, mais également comme un essai de revenir au *statu quo* antérieur à la société préindustrielle. Ce nationalisme véhicule l'image d'une communauté canadienne-française fondée sur des particularismes d'ordre culturel où la fraternité et la foi priment sur les tensions de classe (Roback et Tremblay, 1978, p. 239).

Par ailleurs, Gérard Bouchard explique que ce virage peut être rattaché au « paradigme de la survivance » caractérisé par : 1) l'affirmation de la continuité entre le Canada français et la France ;

2) l'affirmation de l'homogénéité sociale et surtout culturelle des Canadien-ne-s français-e-s ; 3) le postulat de la différence en vertu duquel la culture canadienne-française (ou québécoise) est distincte des cultures anglophones voisines ; et 4) le sentiment de l'inconsistance nationale (Bouchard, 1995, p. 24). À ce sujet, dans une étude du nationalisme québécois entre 1867 et 1919, Herbert F. Quinn écrit que le soutien que les Canadien-ne-s français-e-s étaient prêts à donner à un parti politique était largement déterminé par sa sensibilité aux intérêts du Québec en tant que minorité nationale (Quinn, 1979, p. 27).

En outre, pendant la période 1940-1960, Roback identifie un nouveau type de nationalisme qu'il qualifie « d'autonomiste », lequel est plus axé sur la résistance à la centralisation des pouvoirs par le fédéral et réclame plus d'autonomie pour les provinces. Le but est alors que le Québec retienne le pouvoir sur l'éducation, sur son économie ainsi que sur sa vie sociale (Roback et Tremblay, 1978, p. 241). À ce sujet, Quinn donne l'exemple de l'Union nationale de Maurice Duplessis qui, à son retour² à l'Assemblée nationale en 1944, annonce que la priorité de son gouvernement est de s'opposer par tous les moyens aux politiques centralisatrices du gouvernement fédéral (Quinn, 1979, p. 115). Au surplus, Roback remarque que la période de la Révolution tranquille est caractérisée par l'existence d'un « nationalisme de rattrapage » qui aspire à faire du Québec une société industrielle capitaliste moderne (Roback et Tremblay, 1978, p. 247). Le nationalisme québécois connaît alors un changement de paradigme.

Jan Erk décrit le changement que vit le nationalisme québécois à cette époque. Autrefois porté par le clergé et par la droite politique, il devient alors un projet de gauche au Québec, souvent allié aux valeurs socialistes et inspiré par les mouvements de décolonisations ayant simultanément lieu ailleurs dans le monde (Giroux, 2020). Ce changement explique également l'évolution de l'identité nationale qui est passée de « canadienne-française » à « québécoise ». Le terme canadien-français, maintenant désuet, ne fait plus référence à un projet de société, mais seulement à des origines ethniques. La nouvelle identité québécoise se veut décoloniale, éloignée du conservatisme qui caractérise l'idéologie de la survivance et elle change d'orientation politique (Erk, 2010, p. 435).

² Maurice Duplessis a d'abord été élu premier ministre du Québec de 1936 à 1939, puis il fait un retour à l'Assemblée nationale de 1944 à 1959.

Toutefois, un aspect survit à ces profonds changements : le désir de protéger la différence culturelle de la province face à ses voisins anglophones. Au terme de ces changements, c'est cette nouvelle forme de nationalisme qui propose la sécession comme moyen de réaliser les objectifs nationaux. Selon Quinn, le nationalisme se transforme au courant des années 1960 pour devenir le mouvement séparatiste (Quinn, 1979, p. 239). Comme le remarque Balthazar (2013), le nationalisme des Canadien-ne-s français-e-s entre 1840 et 1960 n'a pas posé de menace concrète pour la majorité anglophone du pays et la cohésion du pays canadien, ce qui est alors sur le point de changer. Parmi les changements qui accompagnent cette transition vers un nationalisme québécois, on note la valorisation de l'État appelé à devenir l'outil par lequel les francophones peuvent prendre leur destinée en main et s'émanciper.

Les deux référendums sur la souveraineté du Québec tenus à la fin du 20^e siècle ont fortement marqué le contexte politique de la province et demeurent une période critique pour le nationalisme québécois. Balthazar note que la défaite de 1980 lors du référendum sur la souveraineté-association crée un essoufflement au sein du mouvement nationaliste québécois issu de la Révolution tranquille (Balthazar, 2013, p. 211). Cet auteur attribue le déclin de l'intérêt pour le nationalisme à plusieurs causes : d'abord, l'effet psychologique de la défaite ; ensuite, un détournement d'une nouvelle « classe moyenne » plus préoccupée par l'économie que par l'idéal national ; enfin, l'avènement d'une crise économique qui secoue toutes les couches sociales (Balthazar, 2013, p. 220). Contre toute attente, le nationalisme connaît une résurgence en moins d'une décennie. Celle-ci est attribuable, selon Balthazar, au rapatriement unilatéral de la constitution en 1982 ainsi qu'à l'échec de l'Accord du lac Meech.

Cet accord veut modifier la Constitution canadienne rapatriée unilatéralement par Ottawa en 1982 afin de répondre aux demandes spécifiques du gouvernement québécois pour reconnaître le Québec comme une « société distincte » et obtenir son consentement aux modifications constitutionnelles. Autrement dit, l'Accord du lac Meech a comme objectif que le Québec adopte la *Loi constitutionnelle* de 1982.

Les principales dispositions de l'Accord du lac Meech comprennent aussi l'attribution de nouveaux pouvoirs au Québec en matière d'immigration, de nomination des juges de la Cour suprême et de participation aux affaires internationales ; l'obligation pour les provinces de ratifier tout

amendement constitutionnel touchant les domaines de compétence provinciale, y compris la culture et l'éducation ; des dispositions visant à accroître le rôle des provinces dans la nomination des sénateurs. L'Accord du lac Meech échoue pour plusieurs raisons. En effet, bien que celui-ci ait fait l'objet d'un accord de principe lors de la réunion des premiers ministres tenue au lac Meech en avril 1987, les provinces du Manitoba et de Terre-Neuve ne l'ont pas ratifié avant la date limite, fixée en juin 1990. Au Manitoba, des pressions sont exercées par des représentants des Premières Nations qui jugent ne pas avoir été impliqués de manière satisfaisante dans le processus de négociations constitutionnelles. À Terre-Neuve, le même scénario se produit après le report de la date limite de ratification de trois mois. Au Québec, plusieurs le perçoivent comme une réponse minimale aux événements de 1982 et aux revendications nationalistes.

S'en suit la création du Bloc Québécois (BQ), officialisée en 1991, pour mener les batailles souverainistes au sein même des institutions fédérales. Implanté uniquement au Québec, le BQ a pour objectif principal de promouvoir les intérêts de la province et d'affirmer l'existence de la nation québécoise à Ottawa. Nationaliste en raison du programme électoral qu'il propose et des politiques qu'il défend à la Chambre des communes, le BQ apparaît comme un acteur important de la cause pour la souveraineté du Québec depuis sa création.

Selon Balthazar, c'est à partir de ce moment que le nationalisme autonomiste se transforme en un nationalisme d'affirmation souverainiste au Québec (Balthazar, 2013, p. 233). Il précise cependant que ce changement est imputable non seulement à la conscience des Québécois·e·s de former une société distincte, mais au fait que le fédéralisme est considéré par plusieurs comme un échec. En ce sens, le recours à la souveraineté s'inscrit invariablement chez une majorité de Québécois·e·s dans le cadre d'une faillite du fédéralisme canadien (Balthazar, 2013, p. 233).

Enfin, cette ferveur indépendantiste se solde tout de même par une autre défaite référendaire en 1995. Le discours de la défaite, prononcé par Jacques Parizeau, donne le ton aux préoccupations à venir du mouvement indépendantiste. En effet, ce premier ministre du Québec impute la défaite à « l'argent et au vote ethnique ». Il réfère au « Nous » ayant voté pour l'indépendance, faisant appel au nationalisme canadien-français qui se rassemble autour de l'ancestralité canadienne-française. Pour plusieurs, il s'agit là d'une blessure difficilement réparable (Balthazar, 2013, p. 259-260 ; Pires, 2019). Entre outre, il convient d'ajouter que l'idée d'émancipation du Québec moderne est

bâtie sur un héritage colonial et que ce projet a été réfléchi aux dépens des peuples des autochtones, comme le documente et l'argumente Dalie Giroux :

Le Québec moderne, industriel, qui maîtrise l'ensemble du territoire provincial dont les limites sont fixées en 1912 par une loi fédérale, ce Québec « maître chez lui » dont nous héritons, qui que nous soyons, est un État de type colonial. La sortie de ce Québec du giron constitutionnel canadien royaliste, tel que le prévoyaient les porteurs accrédités du projet de souveraineté du Québec, ne peut pas être tenue dans ce contexte pour une véritable décolonisation, c'est-à-dire un geste de rupture politique, légale, économique et morale avec la structure de dépossession franco-britannique. (2020, p. 13)

Depuis les années 2000, les préoccupations du mouvement nationaliste, ou indépendantiste, sont essentiellement les mêmes que celles qui se trouvent au centre de l'actualité politique québécoise en général.

1.1.3.2 Perspectives féministes et la question nationale au Québec³

Au Québec, la nature de la relation entre les mouvements nationalistes et féministes a intéressé les autrices et les auteurs ayant étudié le 20^e siècle, en particulier les décennies 1960-1970 (Lamoureux, 1983 ; Couillard, 1987 ; Dobrowolsky, 2000 ; Maillé, 2000, 2002, 2020 ; Mann, 2002 ; Trudel, 2009 ; Mills, 2010). En effet, cette époque se caractérise par la naissance de plusieurs institutions féministes, comme la FFQ en 1966 ainsi que le Conseil du statut de la femme (CSF) en 1973. Ces institutions se veulent un lieu de contestation et de dialogues, notamment avec le gouvernement du Québec, et constituent un terreau fertile pour l'analyse du mouvement féministe québécois. Des groupes militants voient aussi le jour durant cette période, dont le FLFQ en 1969 et le Centre des femmes en 1972, son héritier. Ces groupes créent des espaces de discussions, de réflexions et de contestation dont il reste aujourd'hui plusieurs traces écrites qui sont aussi un bon point de départ pour une chercheuse qui s'intéresse à la relation entre les groupes féministes et la question nationale au Québec. Au surplus, considérant la fondation en 1968, par René Lévesque, d'un parti de gauche ouvertement souverainiste, le PQ, et son élection subséquente à l'Assemblée nationale du Québec en 1976, il est attendu que la question nationale préoccupe alors l'ensemble des citoyen-ne-s du Québec, dont les groupes féministes. Certaines autrices soutiennent que le mouvement féministe

³ Pour retrouver les éléments sociohistoriques reliés à cette recherche sous la forme d'une ligne du temps, voir Annexe A.

et que le mouvement nationaliste partagent alors un discours centré sur l'autonomie, l'autodétermination, la liberté et le socialisme. Ces racines communes créent donc des affinités spontanées entre ces deux mouvements (Otis-Aubut, 2019). Bien que notre recension des écrits nous amène à constater que les réflexions des groupes féministes en lien avec la question nationale québécoise demeurent une préoccupation nichée de la science politique, les analyses du mouvement féministe lors de la période 1960-1970 sont suffisantes pour nous donner une base adéquate pour poursuivre notre recherche durant une période moins étudiée, à savoir la période 1980-1995.

Afin de cerner les perspectives qu'ont développées les féministes au sujet de la question nationale dans cette quinzaine d'années, il convient de faire un retour sur les événements ayant marqué l'histoire politique et constitutionnelle de la province au cours de cette période. Cette revue de littérature prend appui sur les travaux de nombreuses autrices, principalement ceux de Chantal Maillé dans son ouvrage *Cherchez la femme* (2002) et de Flavie Trudel dans sa thèse de doctorat *L'engagement des femmes en politique au Québec : histoire de la Fédération des femmes du Québec de 1966 à nos jours* (2009). Ces deux ouvrages se démarquent dans la littérature, car ils offrent une analyse approfondie des actions menées par les féministes québécoises en lien avec les débats constitutionnels et le nationalisme au Québec, des années 1970 jusqu'à la période post-référendaire du début des années 2000.

1.1.3.2.1 Les groupes féministes et le référendum de 1980

Lors du référendum de 1980, le mouvement des femmes obtient une faible visibilité et la majorité des groupes féministes ne se prononcent pas sur la question de la souveraineté, bien que les femmes s'identifiant comme féministes radicales sont celles qui appuient le plus le PQ (Couillard, 1987 ; Brassard, 1980 ; Maillé, 2000). De plus, les femmes, comme groupe social, n'étaient pas non plus particulièrement courtisées par un côté ou l'autre, jusqu'à l'épisode des Yvettes.

Le Regroupement des femmes québécoises : féminisme et nationalisme analyse l'histoire du Regroupement des femmes québécoises (RFQ) (Yanacopoulo, 2003) qui était actif à l'époque du premier référendum. De cet ouvrage, il ressort la distinction fondamentale entre féminisme radical et féminisme réformiste qui permet de saisir comment les féministes peuvent réfléchir au projet de

souveraineté et le soutenir, tout en gardant une grande distance avec le parti politique porteur de ce projet (Yanacopoulos, 2003, p. 25). À l'époque du premier référendum, le RFQ, associé au féminisme radical, est le seul regroupement féministe à débattre publiquement de la question de la souveraineté et des femmes (Maillé, 2002, p. 58). Selon Claire Brassard, les féministes qui se réclamaient du féminisme radical ont manifesté le plus d'appui au PQ en 1980 (Brassard, 1980, p. 68). En 1985, un texte paru dans *L'Aut'Journal*, et repris par Andrée Ferretti et Gaston Miron dans leur collection des grands textes indépendantistes (1992), complète cette idée en expliquant que les féministes sont majoritairement et publiquement restées silencieuses sur la question, mais qu'elles ont tout de même donné un appui tacite au OUI parce que le NON prend une tangente vers la droite politique (Auteur·e inconnu·e, 1985, cité·e dans Ferretti et Miron, 1992, p. 209).

Toutefois, un évènement, survenu quelques semaines avant le référendum de mai 1980 vient contrecarrer cette interprétation et attire l'attention sur la question des femmes et du référendum : il s'agit de l'affaire des Yvettes. Cette dernière tient son nom de « la maladresse des maladresses » (Payette, 1981, p. 88) commise par Lise Payette alors qu'elle compare la femme du chef du camp du NON, Madeleine Ryan, à une petite fille docile et servile nommée Yvette qui est présente dans certains manuels scolaires québécois. Quelques semaines plus tard, 14 000 femmes se regroupent au Forum de Montréal⁴ pour manifester leur appui au camp du NON et elles s'associent volontiers à « Yvette » qui symbolise alors les femmes au foyer ainsi que celles qui revendiquent un mode de vie plus traditionnel. Stéphanie Godin offre à ce sujet une analyse qui conteste l'étiquette d'antiféministes qui leur a été attribuée. Selon cette historienne, les Yvettes ont plutôt été boudées par l'historiographie féministe québécoise. Elle soutient que l'affaire des Yvettes est unique, non seulement en raison de l'ampleur de ses rassemblements et de son étendue sur le territoire, mais aussi parce que cet évènement remet en cause de façon exceptionnelle la définition du féminisme et son rapport au nationalisme québécois (Godin, 2004, p. 74). Godin expose qu'il est également possible que les Yvettes aient été effacées de l'historiographie féministe parce qu'elles mettaient de l'avant un « féminisme de la différence » où la féminité est célébrée en raison de ses différences avec la masculinité. Ce type de féminisme essentialiste aurait été toléré dans la première partie du siècle par les féministes, mais non dans la seconde. Ainsi, les associations où est prôné un

⁴ Le Forum de Montréal est l'aréna où sont disputés les matchs de l'équipe de hockey les Canadiens de Montréal. À l'époque, le Forum est l'une des plus grandes salles disponibles, ayant une capacité de réunir 18 000 personnes.

féminisme de la différence sont perçues comme des associations féminines, et non pas féministes, dans les analyses portant sur les Yvettes (Godin, 2003, p. 91). Godin remet donc en question l'alliance présumée entre les mouvements féministes et nationalistes québécois. En somme, l'affaire des Yvettes rappelle que le féminisme québécois, en 1980, entretient certainement des alliances partisans diversifiées, bien au-delà de sa relation privilégiée avec le mouvement d'émancipation nationale (Maillé, 2020, p. 288) et, selon certaines autrices, il est également porteur d'un « féminisme fédéraliste » jusqu'alors absent de la scène politique (Cohen, 1981 ; Godin, 2003 ; Maillé, 2020).

1.1.3.2.2 Les groupes féministes et l'impasse constitutionnelle (1980-1992)

Au début des années 1980, les groupes féministes sont très préoccupés par le rapatriement de la constitution. Chantal Maillé souligne que les femmes québécoises font en quelque sorte bande à part, car elles ne veulent pas d'une constitution canadienne imposée sans valeur ajoutée par rapport à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, ce qui les oppose aux positions des groupes du Canada anglais et des groupes autochtones. Selon les groupes féministes québécois, la charte du Québec contient des éléments importants qui devraient plutôt être acceptés par le reste du Canada. Cependant, du point de vue des groupes féministes anglophones, il importe davantage de se concentrer, avec le gouvernement fédéral comme principal interlocuteur, sur l'amélioration des conditions de vie et des droits des femmes au niveau canadien (Maillé, 2002, p. 60). La mobilisation des groupes féministes francophones s'articule alors surtout autour de l'inclusion de l'article 28 de la *Loi constitutionnelle de 1982* qui porte sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Autrement dit, les féministes québécoises ne ressentent pas le besoin d'adhérer à une constitution canadienne qui offre aux femmes ce que la charte québécoise leur garantit déjà (Maillé, 2002, p. 59).

D'un côté, en 1980, le CSF exprime la position qu'il « ne fait aucun doute que la société québécoise est distincte et que la condition féminine est vécue au Québec dans un contexte différent [que celui des femmes autochtones et du Canada anglais] » (CSF, 1980, p. 8). Pour les groupes québécois, il semble préférable de rapatrier des compétences fédérales au Québec pour éviter les incohérences entre les paliers gouvernementaux, en particulier celles relatives au droit familial (CSF, 1980, p. 10). De plus, le CSF fait valoir que, malgré son soutien à la clause d'égalité proposée, « les droits

des femmes ne peuvent se résumer à une seule clause antidiscriminatoire assortie d'exceptions tel que le préconise l'actuel projet de charte » (CSF, 1980, p. 14).

D'un autre côté, les groupes de femmes autochtones ne partagent pas cette lecture de la situation (Dumont, 1995, p. 160). Au contraire, pour elles, l'article 28 sur l'égalité entre les femmes et les hommes est perçu comme un levier dans leur mobilisation contre la *Loi sur les Indiens* et son exclusion des femmes autochtones ayant perdu leur statut autochtone par le biais du mariage avec un non-autochtone. De même, elles sont inconfortables à l'idée de participer au processus de révision de la constitution, puisque leurs communautés ne sont pas reconnues comme des interlocutrices à part entière dans le processus de révision constitutionnelle, et que leurs priorités, sur le plan des réformes constitutionnelles, ne sont pas les mêmes que le Québec (Monture-OKanee, 1991). Au début des années 1980, la mobilisation des groupes féministes au sujet de la Charte canadienne des droits et libertés permet donc de constater que les groupes féministes québécois, canadiens-anglais et autochtones n'ont pas les mêmes objectifs (Maillé, 2002, p. 60). Cette dynamique est également reflétée dans les écrits d'Amanda Ricci, lorsque celle-ci se penche sur la question des liens entre le groupe Femmes Autochtones du Québec⁵ et la FFQ, notamment en ce qui a trait à leurs priorités à la fois distinctes et partagées :

In select instances, the QNWA made strategic linkages with well-resourced, well-connected, and mostly white women's groups, notably the Fédération des femmes du Québec; however, its ultimate raison d'être was focused elsewhere. Not unlike Kahentinetha Horn, the members of the Quebec Native Women's Association were primarily concerned with the survival and flourishing of their respective nations. Despite the inevitable divergences, women's grassroots organizing shared two common goals: to empower their communities and to defend their land. These priorities formed integral components of women's political movements. (Ricci, 2023, p. 31)

Puis, en 1987, le projet de l'Accord du lac Meech est soutenu par une majorité de groupes féministes au Québec, mais il suscite des inquiétudes du côté des féministes anglophones et hors Québec. La FFQ publie alors un communiqué qui, selon Micheline Dumont, marque un tournant pour cette organisation. En effet, pour la première fois, des objectifs féministes sont clairement reliés à des objectifs constitutionnels (Dumont, 1995, p. 162). Parmi les cinq conditions proposées

⁵ Lors de sa fondation en 1974, ce groupe s'appelait l'Association des femmes autochtones du Québec (AFAQ).

par le Québec pour adhérer à l'Accord, c'est la clause de la société distincte qui crée le plus d'angoisse chez les groupes féministes anglophones, car elle est interprétée comme une menace à l'article 28 sur l'égalité. En d'autres termes, leur crainte est que la mention de « société distincte » soit une façon de placer les droits collectifs des Québécois.es au-dessus des droits individuels des femmes (Maillé, 2002, p. 62).

En 1990, à la suite de la déconfiture de l'Accord du lac Meech qui, rappelons-le, n'a pas été adopté, le gouvernement libéral de Robert Bourassa met sur pied une commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec : la Commission Bélanger-Campeau. Celle-ci demeure obstinément androcentrée dans ses résultats (Dumont, 1995, p. 163). En tout, seize groupes de femmes et trois intervenantes viennent y présenter des mémoires où l'on peut retrouver un large éventail de positions. Au total, 25 % des représentations faites durant les audiences de la Commission sont réalisées par des femmes (Lavigne, 1995, p. 5). Malgré cette présence, un seul paragraphe du rapport final tient compte des enjeux spécifiques aux femmes en lien avec les questions constitutionnelles (Maillé, 2002, p. 67). Bien que ce soit une déception pour les groupes féministes, les mémoires qui ont été publiés dans le cadre de leur présentation à la Commission Bélanger-Campeau demeurent une source précieuse pour comprendre la pensée des groupes féministes à ce sujet.

À la suite du rapport de la Commission Bélanger-Campeau, qui énonce les conditions essentielles pour que le Québec intègre la constitution canadienne, le gouvernement fédéral de Brian Mulroney propose l'Accord de Charlottetown qui est ensuite soumis à un référendum le 26 octobre 1992. Finalement, cet accord est rejeté par le Québec ainsi que par les autres provinces canadiennes. Les femmes sont alors nombreuses à se faire entendre (Maillé, 2002), ce qui fera l'objet de notre attention dans les chapitres 3 et 4. En effet, en mars 1992, les féministes tiennent le forum « Pour un Québec féminin et pluriel » organisé par la FFQ en même temps qu'ont lieu les négociations de Charlottetown. En parallèle, un forum de femmes pour le NON se tient en mai 1992 à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), ce qui prouve l'engagement des femmes dans les débats constitutionnels (Maillé, 2002, p. 68).

Enfin, en 1994, Jacques Parizeau est élu à l'Assemblée nationale. Le PQ est de nouveau au pouvoir et marque le renouveau des débats sur la souveraineté. Parizeau présente un projet de loi sur la

souveraineté et met sur pied des commissions régionales sur l'avenir du Québec. Au total 83 mémoires écrits par des groupes de femmes sont présentés durant ces commissions (Maillé, 2002, p. 71). Une grande attention est alors accordée à la déclaration de souveraineté ainsi qu'à l'article 1 de l'avant-projet de loi et un consensus s'établit pour qu'un article spécifique énonce l'égalité entre les hommes et les femmes et pour qu'il soit mis à l'abri de toutes clauses dérogatoires (Maillé, 2002, p. 73). Parmi les élues péquistes de 1994, plusieurs sont issues du mouvement des femmes, ce qui témoigne possiblement d'un lien entre le mouvement féministe et ce gouvernement. À ce sujet, Maillé soulève une réflexion importante :

Par ailleurs, on peut se demander dans quelle mesure le mouvement féministe québécois s'est institué dans le cadre de cette campagne référendaire comme représentant des intérêts politiques des femmes du Québec à défaut d'une forme mieux organisée de représentation de la diversité d'opinions des femmes de cette société (Maillé, 2002, p. 80).

Il est alors possible de remarquer que ce qui domine dans l'approche des groupes de femmes dans les débats constitutionnels, c'est un désir de changement constitutionnel directement lié à l'amélioration des conditions de vie des femmes (Maillé, 2002, p. 87). Cette posture est intéressante, car elle permet de saisir l'analyse de la question nationale faite spécifiquement par les groupes féministes, notamment lorsqu'elle est comprise comme un projet d'émancipation.

Au tournant des années 1990, le comité d'action politique de la FFQ est déterminant dans l'orientation nationaliste québécoise (Trudel, 2009, p. 266). En effet, au début de cette décennie, la FFQ dépose un mémoire à la Commission Bélanger-Campeau dans lequel elle présente ses arguments en faveur de la souveraineté du Québec. Cet appui est également donné lors du référendum de 1995. Toutefois, la FFQ n'accorde pas son support au PQ, mais elle soutient l'option de la souveraineté, puisqu'elle concorde avec sa vision féministe de la société. Pour la FFQ, le projet d'une société féministe aurait plus de chance d'être réalisé au sein d'un Québec souverain et c'est pour cette raison qu'elle s'approprie le nationalisme québécois à partir de 1987 (Trudel, 2009, p. 271). Les arguments de la Fédération en faveur de l'indépendance prennent appui sur les droits à l'autodétermination et à l'expression pour toutes (Maillé, 2000, p. 75). Par ailleurs, les recherches de Trudel permettent de combler le peu d'espace qui a été dévolu à l'analyse de la crise profonde

qui a traversé le féminisme québécois lors des débats sur les enjeux constitutionnels qui ont eu lieu au Québec (Trudel, 2009, p. 264).

Du côté des groupes féministes anglophones, Alexandra Dobrowolsky, dans *The Politics of Pragmatism : Women, Representation and Constitutionalism in Canada* (2000), offre une analyse détaillée des groupes féministes présentés comme groupes d'intérêt et comme groupes avec des enjeux identitaires, et elle propose plus précisément une analyse soutenue du travail du *National Action Committee* (NAC) fait dans le cadre des rondes de consultations constitutionnelles des années 1980 et 1990. Elle écrit : « *The women's movement exemplifies not only the interconnections between the social and political, but also, the fact that identity and interest are interrelated. Identity shapes interest and vice versa* » (Dobrowolsky, 2000, p. 717). À ce sujet, Susan Philips rappelle aussi que les mouvements sociaux ne peuvent pas être compris comme l'agrégation de plusieurs organisations :

Rather social movements are informal networks of organizations and individual that are involved in a politics of radical pluralism, thus necessarily involving a wide span of interest related to their collective identity. Movements engage in both political and cultural struggle intended to expand the boundaries of existing political discourse and to effect change on the part of both the state and civil society (Philips, 1996, p. 441).

L'analyse de Dobrowolsky et celle de Philips au sujet des débats ayant opposé les groupes féministes québécois à ceux du reste du Canada, et ce depuis le rapatriement de la Constitution jusqu'à l'Accord de Charlottetown, soulignent la complexité de l'activisme féministe à propos des enjeux constitutionnels sous l'angle des mouvements sociaux et des théories portant sur les groupes d'intérêt.

Par exemple, lors des prises de paroles sur le rapatriement de la constitution, Dobrowolsky écrit que les groupes féministes canadiens de cette époque sont constitués majoritairement d'un groupe homogène de femmes blanches, anglophones, de classe moyenne ou aisée et en position d'influence, ce qui rend les autres discours inaudibles :

A heterogeneous women's movement consisting of more Aboriginal and francophone women, for example, had difficulty being heard. This is not to say that other forms of identity-based mobilization were not present. Rather, the constitutional activism of leading feminist organizations in the early 1980s was largely based upon a view of

women's equality that insufficiently recognized women's plural identities. Given their white, anglophone and middle-class assumptions, key feminist actors found it difficult to understand the different constitutional claims advanced by francophone and Aboriginal women at the time (Dobrowolsky, 1998, p. 723).

En 1991, le NAC se dote d'une position appelée « *Three Nations* » établissant que le Canada est un pays « *based on Aboriginal, French, and English founding nations and was multiethnic and multiracial* » (Dobrowolsky, 1998, p. 736). Après une période de rupture causée par la débâcle du lac Meech, la FFQ est de nouveau membre du NAC (Trudel, 2009, p. 292). Sans prétendre que leur position règle tous les conflits, le NAC et les autres groupes féministes actifs réussissent à obtenir l'attention des médias durant les débats publics précédant le référendum de Charlottetown. Cependant, il est alors devenu impossible d'ignorer les critiques concernant le manque de diversité au sein des coalitions nationales. Les groupes féministes ne réussissent finalement pas à se doter d'une identité collective clairement définie et leurs efforts pour rendre le mouvement diversifié ont des résultats inégaux : « *The volatile context within and among various communities made the positions taken by feminist organizations problematic at best* » (Dobrowolsky, 1998, p. 740).

1.1.3.2.3 Les groupes féministes et le second référendum sur la souveraineté (1995)

À partir de l'élection du PQ en 1994, les femmes sont la cible d'une attention jusque-là inégalée de la part des partis politiques (Maillé, 2002, p. 77). À l'occasion de ce second référendum sur la souveraineté du Québec, la FFQ maintient les positions qu'elle avait exprimées au tournant des années 1990. En effet, dans son mémoire sur l'avenir du Québec, son conseil d'administration propose les éléments qui doivent faire partie d'une future déclaration de souveraineté du Québec, comme l'égalité entre les personnes, la solidarité sociale et la recherche de l'équité. Ce document mise aussi sur le rôle de l'État ainsi que sur une constitution intégrant la Charte des droits et libertés de la personne et les droits spécifiques des femmes. La Fédération y reconnaît également le droit à l'autodétermination des nations autochtones (Trudel, 2009, p. 316). Finalement, après avoir consulté l'ensemble de ses membres au courant de l'année 1995, la FFQ appuie la souveraineté, mais elle qualifie sa position comme non partisane (Maillé, 2002, p. 80). La souveraineté est alors envisagée comme un projet de société davantage en harmonie avec une vision féministe. Toutefois, le référendum n'est pas la priorité de la FFQ en 1995. À ce moment, l'organisation se concentre sur la mise sur pied de la Marche du Pain et des Roses qui a lieu quelques mois avant le référendum

d'octobre. Cette marche veut mettre en évidence les effets de la mondialisation et de la pauvreté sur les femmes.

Maillé note également des initiatives de femmes provenant de groupes minoritaires qui cherchent à positionner leur condition de femmes immigrantes en relation avec la question du référendum, ainsi qu'à créer de nouvelles formations féministes en faveur de l'indépendance (Maillé, 2002, p. 82). Dumont souligne l'initiative féministe et indépendantiste de la Caravane pour la souveraineté à laquelle 44 femmes participent. Celles-ci font la tournée du Québec à bord d'un autobus afin d'aller chercher des appuis pour le camp du OUI. Leur slogan est alors « Parler à haute voix au lieu de murmurer notre existence » (Dumont, 2019, p. 254).

Enfin, soulignons la recherche de Guy Lachapelle (1998) sur le comportement électoral des femmes québécoises à l'occasion du référendum sur la souveraineté de 1995. Son étude conclut que les femmes ont eu de manière générale un comportement relativement semblable à celui des hommes, et ce, tant chez les groupes linguistiques francophones qu'anglophones lors du référendum de 1995. Les résultats obtenus à ce deuxième référendum sur la souveraineté démontrent que les Québécois·e·s francophones ont appuyé majoritairement le camp du OUI. Même si le camp souverainiste a fait des gains appréciables au sein des groupes de femmes, et a finalement mieux performé globalement que le camp du NON, Lachapelle conclut que d'autres facteurs semblent être de meilleurs indicateurs du comportement électoral que le genre. Sa thèse confirme celle que soutenait Évelyne Tardy selon laquelle l'âge, la classe sociale et la scolarité des personnes influencent davantage le comportement politique que le genre (Tardy, 1980, p. 126).

1.1.3.2.1 Remarques sur l'analyse des groupes féministes

Dans une étude récente du comportement électoral des femmes lorsqu'il est question de souveraineté du Québec, Katrine Beauregard et Brenda O'Neill (2020) concluent que le féminisme joue, et a toujours joué, un rôle important et non négligeable dans la construction des attitudes des femmes envers la souveraineté. Pour elles, la relation entre le féminisme et le soutien à la souveraineté est cohérente avec la « *group identity theory* » qui suggère que l'identité de groupe incite fortement ses membres à adopter des attitudes et des comportements conformes à ceux qui sont adoptés et approuvés par le groupe (Beauregard et O'Neill, 2020, p. 14).

Par ailleurs, l'ensemble de la littérature consultée rappelle que l'analyse du groupe politique que représente « les femmes » comporte plusieurs écueils. D'abord, ces dernières ne sont pas un groupe homogène et elles sont traversées par de nombreux rapports de pouvoir. En outre, il est important de souligner que la majorité de la littérature consultée ainsi que la présente revue de littérature traitent « des femmes » et des « groupes féministes » sans nécessairement mettre l'accent sur le fait qu'il s'agit finalement du vécu et de l'expérience d'une certaine catégorie de femmes et de féministes. Autrement dit, les femmes blanches, hétérosexuelles, éduquées, des classes moyenne⁶ ou aisée sont représentées de manière démesurée dans les tendances et statistiques, puisqu'elles sont le groupe numérique majoritaire au sein des études qui s'intéressent à leurs expériences politiques, notamment à travers le prisme du niveau de scolarité (Maillé, 2002, p. 28 ; Pires, 2017 ; Ricci, 2017). Cette analyse critique est étoffée par Amanda Ricci qui soutient que le mouvement féministe québécois et ses analyses n'ont pas été et ne sont toujours pas inclusifs. Elle soutient que les militantes immigrantes ou issues de communautés minoritaires installées au Québec, particulièrement à Montréal, ont développé leurs propres traditions de luttes féministes. Ces dernières n'ont pas été véritablement incorporées aux analyses du sexisme faites par les groupes féministes québécoises d'origine canadienne-française, sauf tardivement, ou ont été confinées aux marges des luttes (Ricci, 2015, 2017 ; Bannerji, 2000 ; Pires, 2019).

En conclusion, la littérature révèle que le phénomène du nationalisme québécois s'est d'abord construit sur une approche conservatrice du rôle des femmes. Puis, à partir de 1960, il a proposé aux femmes un modèle d'émancipation, passant par l'affranchissement national (Maillé, 2002, p. 38). La littérature où la FFQ occupe une place centrale permet de retracer la trajectoire de la Fédération en lien avec ces questions. En ce sens, d'après la thèse de Trudel, il est admis que les féministes de la FFQ se sont approprié un discours nationaliste canadien dans un premier temps, puis québécois, dans un second temps (Trudel, 2009, p. 61). De plus, un point commun entre les groupes féministes se dégage de la littérature : la dissociation d'avec le parti politique porteur du projet souverainiste. Selon Maillé, il s'agit ici d'un élément qui démontre un certain paradoxe dans l'engagement des féministes au sujet de la question nationale (Maillé, 2002).

⁶ S'il est vrai que les féministes de cette période se retrouvent majoritairement dans la classe moyenne, il convient de noter que plusieurs d'entre elles proviennent cependant de familles très modestes, voire pauvres, mais qu'elles ont bénéficié de l'ascension sociale collective propre à cette génération.

En d'autres termes, les féministes, en tant que groupes, ont occupé l'éventail des positions possibles en regard de la question nationale : certains d'entre eux ont appuyé inconditionnellement la souveraineté du Québec (FLFQ et RFQ) ; d'autres ont donné un appui réservé à la promesse d'un projet de société plus égalitaire pour les femmes (FFQ) ; d'autres encore ont soutenu un nationalisme définitivement canadien (Les Yvettes) (Maillé et Tremblay, 1995, p. 369 ; Maillé, 2000). Il est donc incorrect de placer les féministes dans une unique catégorie, avec une seule façon de réfléchir les enjeux nationaux, et dont il serait possible de discuter comme s'il s'agissait d'un bloc monolithique. À ce sujet, il ressort de l'ensemble de la littérature consultée et des positions exprimées publiquement par les femmes sur le projet de souveraineté que l'appui est conditionnel au contenu du projet. Les féministes se montrent plus préoccupées par leur propre inclusion dans un éventuel projet de société qu'elles ne le sont par l'option constitutionnelle comme une finalité en soi.

À l'heure actuelle, la littérature portant sur le sujet qui nous intéresse se concentre sur la dichotomie entre l'appui ou non à la souveraineté du Québec. Pourtant, les facteurs sociaux, identitaires et politiques qui influencent l'opinion des groupes sont complexes et, à notre avis, dépassent cette dualité. De plus, si on remarque, dans cette littérature, que les groupes féministes s'intéressent à l'amélioration des conditions de vie des femmes à travers les changements constitutionnels, peu d'attention est accordée au contenu de projet social qui se dessine dans les revendications et les réflexions des groupes féministes à ce sujet. En ce sens, il est utile que notre mémoire se penche sur cet aspect afin d'en révéler un peu plus sur les multiples façons de réfléchir les enjeux nationaux et sur les facteurs d'influence qui ont traversé les groupes féministes entre le référendum de 1980 et celui de 1995. Notre analyse permet d'approfondir les connaissances disponibles au sujet de la pensée politique des groupes féministes québécois durant la période ciblée.

1.2 Problématique : Les groupes féministes et la question nationale comme problème

De manière générale, l'agir politique des femmes n'a été qu'occasionnellement l'objet d'étude de la science politique (Vickers, 1997). Au Québec en particulier, Trudel souligne que l'étude du nationalisme québécois ne retient pas l'implication des groupes féministes dans la lutte pour la cause nationale, à l'exception de celle du FLFQ, et qu'en ce sens, il est nécessaire de s'y attarder (Trudel, 2009, p. 61).

Afin de remédier à cette situation, Jill Vickers propose que la science politique reconnaisse les luttes menées par les femmes comme des actions politiques qu'elle définit comme « *all activity aimed at changing, maintaining or restoring power relationships in a society, its communities or its institutions; usually involves activity undertaken within a collective of group context* » (Vickers, 1997, p. 16). C'est en suivant cette définition de l'activité politique que nous proposons d'étudier les réflexions et les argumentaires des groupes féministes qui ont participé à la réflexion sur les enjeux nationaux québécois durant la seconde moitié du 20^e siècle. La tradition d'exclusion, à laquelle le Québec n'a pas échappé, peut expliquer pourquoi les arguments, les débats et les réflexions des groupes féministes n'ont pas été beaucoup étudiés. Cette exclusion historique souligne la nécessité de s'y pencher maintenant. En effet, si le genre n'était pas, à l'époque de ces débats, problématisé comme une catégorie politique, il convient désormais de poursuivre le travail des autrices citées dans cette revue de littérature.

1.2.1 Un engagement paradoxal

Dans ce mémoire de maîtrise, nous analysons la spécificité des groupes féministes québécois et, plus particulièrement, leur rapport avec la question nationale au Québec durant la période 1980 à 1995 qui a été paradoxal et traversé de nombreuses tensions. Notre recherche permet d'approfondir cette facette de l'engagement politique des groupes femmes au Québec et les connaissances sur leurs idées politiques quant à la question de l'avenir constitutionnel du Québec.

Nous proposons également d'interroger le changement de paradigme qu'a connu le nationalisme québécois, qui est passé d'un nationalisme ethnique lors du référendum de 1980 à un nationalisme civique lors du référendum de 1995 (Maillé, 2000), et son impact sur l'engagement des féministes. Ces dernières, représentées notamment par la FFQ, connaissent une évolution remarquable dans leur pensée en ce qui concerne la question de la souveraineté durant cette période. Évoluant d'une affiliation officieuse avec le camp du NON en 1980 à un appui au projet de la souveraineté en 1995 (Trudel, 2009 ; Maillé, 2000, p. 75), la situation et les arguments des féministes changent rapidement. Cependant, peu de recherches se sont intéressées ou s'intéressent à l'évolution de ces idées politiques féministes.

L'ensemble de ces éléments nous conduisent à poser la question suivante : Pourquoi et comment les idées féministes au sujet de la souveraineté du Québec ont-elles évolué entre 1980 et 1995 ? Pour nous aider à répondre à cette question principale, nous allons explorer deux sous-questions : Comment les féministes articulent-elles l'idée d'un Québec souverain ? En quoi leur vision politique du projet de souveraineté est-elle originale ? De plus, il faut considérer comment certains facteurs affectent les transformations de la vision féministe, telles que celles du projet nationaliste, de l'alignement du projet nationaliste sur l'échelle gauche-droite, de l'évolution de la place des groupes féministes dans la société et des rapports de pouvoir internes entre les camps à l'intérieur du mouvement féministe.

Notre recherche fait la lumière sur l'engagement politique des groupes féministes, historiquement ignoré, et sur l'évolution de leur pensée politique au sujet de la question nationale. Ainsi, ce mémoire permet de comprendre les conceptions particulières de l'identité nationale, les différentes visions du projet identitaire et, plus globalement, d'enrichir les savoirs sur cette époque mouvementée. Notre travail permet aussi de saisir les tensions et les consensus qui traversent les groupes féministes québécois de l'époque, ce qui constitue un apport à la science politique et à l'historiographie politique féministe québécoise.

CHAPITRE 2

CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIE

Dans ce deuxième chapitre, nous dessinons les contours théoriques de notre recherche. D'abord, l'histoire populaire des idées politiques et la théorie des mouvements sociaux sont définies comme des outils théoriques pertinents pour nous aider comprendre l'évolution des idées politiques des groupes féministes au sujet de la question nationale.

Ensuite, nous traitons des éléments justifiant nos choix méthodologiques, de notre posture épistémologique, de nos stratégies de recrutement de participantes pour les entrevues semi-dirigées ainsi que des critères de sélection et des considérations éthiques dont nous avons dû tenir compte. Enfin, nous détaillons la méthode d'analyse des données que nous avons choisie et nous discutons des limites inhérentes à notre recherche.

2.1 Cadre conceptuel

La recherche féministe favorise la multidisciplinarité, permettant ainsi de tirer des conclusions holistiques en traitant de réalités complexes. De la même manière, les théories féministes sont utilisées dans une variété de disciplines (Leavy et Harris, 2018, p. 42). En mobilisant deux cadres théoriques, nous entendons utiliser ces outils afin de poser un regard engagé sur les connaissances féministes qui se dégagent de notre matériel de recherche.

Dans un premier temps, l'histoire populaire des idées politiques est un outil conceptuel porteur, car il permet de concentrer nos efforts sur les idées politiques militantes et contestataires. Dans un second temps, la théorie des mouvements sociaux permet d'analyser comment les idées des féministes étaient influencées par les autres mouvements sociaux, parfois d'une manière propre à la réalité politique du Québec durant la période 1980-1995. En somme, cette recherche permet de mieux saisir à quelle « communauté imaginée » (Anderson, [1983], 2016) les féministes réfléchissaient durant la période étudiée en accordant une attention particulière d'une part, à l'histoire des idées politiques et à leur évolution au sein du mouvement social que sont les groupes féministes québécois et, d'autre part, aux influences que les différents mouvements sociaux ont pu avoir entre eux.

2.1.1 Histoire populaire des idées politiques

Cette recherche, qui vise à comprendre l'évolution des idées féministes au sujet de la question nationale du Québec entre 1980 et 1995, en est une d'histoire des idées politiques. Une fois cette affirmation comprise, il convient de choisir sous quel angle nous étudierons les idées politiques. De manière générale, comme l'explique Olivier Nay, cette branche théorique étudie :

[l]'ensemble des connaissances relatives à la légitimité, à l'organisation et aux fins du pouvoir. Elle s'intéresse aux savoirs très divers traitant du gouvernement, du bien commun, de la justice et de la paix, des règles de la vie commune, ou encore du destin collectif de la société (Nay, 2016, p. 1).

Les chercheur·e·s intéressé·e·s par l'histoire des idées politiques peuvent choisir d'étudier ce domaine grâce aux apports théoriques de plusieurs écoles de pensées qui ont fortement influencé ce champ d'études. Différentes approches font débat dans ce champ (Bonin et Dupuis-Déri, 2019). Il y a l'approche contextualiste, mieux connue sous le nom d'École de Cambridge et s'inspirant des travaux de Quentin Skinner (1969) et d'Agard Pocok (1975), qui propose d'élucider les différentes controverses au cœur des débats politiques et leur influence sur le vocabulaire utilisé et qui suggère que le contexte de production est pertinent pour saisir l'intention d'un auteur (Bonin et Dupuis-Déri, 2019). Puis, il y a l'approche sociale de l'histoire des idées politiques d'inspiration marxiste portée par Ellen Meiksins-Wood (1997) et par Neal Wood (2002) qui reprend l'idée que certains écrits servaient à influencer les débats politiques de leur époque en y ajoutant une interprétation où les rapports sociaux de classes et la trajectoire personnelle des auteurs étaient vus comme déterminants (Bonin et Dupuis-Déri, 2019, p. 286). Finalement, il y a l'histoire conceptuelle (*Begriffsgeschichte*), à l'origine développée en Allemagne par Reinhart Koselleck (1997), qui se caractérise par l'étude de l'évolution des concepts au cœur des idées politiques et par sa volonté d'explorer la tension entre les histoires intellectuelles et sociales (Bonin et Dupuis-Déri, 2019, p. 290). Bien que ces trois approches incitent les chercheur·euse·s à utiliser des sources historiques différentes pour mener leurs analyses, elles ont en commun le fait de s'intéresser principalement aux textes classiques des « grands penseurs » (Bonin et Dupuis-Déri, 2019, p. 274), ce qui peut engendrer des angles morts et marginaliser les autres types de pensées politiques. Par ailleurs, Diane Lamoureux note que la critique féministe de l'histoire des idées politiques est apparue assez tardivement et qu'il convient de remettre en question le caractère androcentrique de

cette discipline, en plus de reconnaître que ce sont les pressions féministes qui ont permis l'émergence de nouvelles réflexions en lien avec l'oppression de genre (Lamoureux, 2013, p. 313).

En effet, il existe une quatrième école de pensée, soit celle que nous privilégions dans le cadre cette recherche : l'histoire populaire des idées politiques (Zinn, 2006 ; Hill Collins, 2008 [1989]), bien que celle-ci soit moins fréquemment identifiée comme une « école » à part entière. Cette approche se distingue des autres dans la mesure où elle est surtout utilisée dans la recherche féministe, antiraciste et postcoloniale (Bonin et Dupuis-Déri, 2019, p. 293). En effet, l'histoire populaire des idées politiques adopte une posture heuristique et suggère qu'il est possible de découvrir des pensées et des idées politiques jusqu'alors inconnues et même ignorées par les autres approches, à savoir celles développées par des catégories de personnes « subalternes », comme les femmes, les personnes racisées et la classe ouvrière (Bonin et Dupuis-Déri, 2019, p. 295). Contrairement aux autres approches en matière d'histoire des idées politiques, l'histoire populaire des idées politiques se désintéresse des « grands penseurs » de la science politique et se concentre principalement sur les militant-e-s et les personnes traditionnellement exclues des activités politiques et des discours dominants. Cette approche offre un intérêt à la fois épistémique et politique, en plus de permettre une compréhension améliorée de l'époque étudiée dans son ensemble, puisque ce cadre d'analyse ouvre la voie à une pensée politique jusque-là ignorée.

En ce sens, l'approche populaire en histoire des idées politiques considère que les catégories subalternes conceptualisent la réalité politique et sociale différemment des groupes dominants de manière à intégrer l'expérience de la domination et de l'oppression, souvent absente de la pensée dite dominante (Bonin et Dupuis-Déri, 2019, p. 294), ce qui rejoint par ailleurs la théorie du point de vue situé qui sera développée dans la prochaine section. Elle dévoile également que sous le « masculin générique » des idées politiques il se cache finalement toute une description de la normalité humaine qui est définie en fonction des attributs sociaux des hommes blancs (Lamoureux, 2013, p. 315). En l'espèce, en adoptant l'histoire populaire des idées politiques comme approche, nous nous dotons d'une posture épistémologique critique qui nous permet de concentrer cette recherche sur un groupe social à la fois marginalisé (les femmes) et contestataire (les féministes).

L'histoire populaire des idées politiques s'inspire des constats féministes et elle a pour prémisses qu'il y a des inégalités systémiques diverses (sexe, classe, race, etc.) et qu'il est possible de

distinguer une pensée dominante et une pensée « subalterne » (Bonin et Dupuis-Déri, 2019, p. 295). De la même manière, notre projet se base sur la prémisse que la société québécoise en général et le mouvement nationaliste québécois en particulier oppriment les femmes durant la période à l'étude et marginalisaient les analyses produites par ces actrices politiques. Ainsi, nous souhaitons interroger ce qui différencie la pensée « subalterne » des femmes en lien avec la question nationale, tout particulièrement celle des groupes féministes. De plus, ce même cadre théorique peut servir d'outil pour étudier les différentes idées au sein même du mouvement des femmes où des rapports de pouvoirs opèrent également (par exemple, voir Ricci, 2017).

Cette approche exige de rechercher la pensée politique et de la découvrir à partir de diverses sources, notamment celles qui ne sont pas habituellement considérées comme intellectuelles (Hill Collins, [1989] 2008). La mise en avant de ces sources diversifiées et l'inclusion des discours auparavant exclus de l'analyse des idées politiques — comme le suggère Iris Marion Young (2000) en s'inscrivant dans le sillage des théoriciennes féministes noires et postcoloniales —, peuvent conduire à une universalité beaucoup plus riche et complète que le « modèle unique d'identité civique relevant généralement des caractéristiques sociales des groupes dominants » (Lamoureux, 2013, p. 326-327). Cet aspect de la théorie de l'histoire populaire des idées est développé dans la section subséquente et a un impact important sur la méthodologie choisie.

De plus, sous certains aspects, comme le soulèvent Bonin et Dupuis-Déri, l'approche populaire est compatible avec les autres approches existantes dans l'histoire des idées politiques (Bonin et Dupuis-Déri, 2019, p. 295). En l'espèce, les éléments d'analyse de l'approche conceptualiste nous permettent d'envisager les femmes comme une « catégorie subalterne spécifique ». Cette dernière a produit un discours particulier au sujet de la question nationale au Québec en prenant en considération le contexte social, soit celui d'un débat, voire d'un conflit ponctuel, ainsi qu'en analysant la tension entre l'histoire sociale et intellectuelle (Bonin et Dupuis-Déri, 2019, p. 290). Par ailleurs, l'approche conceptualiste permet d'étudier les concepts présents dans ces discours sans se limiter à leur seule définition ou aux transformations qu'ont connues les définitions de ces concepts (Richter, 1995, p. 5). Par exemple, le concept de « souveraineté » peut être analysé en prenant en compte tant les structures sociales qui donnent un sens à ce concept que le vocabulaire qu'utilisaient spécifiquement les groupes féministes.

L'étude de l'histoire populaire des idées politiques a comme point focal le groupe subalterne étudié : dans notre cas, les groupes de femmes féministes. Notons qu'il existe des débats quant à savoir si les femmes peuvent être définies comme marginalisées au sens où il est défini précédemment et que nous sommes conscientes du danger soulevé dans certaines analyses s'opposant à la récupération de notions sensibles aux inégalités de race et de classe par des groupes blancs et privilégiés, fussent-ils des femmes (Nicolas, 2020). Néanmoins, nous croyons que le positionnement théorique à l'intérieur de l'histoire populaire des idées politiques est pertinent aux fins de la présente analyse.

Enfin, notons qu'il est nécessaire de garder à l'esprit que le développement des idées féministes doit provenir du groupe concerné lui-même et que ces idées forment une « œuvre collective » (Guillaumin, 1981, p. 29 ; Bonin et Dupuis-Déri, 2019, p. 297). Cette considération nous amène à intégrer un second volet à notre cadre conceptuel.

2.1.2 Théorie des mouvements sociaux

Considérant que, dans beaucoup de mouvements politiques, la redéfinition de l'identité collective québécoise a été centrale au 20^e siècle (Mills, 2010) et que notre recension des écrits établit la connexion existante et complexe entre le mouvement féministe et le mouvement nationaliste, il importe de pousser plus avant l'analyse de la pensée spécifiquement féministe entourant la question nationale et la question de la souveraineté. Or, il est impossible d'offrir une telle analyse sans tenir compte de la teneur et de l'imbrication des deux mouvements à l'étude.

La sociologie politique s'intéresse au phénomène des mouvements sociaux et, selon Pascale Dufour et Christophe Traisnel, « correspond à une grille de lecture des composantes des mouvements sociaux, bien plus qu'à un projet politique exigeant l'unicité du mouvement social comme force de transformation des sociétés » (Dufour et Traisnel, 2009, p. 37). En l'espèce, ce cadre théorique est utile à notre étude puisque « le contexte pertinent pour interpréter les idées est souvent le mouvement social lui-même que forment les subalternes dans leur lutte d'émancipation » (Bonin et Dupuis-Déri, 2019, p. 298).

Les trois principales dimensions d'analyse d'un mouvement social sont la « construction d'une identité collective », l'« utilisation de répertoires d'actions souvent innovants » et l'« organisation

en réseaux » (Dufour et Traisnel, 2009, p. 38 ; Donatella della Porta et Mario Diani, 2006). Ces auteurs définissent les mouvements sociaux comme des réseaux informels d'acteurs collectifs et individuels qui forgent une pratique de solidarité sur la base de certaines croyances partagées. Ces groupes se mobilisent autour d'enjeux conflictuels à partir de diverses formes de protestation (Mathieu, 2012, p. 12) et sont reconnus par leur posture contestataire ainsi que par leur volonté d'influencer l'évolution des rapports sociaux (Dupuis-Déri, 2017). Selon cette définition, l'action politique des groupes féministes québécois peut être considérée comme constituant un mouvement social. Ainsi, il est impératif de considérer ce mouvement dans les interactions qu'il entretient avec son environnement politique et social. Le mouvement nationaliste peut également être étudié selon les termes de la théorie des mouvements sociaux, comme l'expliquent Dufour et Traisnel dans leur analyse du phénomène souverainiste, malgré les difficultés théoriques que pose la constitution du mouvement nationaliste en parti politique (Dupuis-Déri, 2017, p. 14).

Examiner cette relation entre les mouvements sociaux, comprendre les idées qui évoluent au sein de cet espace est une « épineuse question » (Mathieu, 2012, p. 22) puisque celle-ci signale une certaine interdépendance entre les différentes unités contestataires. Ces lieux d'échange, parfois reliés par une ou des causes (celle des femmes, celle de la souveraineté du Québec, celle de l'antiracisme, etc.), créent des interstices qu'on ne saurait cartographier selon une structure fixe, mais qui permettent d'identifier différentes « mouvances » et la « multipositionnalité » des actrices qui œuvrent au sein des mouvements sociaux (Mathieu, 2012, p. 32).

L'étude des mouvements sociaux permet donc de prendre en considération que les expériences et les actions sociales sont liées à différentes situations. De plus, dans cette optique, il est possible de juxtaposer différents « cadres » d'analyse. Un cadre, comme l'écrivent Snow et *al.* (1986) dans la « théorie des cadrages » compte trois éléments : 1) un diagnostic sur la situation : 2) une proposition de solution : et 3) une motivation pour l'action. La connexion des cadres d'analyse des mouvements sociaux permet d'établir des liens entre des enjeux qui semblent séparés (en l'espèce, les revendications féministes et la question nationale) (Dupuis-Déri, 2017, p. 321).

Par exemple, dans sa thèse portant sur la signification et la transformation des concepts de « genre », d'« intersectionnalité » et de « queer », Geneviève Pagé (2012) établit que les idées féministes importées de France et des États-Unis ont été transformées par le contexte montréalais et québécois.

Elle montre que cette transformation s'explique, entre autres, par le contexte de lutte pour la souveraineté du Québec et par la défense de la langue française. En somme, le fait de mobiliser la théorie des mouvements sociaux dans cette recherche permet de mieux comprendre les contours de la « communauté imaginée » (Anderson, [1983], 2016) à laquelle les féministes réfléchissent durant la période étudiée, en accordant une attention particulière aux lieux de passage entre leurs idées et celles véhiculées au sein d'autres mouvements sociaux à la même époque, ainsi que de rester alerte quant aux influences que différents mouvements sociaux ont pu avoir entre eux.

2.2 Méthodologie

2.2.1 Le choix d'une recherche qualitative et abductive

Notre démarche méthodologique concorde avec notre volonté de s'ancrer dans l'histoire populaire des idées politiques, avec un angle d'analyse féministe, puisqu'elle place l'agentivité des groupes de femmes et le savoir militant au cœur de la recherche (Mathieu, 2012, p. 254). Considérant que ces expériences situées sont au centre de notre recherche, le choix du registre qualitatif s'impose tout naturellement puisque ces méthodes et ces instruments sont conçus, d'une part, pour recueillir des données qualitatives (notamment des témoignages) et, d'autre part, pour analyser ces dernières en extrayant leur sens plutôt qu'en les transformant en pourcentages ou en statistiques, le tout dans une « logique de proximité » avec les actrices du mouvement qui nous intéresse (Paillé et Mucchielli, 2021, p. 15). Dans le même ordre d'idées, l'approche qualitative se caractérise par une compréhension particulière de la construction des savoirs. Chaque personne attribue un sens à son expérience spécifique, et ce, à travers ses propres cadres de référence sociaux et culturels. En optant pour une méthodologie de nature qualitative, il est possible de mieux donner une voix à ces constructions subjectives de la réalité dans l'analyse des données.

Ensuite, l'abduction exige que les données recueillies soient analysées dans la perspective de mettre l'accent sur l'expérience vécue dans un processus de construction de connaissances, tout en permettant de reconnaître le cheminement de la réflexion présent dans la recherche qui témoigne à son tour du « va-et-vient entre la construction des conjectures théoriques, les inférences et leurs occurrences dans l'expérience » (Hallée et Garneau, 2019, p. 126), ce qui correspond parfaitement aux objectifs de notre recherche et à son registre qualitatif. En effet, ce choix permet de centraliser nos analyses sur ce qui émerge des entretiens plutôt que sur une hypothèse de recherche rigide et

décidée au préalable. Considérant qu'une des motivations principales derrière ce projet de recherche est de donner la parole aux militantes de la période étudiée et de valoriser leurs perspectives, une approche abductive s'inscrit en harmonie avec nos choix méthodologiques.

Par ailleurs, en concordance avec notre cadre conceptuel, cette recherche participe à la production de données qualitatives au sujet d'actrices politiques du Québec ayant des identités « subalternes » et ignorées dans la production de savoirs (Maillé, 2001 ; Pires, 2017). Nira Yuval-Davis (1997) écrit à ce sujet que les espaces d'engagement politique formés à partir de critères précis, notamment le sexe ou l'appartenance ethnique, sont des lieux privilégiés par les groupes marginalisés pour contester les idéologies politiques qui tentent de délimiter les frontières de la citoyenneté. Ceux-ci peuvent « devenir des marqueurs d'identités collectives significatifs et déplacer la citoyenneté active du terrain social vers le terrain politique » (Yuval-Davis, 1997, p. 86 cité dans Pires, 2017, p. 53).

2.2.2 Point épistémologique : La théorie du point de vue situé

La théorie du point de vue situé (*standpoint theory*) (Harding, 2004) est un outil porteur pour comprendre les différentes stratégies employées afin de saisir les multiples composantes que sous-tendent les appartenances à la nation et aux mouvements politiques féministes et elle agit comme complément aux outils théoriques choisis.

Avec le point de vue situé, la personne-chercheuse est invitée à se positionner au sein d'une science qui, en dévoilant une multiplicité de points de vue sur la réalité, produit des savoirs engagés et transparents (Dorlin, 2021, p. 20). Il s'agit d'un ancrage épistémologique important pour comprendre un travail de recherche avec une portée féministe. Cet outil, issu du travail des théoriciennes féministes et, notamment, des contributions théoriques du féminisme noir (Hill Collins, 1986 ; hooks, 1989 ; Harding, 2004), permet d'établir que les sciences sociales dites « universelles » produisent des savoirs qui sont loin d'être neutres ou désincarnés. Nancy Hartsock décrit ce phénomène où les expériences dites universelles sont finalement androcentriques comme la « masculinité abstraite » (Hartsock, 1983, p. 44). Afin de rectifier le tir, cette théorie pose un regard particulier sur la production de connaissances. Le fait de ne pas reconnaître les subjectivités inhérentes au sujet de la recherche et à la personne-chercheuse a longtemps agi comme un écran

de fumée devant des positions situées en faveur des hommes et de l'Occident (Yuval-Davis, 2012, p. 50). Sans parler d'un accès privilégié à la vérité ou à la connaissance chez une certaine catégorie de personnes, la théorie du point de vue situé permet de découvrir des idées et des connaissances qui diffèrent du discours hégémonique (Yuval-Davis, 2012, p. 54). Les connaissances de chacune, même celles de la personne-chercheuse, plutôt que reléguées au particularisme deviennent alors source de savoirs. Il se dessine ainsi un projet épistémologique qui consiste à valoriser des ressources cognitives jusqu'alors invisibilisées, exploitées et dépréciées, déterminées par, et élaborées depuis, les conditions matérielles d'existence des femmes et puis à transformer leur expérience en savoir (Dorlin, 2021, p. 20).

Dans le cadre de cette recherche, où des militantes féministes sont interpellées sur leur vécu, il est pertinent de mobiliser cette épistémologie. Dans un premier temps, elle permet de prendre un certain recul face à la production de savoir au sein même de ce mémoire de maîtrise et aux limites de celui-ci. Dans un second temps, elle permet de mesurer en quoi il est pertinent d'étudier les savoirs produits en marge de la sphère politique dominante. En effet, les savoirs produits par des groupes autoproclamés féministes, plutôt qu'un groupe de « femmes », marquent le caractère produit de cette position et démontrent ici qu'il s'agit d'une position construite à partir d'une situation subie plutôt que d'un point de vue où le féminin est essentialisé. La définition est alors politique, non ontologique (Dorlin, 2021, p. 20). En conséquence, les idées produites par ces groupes aux connaissances situées sont des savoirs politiques et engagés, mais elles ne sont pas dématérialisées.

2.2.3 Analyse documentaire

Considérant notre positionnement épistémologique abductif, nous avons choisi de réaliser une analyse documentaire dans le but de repérer et d'étudier des idées politiques. Cette méthode nous semble la plus appropriée en regard de notre cadre conceptuel, car elle s'intéresse surtout aux liens entre le langage, le pouvoir et le changement social, ce qui nous permet de dégager les arguments et les réflexions propres aux groupes féministes. Autrement dit, le choix de cette méthodologie est pertinent, car cette dernière permet l'intertextualité (Conan, 2016, p. 138).

Ces dernières remarques exigent quelques précisions de nature théorique. En effet, l'analyse des thématiques contenues dans ces documents est retenue, parce que l'objet même de notre étude est cette « intersection entre “pensées” et “histoire” » (Peñafiel, 2013, p. 183). Considérant notre choix de retenir les pensées politiques comme objet d'étude, il convient de définir celles-ci comme n'étant « ni un fait purement linguistique, ni une réalité historique, mais l'espace (conceptuel) de rencontre du langage et de l'histoire » (Peñafiel, 2013, p. 187). La perspective compréhensive et critique de ce choix méthodologique permet d'analyser le contenu manifeste d'un texte, mais également d'en exposer la dimension latente (à savoir les messages et les valeurs implicites) des discours étudiés. Il permet aussi d'analyser différents types de textes (Conan, 2016, p. 136), mais également de reconnaître leur subjectivité (Hallée et Garneau, 2019, p. 126). L'intérêt de ce choix méthodologique réside alors dans l'identification « de nouveaux découpages du social » et dans le repérage de l'interaction de divers niveaux historiques, sociologiques, voire idéologiques, au sein de la « formation discursive » étudiée qui n'était pas nécessairement attribuée d'emblée au mouvement féministe (Peñafiel, 2013, p. 192-193).

2.2.3.1 Corpus

Nous avons analysé certains documents parus dans les périodiques suivants : *La Vie en rose*, les cahiers du Groupe de recherche multidisciplinaire féministe de l'Université Laval (GREMF), les bulletins de la FFQ, l'Association des femmes autochtones du Québec⁷ ainsi que les mémoires présentés par les groupes de femmes à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, notamment par le CSF, la FFQ, le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) et autres. Nous avons consulté également des comptes rendus de rencontres, de colloques et de forums ainsi que des mémoires rédigés par des groupes de femmes et des groupes féministes, écrits à l'occasion de l'Accord du lac Meech, de la Commission Bélanger-Campeau ou des commissions régionales sur l'avenir du Québec (Annexe B). Ces types de documents sont d'ailleurs privilégiés par l'approche populaire en histoire des idées politiques (Bonin et Dupuis-Déri, 2019, p. 299-300). À cette fin, nous avons ciblé les mémoires présentés par ces groupes lors de la Commission Bélanger-Campeau, de l'Accord du lac Meech et du référendum de

⁷ L'organisme porte aujourd'hui le nom de Femmes autochtones du Québec.

Charlottetown, ainsi que les comptes rendus issus du Collectif des femmes immigrantes de 1990 d'une part, et, d'autre part, celui venant du forum Pour un Québec féminin et pluriel tenu en 1992.

Ces documents ont été examinés afin de dégager les éléments qui ont évolué dans la pensée féministe entre 1980 et 1995. Ils sont majoritairement disponibles en ligne, par le biais des sites internet de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec *via* la plateforme CUBIQ ou, encore, ils sont rendus accessibles par la Bibliothèque de science politique de l'Université du Québec à Montréal.

Considérant nos choix théoriques, ces documents ont été analysés dans le but de faire émerger les thématiques principales, puis distillés en thèmes. En effet, l'approche conceptualiste en histoire des idées politiques permet d'étudier les concepts présents dans ces discours et de donner un sens à l'utilisation spécifique qu'en ont fait les groupes féministes durant la période étudiée (Richter, 1995).

Enfin, les documents trouvés ont inspiré la recherche de militantes de la période ciblée pour participer aux entrevues semi-dirigées, puisqu'ils permettent de constater que certains groupes, en particulier la FFQ, étaient très actifs au sujet de la question nationale et du dossier constitutionnel lors de la période étudiée.

2.2.4 Entrevues semi-dirigées

Notre recherche qualitative se base également sur six entrevues semi-dirigées, d'une à deux heures chacune, menées auprès de féministes québécoises ayant milité dans un groupe féministe et ayant réfléchi collectivement à la question nationale. Le guide d'entretien (Annexe C) a été constitué dans le but d'analyser les idées politiques féministes entourant la question nationale au Québec durant la période 1980-1995 et de cerner la teneur des débats ayant eu lieu au sein de ces groupes. L'objectif premier ici était de mettre en contexte les efforts des militantes féministes qui réfléchissent alors à la question nationale québécoise afin d'en dégager une vision des idées politiques féministes sur la question nationale. Les entretiens semi-dirigés sont très importants dans notre démarche et ils constituent le cœur des résultats de recherche, car ils ont été révélateurs. Tellement d'éléments contextuels, anodins et anecdotiques ne pourront jamais être inscrits dans les livres qui traitent d'une période historique donnée. Avoir la chance d'échanger, de manière assez

informelle et ouverte, avec des personnes qui étaient présentes et politiquement actives lors de la période étudiée, ouvre une fenêtre sur le passé sur certains aspects subjectifs de leurs expériences. En ce sens, ces échanges constituent une grande source d'inspiration et d'enrichissement des résultats de recherche.

En complément, l'analyse documentaire permet d'étoffer notre argumentaire ainsi que de combler les défaillances et les instabilités de la mémoire humaine (Mihelj, 2013). Et c'est finalement l'analyse combinée de sources primaires et secondaires qui permet de répondre à la question de recherche de manière approfondie dans les deux derniers chapitres de ce mémoire.

Dans le but d'assurer qu'elles acceptaient d'être identifiées et enregistrées, toutes nos participantes ont signé un formulaire de consentement. Ce dernier détaille également de manière exhaustive les mesures prises pour protéger la confidentialité des données brutes ainsi que leur utilisation ultérieure. Par ailleurs, ces processus ont préalablement été sanctionnés par l'obtention d'un certificat éthique.

Le mémoire de Rosa Pires (2017) ayant été une source d'inspiration importante, nous avons choisi d'utiliser la méthode dite « boule de neige » pour recruter des participantes. Celle-ci permet d'obtenir des échantillons qui mesurent des relations et qui détectent la présence de groupes sociaux (Handcock et Gile, 2011). Elle est surtout utilisée pour repérer des « populations difficilement identifiables [dans] l'objectif d'étudier les caractéristiques recelant des données plus qualitatives que quantitatives » (Pires, 2017, p. 51). Concrètement, la méthode « boule de neige » permet de s'infiltrer en peu de temps dans un réseau social qui est inconnu à la personne-chercheuse. Construire un échantillonnage à partir de cette méthode consiste essentiellement à demander aux premières participantes d'identifier d'autres participantes qui correspondent aux critères, et ainsi de suite (Vogt, 2005, p. 300). À cette étape, il a été intéressant de constater que les noms de certaines personnes sont revenus à plusieurs reprises, suggérant ainsi une certaine saturation de l'échantillon. Cependant, pour rester fidèles à nos critères de sélection, certains noms n'ont pas été retenus. Ces critères étaient les suivants : 1) ne pas s'identifier comme un homme cisgenre, afin de centrer les analyses des personnes historiquement marginalisées ; 2) avoir agi au sein d'une organisation féministe autonome durant toute, ou une partie, de la période 1980-1995 ; 3) avoir réfléchi collectivement à la question nationale dans une perspective féministe.

Ainsi, les six participantes ont été sélectionnées en raison de leur implication dans un ou dans plusieurs groupes féministes lors de la période étudiée (1980-1995) et du fait qu'elles avaient réfléchi à la question nationale au sein de ce groupe ainsi qu'en raison de l'intérêt qu'elles avaient à participer à notre projet. Cette question d'intérêt fait l'objet d'une attention particulière dans la section portant sur les limites de notre recherche.

2.2.4.1 Recrutement

Nous avons recruté les participantes en deux temps. D'abord, nous avons ciblé les militantes féministes actives dans les groupes féministes qu'il était possible de repérer dans les documents écrits lors de la période ciblée, puis en discutant de notre projet dans nos réseaux de contacts. Les premiers contacts ont été faits par courriel (7) ou, lorsqu'une adresse courriel s'est avérée impossible à trouver, par la plateforme de réseautage professionnel *LinkedIn* (6), par téléphone (1), par la plateforme de messagerie *Messenger* (2) ou par le biais du site personnel de la personne visée (2). En tout, ce sont dix-huit personnes qui ont été approchées pour participer aux entrevues. De ces dernières, six n'ont jamais répondu ou bien elles ont répondu que de participer à notre projet ne les intéressait pas. Les douze autres demandes ont reçu une réponse positive qui nous signifiait que les femmes interpellées acceptaient de recevoir plus d'informations sur notre projet et de nous parler quelques minutes au téléphone pour une pré-entrevue. À la suite de ce second contact téléphonique, six participantes ont choisi de ne pas participer. Certaines sentaient qu'elles n'avaient pas été « assez actives » durant la période ciblée, d'autres ne se rappelaient pas assez bien les événements de cette période et une personne a mentionné avoir tourné la page sur la question nationale. Les six personnes restantes sont celles qui ont participé aux entrevues semi-dirigées.

En tout, ce sont dix-huit femmes provenant de neuf groupes féministes qui ont été contactées ; les six participantes finales proviennent de quatre groupes féministes actifs durant la période étudiée. Les entretiens ont eu lieu au cours l'automne 2022 dans des espaces publics permettant la confidentialité, comme les salles de travail d'équipe de la Bibliothèque de l'Université du Québec à Montréal ou, si les participantes en faisaient la demande explicite, à leur domicile.

Tableau 2.1 : Participantes aux entrevues semi-dirigées

Participant	Groupes féministes d'attache	Années actives au sein des organismes d'attache lors de la période étudiée
Shree Mulay	Centre communautaire des femmes sud-asiatiques	1981-1995
Marjorie Villefranche	Maison d'Haïti	1983-1995
Charlotte Thibault	FFQ (permanence) Relais-Femmes de Montréal FFQ (C.A)	1987-1990 1982-1985 1980-1986
Ginette Drouin	Y des Femmes FFQ	1980-1985 1985-1989
Ariane Émond	<i>La Vie en rose</i>	1980-1987
Françoise David	L'R des centres des femmes FFQ	1987-1994 1994-2001

2.2.5 Analyse des données

Pour traiter ces données, nous avons choisi l'analyse de contenu thématique, qui se comprend comme la codification initiale dans l'analyse par théorisation ancrée (Charmaz, 1983 ; Paillé et Mucchielli, 2021, p. 270), et ce, en suivant un processus abductif. Par souci d'efficacité, nous avons choisi d'utiliser le logiciel d'analyse qualitative *NVivo* pour coder les données recueillies et pour faciliter l'intertextualité dans l'analyse thématique combinée de nos entrevues et de notre corpus documentaire (Paillé et Mucchielli, 2021, p. 274).

Une fois les entretiens dûment retranscrits, la première étape de ce processus consiste à faire une lecture générale des documents ainsi que des *verbatim* pour s'imprégner des récits de chacune des

participantes. La deuxième étape exige de repérer les grandes thématiques qui se dégagent de l'ensemble de ces données et qui sont en lien avec notre question de recherche, puis de leur attribuer un nom. En nous inspirant notamment du travail de terrain effectué par Chantal Maillé dans son ouvrage *Cherchez la femme. Trente ans de débats constitutionnels au Québec* (2002) et de notre cadre théorique, nous avons pu ensuite distiller trois thèmes : 1) les lieux d'échanges ; 2) les conflits survenus ; 3) la communauté imaginée et le projet social émergent des réflexions féministes. La troisième et ultime étape de ce processus de recherche est de dégager le sens des thèmes retenus et de les relier les uns aux autres (Paillé et Mucchielli, 2021, p. 296) afin de créer une analyse cohérente et révélatrice d'éléments pour répondre à la question de recherche.

2.2.6 Limites de la recherche

Comme le soulève Maillé, bien que la représentation politique des femmes soit dynamique et assurée par des mouvements féministes diversifiés, il faut admettre que certaines voix sont plus entendues que d'autres au sein des groupes féministes québécois, notamment lorsqu'il est question de la question nationale et de la souveraineté. Par exemple, les groupes qui représentent les femmes minoritaires n'ont jamais reçu la même attention que ceux qui représentent la majorité, soit les femmes cisgenres, blanches, de classe moyenne, voire aisée et dans le cas du Québec, francophone (Maillé, 2002, p. 28). En ce sens, les angles morts présents dans nos sources primaires se reproduiront certainement en partie au sein de notre propre recherche et ils en constituent une limite.

En ce qui a trait à la méthode « boule de neige », il convient de dire que l'identification des participantes par d'autres participantes comporte le risque de la prépondérance d'une pensée homogène au sein de l'échantillon et peut apparaître comme un inconvénient, car le risque d'un biais de sélection peut limiter la diversité des perspectives représentées dans l'échantillon et donc ne pas représenter l'ensemble de la population cible.

En raison de cette limite potentielle, nous avons activement tenté de diversifier les lieux de militance des personnes interpellées. Lors de la prise de contact pour la participation aux entretiens semi-dirigés, la moitié des personnes contactées, à savoir neuf femmes, militaient dans un groupe par et pour les femmes racisées. Toutefois, seulement deux d'entre elles ont accepté de réaliser l'entretien. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette disparité : l'exclusion systémique au sein des

groupes féministes dominants, d'autres priorités politiques durant la période ciblée ou actuelle, ou encore un manque de confiance envers nous, chercheuse issue du groupe majoritaire au Québec. De la même manière, l'analyse documentaire révèle que certains groupes ont été plus représentés que d'autres auprès des instances de pouvoir lorsqu'il était question de débattre publiquement de la question nationale. Il en va de même, au sein de notre corpus, pour les documents produits par ces mêmes groupes. De plus, les femmes ayant accepté de participer aux entretiens semi-dirigés ont occupé des postes importants, voire de dirigeantes, au sein de leurs groupes respectifs. Parmi les demandes d'entrevue déclinées se trouvaient des militantes n'ayant pas occupé de postes dirigeants, mais celles-ci ne se reconnaissent pas la légitimité de participer à notre projet. Ainsi, bien que cette analyse mette l'accent sur le travail militant, il est nécessaire de reconnaître cette caractéristique chez notre échantillon.

Néanmoins, même si nous considérons avoir atteint une certaine saturation théorique malgré la petite taille de notre échantillon, la forte présence d'un même groupe social au sein de celui-ci et la prépondérance de certains groupes dans notre corpus constituent des limites inhérentes à cette recherche. Les groupes de femmes autochtones, par exemple, ne sont pas adéquatement représentés dans notre analyse.

En outre, comme toute méthode qualitative, la méthode « boule de neige » n'offre pas des résultats pouvant être généralisés. Considérant que notre cadre théorique cherche à comprendre les idées politiques des groupes contestataires, les féministes, et considérant que ceux-ci ont des points de vue et des idées politiques hétérogènes, nous ne cherchons pas une pensée identique, mais plutôt de multiples pensées qui viendraient nous éclairer sur l'évolution de ces idées, notamment chez les groupes marginalisés au sein du groupe contestataire étudié. En ce sens, il aurait été optimal d'obtenir des entretiens avec des femmes issues de différents groupes féministes et idéalement issues de groupes à majorité non blanche ou autrement minorisés dans les luttes féministes. Par ailleurs, la petite taille de notre échantillon est un obstacle en soi et ne permet pas de réaliser une analyse approfondie des différences entre les participantes, lorsqu'on tient compte de leurs communautés d'origine et de leur âge, par exemple.

CHAPITRE 3

LES LIEUX D'ÉCHANGES ET LES CONFLITS SURVENUS

Ce troisième chapitre constitue le cœur de notre mémoire puisqu'il se concentre sur l'évolution des idées politiques des groupes féministes quant à la question nationale entre 1980 et 1995. En nous appuyant sur les entrevues que nous avons menées auprès de six féministes militantes de l'époque, sur des sources documentaires ainsi que sur la littérature pertinente, nous montrons que l'évolution des idées politiques des groupes féministes québécois au sujet de la question nationale durant la période 1980-1995 va au-delà de la dualité entre appuyer ou non l'indépendance du Québec. Cette évolution réside plutôt dans la façon dont ces groupes perçoivent leur rôle et dans la formation d'un projet de société en lien avec l'avenir du Québec.

Dans cette perspective, ce chapitre, à l'aide des deux premiers thèmes que nous avons retenus pour faire l'analyse des résultats, synthétise les événements ayant marqué les groupes féministes lors de la période sociohistorique ciblée ci-avant. Avec le premier thème, « Les lieux d'échanges », nous identifions plusieurs instances ayant permis aux groupes féministes de discuter collectivement de la question nationale. Avec le deuxième thème, « Les conflits survenus », nous abordons les différentes sources de tensions entre divers groupes féministes afin de montrer, d'une part, que la pensée féministe n'a jamais été monolithique quant à la question nationale et, d'autre part, que des événements précis ont agi comme déclencheurs dans l'implication des groupes féministes en ce qui a trait à l'avenir social et politique du Québec.

3.1 Les lieux d'échanges

Les lieux d'échanges sont des espaces privilégiés qui favorisent la mobilisation, les partages et la construction de savoirs collectifs. Dans *L'espace des mouvements sociaux*, Lilian Mathieu, en 2007, définit le concept éponyme de son ouvrage « comme un univers de pratique et de sens relativement autonome à l'intérieur du monde social, et au sein duquel les mobilisations sont unies par des relations d'interdépendance » (Mathieu, 2007, p. 133). Puis, en 2012, il décrit les « lieux d'échanges » comme des espaces réunissant les act·eur·rice·s impliqué·e·s au sein d'un mouvement social. Dans ce lieu, les participant·e·s partagent des idées, des savoirs et coordonnent leurs actions. Ces lieux peuvent prendre différentes formes, notamment des réunions, des assemblées générales

ou des manifestations, et ils incluent les espaces (physiques ou idéologiques) de relations avec les autres mouvements sociaux. Ils jouent un rôle central dans la mobilisation, dans la construction de solidarités et dans la diffusion des idées au sein des mouvements sociaux.

Par ailleurs, nous avançons qu'une idéologie peut conduire à constituer des lieux d'échanges, des terrains d'entente, étant donné qu'elle se définit « comme un système d'idées et de jugements, organisé et autonome, qui sert à décrire, expliquer, interpréter ou justifier la situation d'un groupe ou d'une collectivité dans l'espace » (Gilbert, 1986). Il est donc permis d'estimer que le fait d'adhérer à une même idéologie (donc de prioriser un même système d'idées et de jugements) peut amener certaines personnes à constituer un ou des lieux d'échanges priorisant l'idéologie (de gauche, féministe, etc.) à laquelle elles adhèrent ; ce ou ces lieux (cet ou ces espaces) étant non nécessairement physiques et pouvant être compris comme un ou des terrains d'entente.

Ainsi, les membres des groupes féministes, actrices d'un mouvement social, lorsque réunies en un tel lieu d'échange, peuvent partager leurs expériences, leurs analyses et leurs réflexions sur les structures de pouvoir ainsi qu'au sujet des différentes oppressions qu'elles vivent. Les savoirs qui émanent de ces espaces privilégiés leur permettent de développer des analyses collectives et des outils théoriques qui remettent en cause les structures de pouvoir et qui donnent des perspectives de transformation sociale et de résistance (Guillaumin, 1981).

Plusieurs lieux d'échanges ayant eu une importance particulière durant la période 1980-1995 peuvent être identifiés dans les entrevues semi-dirigées que nous avons réalisées ainsi que dans les documents que nous avons étudiés. Il nous apparaît intéressant de s'y attarder dans le cadre de la présente analyse, car ces lieux d'échanges ont permis aux groupes féministes québécois de l'époque ciblée de construire des savoirs collectifs et critiques en ce qui a trait à la question nationale.

3.1.1 La FFQ : Un lieu important et fondateur d'autres lieux d'échanges

Durant la période 1980-1995, il est possible de dire que la FFQ est un lieu d'échange d'une grande importance, comme en témoignent les nombreuses archives de ce regroupement ainsi que les militantes interviewées aux fins de ce mémoire. Comme l'explique en entrevue Charlotte Thibault, membre du conseil d'administration de la FFQ entre 1980 et 1986, puis directrice générale de la FFQ entre 1987 et 1990, la Fédération se compose de femmes politisées et actives. La FFQ publie

plusieurs mémoires sur les enjeux constitutionnels, notamment en 1987, en 1990 et en 1995, et elle travaille ces dossiers en continu, comme le montre notamment la thèse de Flavie Trudel (2009).

Par ailleurs, le FFQ est à l'origine de la mise sur pied d'autres lieux d'échanges, notamment le forum Pour un Québec féminin et pluriel de 1992 et la vaste consultation de ses membres entourant le second référendum sur la souveraineté, en 1995.

3.1.2 Le forum Pour un Québec féminin et pluriel : Un évènement féministe rassembleur

Ayant eu lieu à Montréal du 29 au 31 mai 1992, ce rassemblement d'envergure vise à rassembler des femmes de différentes régions du Québec pour qu'elles puissent discuter des enjeux liés à l'égalité des sexes et au féminisme. Son objectif principal est de permettre aux femmes des quatre coins du Québec, et de tous les milieux, de se rencontrer, d'échanger et de discuter des problématiques auxquelles elles font face. Ce forum vise à renforcer la solidarité entre les femmes et à promouvoir une société plus juste et égalitaire et il est une occasion pour elles de partager leurs expériences, de se mobiliser et de proposer des actions concrètes pour faire avancer l'égalité des sexes au Québec.

Le forum Pour un Québec féminin et pluriel propose des ateliers, des groupes de discussion, des conférences et des séances plénières où des expertes et des militantes féministes s'expriment sur divers sujets liés aux droits des femmes. Des thèmes tels que la violence faite aux femmes, l'égalité au travail, l'accès à l'éducation, la santé reproductive et les enjeux constitutionnels y sont abordés. Finalement, c'est un demi-million de femmes qui sont touchées, soit par le biais de la démarche de consultation préalable, soit par l'évènement en tant que tel. Il est important de considérer ce lieu d'échange, car son compte rendu trace les contours d'un véritable projet de société féministe.

3.1.3 Le NAC : Un large lieu de mobilisation et de coordination féministe

Du côté canadien, le *National Action Committee on the Status of Women* (NAC), fondé en 1971, est également un lieu d'importance, d'autant plus qu'il est formé par des groupes provenant de l'ensemble des provinces canadiennes ainsi que par des membres individuelles. Le NAC a comme mission d'offrir une voix collective et unifiée aux femmes, en favorisant la solidarité et la coordination entre les différentes actrices du mouvement féministe.

Au cours des décennies 1980 et 1990, le NAC joue un rôle actif dans les enjeux constitutionnels canadiens et adopte une position critique vis-à-vis des débats constitutionnels (Dobrowolsky, 2000). Le NAC s'implique dans le processus de réforme constitutionnelle initié par le gouvernement canadien dans les années 1980, notamment lors des discussions entourant l'Accord du lac Meech, en 1987, et l'Accord de Charlottetown, en 1992. Cet organisme exprime notamment des réserves quant au contenu de ces accords et quant à leur impact sur les droits des femmes, estimant qu'ils ne répondent pas adéquatement aux préoccupations féministes. Plusieurs de nos entrevues ont révélé que ces préoccupations ont souvent heurté les groupes féministes du Québec et qu'elles ont généré des tensions, notamment en ce qui a trait aux débats entourant l'Accord du lac Meech. Alors que les féministes du Canada anglais le considéraient comme une menace, les féministes québécoises exprimaient l'opinion contraire, « voyant dans la clause de société distincte la garantie que le Québec allait aussi affirmer son statut distinct en continuant de se montrer progressiste dans les dossiers de condition féminine » (Maillé, 2002, p. 61). Néanmoins, le NAC semble avoir été un lieu d'échange important ayant influencé les positions des groupes féministes à l'étude, puisqu'il leur a permis de se mobiliser et de considérer une diversité d'opinions.

C'est également un lieu privilégié pour les contacts avec les groupes de femmes autochtones, comme l'explique Ginette Drouin, qui a œuvré comme présidente de la FFQ de 1985 à 1989. Durant cette période, ces groupes ne sont pas membres de la FFQ et bien qu'ils aient pu rechercher une certaine solidarité auprès de la FFQ sur certains dossiers, leur présence au sein des organismes canadiens permet aux féministes québécoises d'avoir des échanges intéressants avec ces groupes ou des liens particuliers avec des femmes autochtones politiquement actives. À titre d'exemple, il est possible de remarquer que Marthe Gil-Dufour de Pointe-Bleue (Mashteuiatsh) est sur la liste du conseil d'administration de la FFQ au début des années 1980, à la suite d'une intervention réussie de la part de Sheila Finestone, alors présidente de la FFQ, pour contrer l'éviction forcée d'une femme autochtone sans statut. Cette intervention a alors engendré l'affiliation du groupe Femmes autochtones du Québec à la FFQ, créant ainsi un pont qui a pu perdurer entre elles (Ricci, 2023, p. 52).

3.1.4 La gauche politique : Un lieu de convergence des idéaux sociaux

Par ailleurs, la gauche politique au Québec représente un autre lieu d'échanges où les idées politiques des groupes féministes ont pu être influencées en raison de la porosité des mouvements sociaux (Mathieu, 2012). En effet, dans le Québec des années 1980-1995, s'observe une convergence des idéaux politiques de plusieurs mouvements sociaux distincts en raison de l'idéologie de la gauche politique. Ces deux décennies sont marquées par une effervescence politique et sociale, où divers groupes se mobilisent autour de revendications communes. L'idéologie de la gauche politique, qui priorise la justice sociale, l'égalité économique et la critique du capitalisme, sert de cadre unificateur, entre autres, aux mouvements féministes, syndicaux, nationalistes québécois et communautaires qui partagent à certaines occasions une critique du système dominant et qui cherchent à promouvoir une société plus égalitaire et solidaire.

L'idéologie de la gauche politique fournit un terrain d'entente à ces mouvements, leur permettant de trouver des points de convergence, malgré leurs différences et priorités spécifiques. Elle sert de base pour construire une critique systémique et pour proposer une alternative aux politiques néolibérales en vigueur à l'époque sous la forme d'un nouveau projet social aux contours plus progressistes (Gagnon et Lachapelle, 1996). Cette convergence contribue à renforcer le mouvement social québécois, à élargir sa portée et à avoir un impact significatif sur la scène politique et sociale de la province.

La convergence des idéaux politiques de gauche dans le Québec des décennies 1980 et 1990 s'est souvent cristallisée autour de la cause souverainiste. Le mouvement souverainiste québécois, qui cherchait l'indépendance politique du Québec vis-à-vis du Canada, a attiré un soutien important de la part des groupes de gauche. Pour de nombreux militants de gauche, la souveraineté du Québec représente une opportunité de construire un État plus progressiste, davantage en phase avec les valeurs de la gauche politique et de la social-démocratie.

Comme le notent Shree Mulay, cofondatrice du *South Asian Women's Community Centre* (SAWCC)⁸ et directrice clinique du centre de recherche de l'hôpital Royal Victoria, et Marjorie

⁸ Le SAWCC, fondé en 1981 par neuf femmes d'origine sud-asiatique qui voyaient la nécessité de construire un centre adapté aux besoins de la communauté de femmes sud-asiatiques à Montréal, est un centre de femmes communautaire

Villefranche, directrice générale de la Maison d'Haïti⁹ et militante féministe de longue date, en se remémorant les ancrages politiques de leurs groupes respectifs, les missions de leurs organismes s'inscrivaient dans le sillage de la gauche politique, car elles étaient alignées avec des objectifs de justice sociale ainsi qu'avec l'éradication de la violence et des discriminations au sein de la société.

Shree Mulay raconte que la gauche politique représentait un lien entre les membres de son organisme, qui étaient souvent allophones et socialement isolés en raison de la barrière de la langue, et le reste de la société québécoise. En effet, le SAWCC obtient un support direct et indirect de la part du PQ, notamment de Gérard Godin qui est l'invité d'honneur lors de la fondation de l'organisme en 1981. Selon elle, ce centre de femmes se campe bien à gauche, ce qui représente une condition *sine qua non* du féminisme : « *I'm sorry, but feminists were never on the right!* »¹⁰.

En outre, Charlotte Thibault se souvient que, sans généraliser, les souverainistes étaient perçus par les féministes de la FFQ comme étant plus progressistes que les fédéralistes. En ce sens, il y avait un lieu d'échanges et des discussions possibles entre les féministes et les souverainistes dans le giron de la gauche politique. Le milieu communautaire, dont font partie les groupes de femmes, a également largement appuyé la souveraineté à l'instar du milieu syndical. Ce phénomène de convergence de la gauche politique existe au Québec entre le mouvement des femmes et les autres mouvements sociaux depuis plusieurs décennies. Dès les années 1970, il y a pour certains groupes féministes un parallèle à faire entre la libération des femmes et la libération nationale, par le biais d'une révolution socialiste. Bien que les groupes féministes critiquent la gauche, parfois sévèrement, et que les féministes sont réalistes au fait que la libération des femmes n'ira jamais de soi avec une révolution socialiste, il demeure néanmoins que tous ces mouvements partagent un « ennemi commun » (Mills, 2010, p. 130). De plus, ce phénomène n'est pas étranger à la

dont le travail est guidé par le féminisme et qui est ancré dans l'activisme collectif et l'action sociale. (*The South Asian Women's Community Centre*, 2023)

⁹ La Maison d'Haïti est un organisme communautaire et culturel, fondé en 1972, qui a pour missions l'accueil, l'éducation, l'intégration et l'amélioration des conditions de vie des personnes d'origines haïtienne, afro descendantes et immigrantes. L'organisme se dévoue à la défense de leurs droits et à la promotion de leur participation au développement de la société d'accueil. (La Maison d'Haïti, 2023)

¹⁰ Certaines des citations des militantes féministes ont été retouchées pour en faciliter la lecture et harmoniser le passage de l'oral à l'écrit.

dynamique que nous étudions et il explique en partie la position qu'a prise la FFQ au sujet de la souveraineté en 1995, comme le raconte Françoise David :

Il y avait plein de mouvements sociaux qui avaient pris pour le OUI. Et on n'était pas mal tous [...] dans le même cycle. Si on veut prendre en main tous les outils, si on veut posséder tous les outils dont on a besoin pour lutter contre les inégalités sociales, contre la pauvreté et avoir un Québec du progrès social, bien, il nous faut tous nos outils. Puis ça, ça s'appelle la souveraineté du Québec. (Entrevue avec Françoise David).

En 1980, toutefois, bien que les idées de la gauche aient également pu traverser le groupe féministe du magazine *La Vie en rose*¹¹, elles n'ont pas su le rallier à la cause souverainiste, comme l'explique Ariane Émond, cofondatrice du magazine :

Il y avait tout le malaise d'un groupe de femmes [...] traversé par les idées de la gauche du temps, qui prenait l'État avec des pincettes, qui avait toujours peur d'être déçu, à juste titre, par des grands discours. Mais, dans la pratique, et pour qui la priorité [ce n']était pas de faire l'indépendance. Même si individuellement on a toutes voté OUI, de toutes les femmes que je connais autour de *La Vie en rose*, on a toutes voté OUI. Ça [n'a pas] été le même cas à la Fédération des femmes du Québec qui avait une amplitude beaucoup plus large que nous. [...] Et j'avoue jusqu'à quel point on l'a regretté, on a regretté de ne pas avoir compris que si le OUI ne passait pas, ça accélérerait quelque chose qu'on pressentait déjà dans les années au début des années 80. Une espèce de frilosité... le retour des bien-pensants. Parce que les années folles du féminisme, ce n'est pas les années 80, nous, on arrive dans les années 80, là c'est la décennie de la tristesse. Les années 90, c'est la décennie de l'antiféminisme, donc on est encore portées par la vague de tout est possible si on se met ensemble, on peut brasser la cage et essentiellement, c'était l'objectif de *La Vie en rose*. Nous voulons, avec nos petits moyens, se mêler de tout, parler haut et fort, pas nécessairement au nom de toutes les femmes, mais de porter des voix multiples de femmes qui pensent leur société. Et c'était ça qu'on essayait de faire. Mais pour la question nationale... On n'a pas saisi le moment historique. (Entrevue avec Ariane Émond).

Ce phénomène de convergence des idéaux de gauche, doublé d'un mouvement des femmes beaucoup plus fort en 1995 qu'en 1980, explique en partie, selon Charlotte Thibault, pourquoi les

¹¹ *La Vie en rose* (1980-1987) est magazine d'actualité féministe qui porte un regard critique sur l'actualité politique, sociale et culturelle du Québec. D'abord trimestriel puis mensuel, ce magazine propose des éditoriaux, des chroniques, des textes de fiction, des dossiers et des reportages fouillés sur plusieurs questions d'actualité (CDÉACF, 2011).

groupes féministes ont pris plus de place sur la scène publique dans les mois qui ont précédé le second référendum et pourquoï ils ne l'ont pas fait avant le premier.

3.1.5 Le Parti Québécois : Un interlocuteur important

Au cours de la période 1980-1995, les liens entre le PQ et les groupes de femmes au Québec sont complexes. Le PQ, parti politique souverainiste de centre gauche, a alors une plateforme politique qui se rapproche des idéaux de gauche défendus par certains groupes de femmes, créant possiblement un terrain propice à la convergence de leurs idéaux politiques. Sans affirmer que le Parti Québécois représentait un lieu d'échanges pour les féministes, il a été souligné en entrevue, tant par Charlotte Thibault que par Ginette Drouin, que le PQ avait un noyau solide de femmes qui se présentaient sous sa bannière, dont plusieurs étaient issues du mouvement des femmes et reconnues par leurs paires comme féministes¹², ce qui pouvait justifier la perception des féministes que le PQ serait un meilleur interlocuteur pour elles une fois au pouvoir. Néanmoins, le fait de ne pas s'associer directement avec un parti politique a toujours été une préoccupation, comme l'explique Ginette Drouin :

C'est sûr qu'il y a peut-être une dynamique qui n'est pas décrite. La Fédération prend position ouvertement pour l'indépendance au référendum, qu'on rate de très, très peu. Amène des revendications, c'est le PQ qui est au pouvoir. Alors là, sans être partisan, on est des ami-e-s. On pense pareil. C'est-à-dire qu'on a des affinités, on ne pense pas pareil pour tout et on n'exécute pas les choses par le même chemin, mais en tout cas. On a des affinités qui sont là... (Entrevue avec Ginette Drouin).

En 1980, certaines militantes féministes ont soutenu le PQ et ont trouvé des affinités avec ses positions politiques, notamment en ce qui concerne la promotion des droits des femmes, l'égalité des sexes et la justice sociale. D'une part, le parti, sous le leadership de René Lévesque, s'était engagé à mettre en œuvre les recommandations du Conseil du statut de la femme (CSF) consignées dans le rapport *Pour les Québécoises égalité et indépendance* paru en 1978 (Payette, 1981, p. 70). D'autre part, il y avait aussi des critiques et des tensions entre certains groupes de femmes et le PQ, parce que certaines militantes féministes estimaient que le parti n'accordait pas suffisamment

¹² En 1980, il est possible de nommer Lise Payette. En 1995, Céline Signori et Lise Leduc étaient issues du mouvement des femmes.

d'attention aux enjeux spécifiques aux femmes ou qu'il ne prenait pas des mesures assez audacieuses pour promouvoir l'égalité des sexes. Certaines ont également souligné que les priorités du mouvement souverainiste pouvaient reléguer au second plan les luttes féministes et les revendications des femmes, comme le rappelle Ariane Émond, qui croit que cette dynamique s'est perpétuée jusque dans les années 1990 :

[D]ans nos pages, on a régulièrement parlé des différents gouvernements en place et les différentes mesures pour accélérer l'avancement des femmes. On les a analysés, décriés souvent et [on a] montré que c'était souvent de la façade. Comme les têtes dirigeantes, même du PQ, étaient vraiment des gars un peu macho qui n'étaient pas intéressés par les garderies, et surtout pas par l'avortement. René Lévesque, tout intéressant qu'a été ce personnage, a mis son veto pour empêcher, déjà, une motion en faveur de l'avortement libre et gratuit [en 1978]. Et nous étions allées en 1977, le 8 mars, déposer [...] à l'Assemblée nationale le manifeste « *Nous aurons les enfants que nous voulons* ».

Là-dessus, on a été conséquentes parce que dans nos pages jusqu'à la fin, *La Vie en rose* a toujours suivi avec passion le débat sur l'avortement, mais aussi sur toutes les questions liées à l'avancement de notre société, pour le bien commun. On a toujours trouvé moyen de montrer que, parfois, on parlait au nom des femmes, mais que peu de femmes parlaient et que quand elles se mettaient ensemble pour parler [...]. [En 1985] une trentaine de groupes de femmes [se] sont assis avec le PQ pour essayer de voir comment on peut aller de l'avant. Je veux dire, il n'est pas resté grand-chose après. Puis, les femmes se rendent compte qu'elles avaient mis tellement d'efforts. La Commission [Bélanger-]Campeau... ce que les femmes ont fait pour essayer de faire valoir leurs points de vue diversifiés sur une société plus démocratique, représentative, inclusive. Elles ont été des dizaines à faire des mémoires magnifiques... Il n'est pas resté grand-chose. (Entrevue avec Ariane Émond).

C'est cette même position qui a d'ailleurs permis au RFQ d'inviter les femmes à annuler leur vote au référendum de 1980 en y inscrivant le mot « Femmes » sur leur bulletin de vote (Yanacopoulo, 2003). Bien que cette initiative n'ait pas obtenu beaucoup de succès, elle témoigne néanmoins d'une vision féministe radicale qui s'oppose au PQ et qui ne considère pas que l'indépendance, telle que proposée en 1980, soit un moteur d'émancipation pour les femmes du Québec (Couillard, 1987, p. 90 ; Dumont et Toupin, 2011, p. 681).

Par ailleurs, notons que le PQ était un interlocuteur important pour d'autres groupes alors qu'il était au pouvoir. Plusieurs rendez-vous politiques ont été manqués entre le PQ et les groupes

autochtones, notamment entre 1976 et 1981, comme l'écrit Dalie Giroux en s'appuyant notamment sur les travaux de l'anthropologue Rémi Savard :

Soit les Autochtones s'assimilent aux Québécois et se mettent au service de leur économie, soit ils sont exclus de la réalité politique et territoriale du Québec nouveau – la mentalité colonisatrice [...] est incapable de penser au-delà, et le Québec ne semble pas à cette époque en mesure de penser son indépendance autrement que par le biais de l'accaparement de la position du maître. (Giroux, 2020, p. 33)

En somme, le PQ ne peut pas être considéré comme un lieu d'échanges pour les groupes de femmes, bien qu'il puisse être considéré comme un « lieu » au sens où nous l'avons défini ci-avant. En effet, pour les féministes, il ne s'agit pas d'un lieu où elles pouvaient se réunir et construire des savoirs concernant leur oppression ainsi que leurs idées spécifiques. Pour les féministes, il est impossible de se pencher sur la question nationale en occultant les idées féministes, lesquelles sont peu ou pas présentes au PQ. Cependant, le PQ a été mentionné à plusieurs reprises dans les entrevues que nous avons menées comme ayant été un interlocuteur important.

3.1.6 La Marche du Pain et des Roses

La Marche du Pain et des Roses qui a eu lieu au Québec du 26 mai au 4 juin 1995 est une manifestation d'envergure visant à revendiquer des droits sociaux et économiques pour les femmes et à dénoncer la pauvreté. Il s'agit d'une initiative de la FFQ qui a permis de rejoindre des centaines de femmes et de les inviter à marcher 200 kilomètres, à raison de 20 kilomètres par jour, entre Montréal et Québec. Les participantes proviennent des quatre coins de la province et présentent au gouvernement des demandes concernant les droits économiques et sociaux des femmes. Le référendum de 1995 crée des lieux, des espaces où les conditions permettent au mouvement féministe de discuter avec le gouvernement du Québec, alors dirigé par le premier ministre Jacques Parizeau. Le 4 juin 1995, c'est près de 20 000 personnes qui attendent les féministes à Québec, qui sont désormais bien représentées sur la scène politique, alors qu'elles l'étaient très peu quinze ans auparavant (Dumont, 2019, p. 252). Selon Charlotte Thibault, le lien entre la Marche et le référendum s'explique par le contexte du référendum qui favorise alors les discussions avec le gouvernement au sujet des enjeux féministes : « Tu sais qu'il y avait un lien, on donnait un bonbon aux groupes de femmes pour les satisfaire, pour essayer qu'elles adhèrent au parti au pouvoir, soit pour un référendum ou une élection » (Entrevue avec Charlotte Thibault).

La Marche a été marquée par des manifestations dans les rues, des discours, des ateliers et des performances artistiques. Elle a été l'occasion de mettre en lumière les réalités vécues par les femmes au Québec, de sensibiliser la population à ces enjeux et de faire pression sur le gouvernement pour qu'il prenne des mesures concrètes pour améliorer la situation des femmes.

La Marche du Pain et des Roses est un lieu d'échanges, puisqu'il s'agit d'une initiative féministe qui se déroule dans un contexte où la question nationale préoccupe le Québec. Cet événement a été soulevé à plusieurs reprises par les féministes interviewées, notamment parce que sa conclusion coïncide avec le moment où la FFQ réalise la vaste consultation de ses membres au sujet du second référendum.

3.1.7 Lieux d'échanges pour les femmes immigrantes

Les femmes immigrantes sont mieux représentées dans certains groupes que d'autres lors de la période étudiée. Notons deux lieux d'échanges ayant favorisé la construction d'une identité et d'une conscience collective ainsi que la formation de réseaux et d'alliances entre les participantes. Le colloque « Femmes immigrées, à nous la parole », qui a lieu en juin 1982 et le Rassemblement des femmes immigrantes du Québec, tenu en mars 1989, sont deux lieux-événements importants du vivre-ensemble collectif, car ils sont des espaces où les actrices de groupes marginalisés cherchent à faire entendre leurs voix et leurs idées politiques. Ces événements sont des occasions pour les femmes immigrantes du Québec de se rassembler, de partager leurs expériences, leurs revendications et leurs analyses sur les enjeux liés à l'immigration et à leur statut de femmes immigrantes, et d'agir collectivement. Ils ont été des espaces de dialogues et de solidarité où ces femmes ont pu exprimer leurs préoccupations spécifiques et œuvrer ensemble pour faire valoir leurs droits et leurs aspirations.

Par ailleurs, la question nationale ne semble pas avoir été un sujet abordé lors du colloque « Femmes immigrées, à nous la parole » et lors du Rassemblement des femmes immigrantes du Québec. En effet, les documents archivés qui découlent de ces événements ne révèlent rien de ce thème. Nous croyons que cette absence peut être interprétée à la lumière des propos de Marjorie Villefranche. En effet, les communautés de femmes dites immigrantes ou racisées avaient d'autres enjeux à prioriser. Les décennies 1980-1990 ont été particulièrement difficiles pour ces dernières

en raison des conséquences de la pauvreté, de la violence systémique et des impacts dévastateurs de la crise du sida. Pour Marjorie Villefranche, qui se remémore les combats et les priorités de la Maison d'Haïti à cette époque, la question nationale était « en filigrane, mais jamais au premier plan ».

En outre, elle se souvient qu'il était souvent difficile, pour les femmes immigrantes ou racisées, d'être entendues au sein du mouvement des femmes majoritaires, représenté alors par la FFQ. Villefranche exprime avoir ressenti une division entre « elles », les femmes immigrantes, et le « Nous » québécois. Expliquer les dangers de cette division entre ce « elles » et ce « nous » aux féministes issues de la majorité alors représentée à la FFQ est décrit comme étant « pas toujours évident » et « épuisant » par cette militante. Cette dynamique, où les femmes immigrantes sont souvent laissées à elles-mêmes pour défendre les enjeux relatifs au racisme, à la discrimination, à l'accès au logement et à la précarité des emplois disponibles pour elles, entre autres, doit être prise en compte si on veut comprendre pourquoi les groupes représentant ces femmes n'ont pas fait de la question nationale une priorité entre 1980 et 1995. En refusant d'intégrer les enjeux spécifiques des femmes immigrantes ou racisées à leurs priorités, les féministes de la majorité créent cette exclusion au sein du mouvement féministe.

Cette dynamique de division entre « elles », où les personnes immigrantes sont mises dans une catégorie à part et opposée à un « nous » québécois nationaliste existe aussi au sein du mouvement nationaliste, comme en témoigne l'exemple du discours de la défaite de Jacques Parizeau prononcé le soir du référendum de 1995. Quatre des militantes interviewées se souviennent de ce discours comme d'un moment de rupture et elles parlent « d'un grand coup de fouet aux femmes de l'immigration qui souvent avaient voté Oui » (Émond *et al.*, 2005, p. 39), voire même qui s'étaient engagées dans les mobilisations pour l'indépendance (Pires, 2019).

3.1.8 Les lieux d'échanges : Ce qu'il est possible d'en conclure

Somme toute, tous les groupes féministes n'ont pas soutenu de manière unanime l'option souverainiste ni favorisé le maintien du Québec à l'intérieur du Canada. Les opinions étaient diverses et elles ont évolué à travers les 15 ans que couvre la période étudiée. Nos analyses révèlent que certains lieux physiques et d'autres idéologiques ont contribué à cette évolution. Il s'agit de la

FFQ, du forum Pour un Québec féminin et pluriel, de la Marche du Pain et des Roses, du NAC ainsi que de la gauche politique. Par ailleurs, le PQ représente en soi non pas un lieu d'échange, mais certainement un interlocuteur d'importance. Finalement, d'autres lieux d'échanges ont aussi existé en parallèle, notamment ceux créés par et pour les femmes immigrantes, tel que le colloque « Femmes immigrées, à nous la parole », où la question nationale n'a pas été abordée de front, mais où les paramètres du vivre-ensemble au Québec l'ont été.

Ces lieux d'échanges sont pertinents, car ils ont été nommés par les militantes interviewées et les documents qui en émanent illustrent les différentes mouvances ainsi que la multipositionnalité des actrices œuvrant au sein du mouvement des femmes. Ces lieux, physiques ou idéologiques, ont été des espaces de débats, de dialogues et de partage d'idées, permettant aux participantes d'exprimer leurs perspectives et leurs revendications spécifiques (Mathieu, 2012). Cependant, il est important de noter que d'autres enjeux féministes transcendaient la question de la souveraineté, tels que la lutte contre la violence faite aux femmes, la pauvreté, l'accès à l'éducation, la santé reproductive, etc. Dans tous ces lieux d'échanges, les groupes féministes ont donc souvent privilégié ces enjeux plutôt que de se concentrer exclusivement sur la question de nationale.

3.2 Les conflits survenus

Au cours de la période 1980-1995, plusieurs éléments conflictuels émergent au sujet de la question nationale. En relevant les éléments qui ont créé des tensions et des désaccords, il est possible de comprendre que les groupes féministes n'ont jamais été unanimes en ce qui a trait à la question de l'indépendance ni même au sujet de la place que doivent prendre les groupes féministes quant aux enjeux constitutionnels. Examiner les arguments présentés dans le cadre de certains événements permet également de mieux cerner les idées politiques véhiculées durant leurs débats.

3.2.1 La question de la souveraineté et l'Accord du lac Meech

D'abord, la question de la souveraineté a peu fait l'objet de débat au sein des groupes féministes québécois en 1980. En effet, à l'aube du premier référendum sur la souveraineté, la question était perçue comme « personnelle » et « partisane » par nombre de militantes. Dans le but d'éviter les désaccords et les conflits, la question n'a pas été étudiée collectivement :

Mais à cette période-là [référendum de 1980] [...] je pense que ce sera encore le cas pour la majorité, des organisations ne prenaient pas de position qu'on va appeler politique ou partisane, c'est-à-dire que les groupes du Québec, les personnes, les individus pouvaient avoir et avaient des positions, c'est évident, mais n'en amenaient pas dans les organisations et n'allaient pas dans ce sens-là. (Entrevue avec Ginette Drouin).

À l'exception du RFQ, peu d'initiatives ou de débats féministes entourant la question nationale peuvent être retracés à ce moment précis. Les Yvettes causent une onde de choc chez les groupes de femmes, dont l'appui tacite à la souveraineté est présumé, puisque le « discours ambigu quant au rôle des femmes » qu'elles tiennent donne au NON une couleur de droite (Maillé, 2002, p. 57). À la FFQ, même si aucun débat n'a lieu au sujet du référendum de 1980 au nom de la non-partisanerie, Flavie Trudel montre que des membres de la FFQ tentent vainement de mettre la question nationale à l'ordre du jour en 1979, mais qu'elles en sont empêchées par la présidente de l'époque, Sheila Finestone (Trudel, 2009, p. 167). Cette dernière, nommée à l'exécutif national du NON à l'insu de la FFQ, refuse les propositions des membres de créer un comité d'étude et d'action politique quant à l'éventualité de la réforme constitutionnelle et de la rédaction d'une constitution québécoise consécutive au référendum. En outre, la même question cause des tensions entre son conseil d'administration et les salariées, et tout particulièrement avec sa coordonnatrice (Trudel, 2009, p. 188).

Charlotte Thibault se souvient de faits qui vont dans le même sens. Il y a un noyau souverainiste à la FFQ avant le premier référendum, mais la Fédération ne prend pas de position formelle à cette époque sur la question de la souveraineté. Cela dit, il existe des traces d'appui tant au camp du OUI qu'au camp du NON durant l'année 1980. Cela est dû au fait que la coordonnatrice de la FFQ de cette époque, Nicole Boily, ne partage pas les orientations de Sheila Finestone en ce qui concerne la question nationale. Elle travaille pendant la campagne référendaire, sur une base individuelle, à la promotion du OUI. Selon Charlotte Thibault, ce sont les médias, essentiellement, qui ont associé la FFQ à des prises de position personnelles. En effet, elle raconte que le comité du OUI cherchait à obtenir des appuis et qu'il a sollicité Denyse Rochon de la FFQ comme partisane. Elle accepte de signer, de manière personnelle, une lettre d'appui au camp du OUI et lorsqu'elle est questionnée sur sa militance et son travail, elle mentionne sa participation à la FFQ. Le conseil d'administration du OUI a ensuite associé son nom à la Fédération, comme si son appui avait été donné à titre de représentante de la FFQ.

De la même manière, Sheila Finestone est toujours présidente de la FFQ lorsqu'elle participe au rassemblement des Yvettes tenu le 7 avril 1980. Selon Charlotte Thibault, Finestone n'y était pas, elle aussi, en tant que représentante officielle de la FFQ. Dans les faits, autant les positions personnelles de Sheila Finestone que celles de Denyse Rochon sur la question nationale ont été associées par les médias à une position de la FFQ. La tension était forte à la Fédération, car la coordination et le CA étaient divisés par leurs positions personnelles sur la question du référendum et à cause de leur association avec la Fédération. Bien qu'officiellement non partisans, les agissements de la présidente font en sorte que si la FFQ est associée à une option nationaliste lors du référendum sur la souveraineté-association, c'est à celle du NON. Trudel écrit qu'« après l'épisode du référendum, la FFQ traversera une crise identitaire profonde à cause de son option nationaliste » (Trudel, 2009, p. 190).

Du côté de *La Vie en rose*, une ambiance similaire se fait sentir. À l'aube du référendum de 1980, bien que les féministes aient des positions individuelles sur la question de la souveraineté-association et que plusieurs se rappellent avoir voté pour le OUI, ces appuis personnels ne se transposent pas en action collective en faveur de la souveraineté. Ariane Émond se souvient que « collectivement, avec les femmes de *La Vie en rose*, on se rend compte qu'on loupait le coche [...], mais qu'individuellement on savait bien qu'il fallait voter OUI ». Entre l'avènement du PQ et le référendum de 1980, les groupes féministes ont « négligé » la question nationale, bien qu'elle ait fait partie de leurs préoccupations en filigrane. Claire Brassard écrit en 1980 que :

Nous [les féministes] prenions donc toujours pour acquis que nous étions en faveur de l'indépendance tout en nous démarquant du P.Q. Mais nous ne développions pas non plus une autre analyse, une autre perspective politique au projet d'indépendance tel que proposé par le P.Q. Nous leur avons donc abandonné la « pôle » et le leadership sur la question nationale pour les raisons déjà élaborées et parce que nous n'avions pas les moyens politiques de les leur disputer. Et pourtant... (Brassard, 1980, p. 70-71).

Il y avait une crainte d'associer le mouvement des femmes à cette prise de position. Ginette Drouin explique que le fait de prendre position pour le camp du OUI ou le camp du NON était « perçu comme une position partisane ». Cette position, toujours selon Drouin, est amenée à changer graduellement, notamment en raison des débats qu'a soulevés l'Accord du lac Meech :

Le référendum de 80, [ça n'a pas] mobilisé les organisations. Ça c'est certain. Ça a mobilisé les individus, mais pas les organisations. Peut-être que c'était un sujet trop chaud, ou trop divisif. [...] Et puis, la prise de position de la Fédération, je pense que c'est le rôle intéressant qu'une Fédération peut jouer. La Fédération a pris la position sur l'indépendance, après Meech, là, où on a très bien compris où étaient nos intérêts. (Entrevue avec Ginette Drouin).

Les groupes de femmes québécois n'ont pas été consultés à l'époque du référendum de 1980 ni au moment de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec (Commission Bélanger-Campeau), en 1990. Sans garantie d'être écoutés ou entendus, il devenait toutefois manifeste que les groupes féministes ne devaient pas attendre d'être consultés avant de se mêler du débat.

D'un côté, à la FFQ, la perception de la nécessité de prendre position change avec le temps, notamment lors des débats entourant l'Accord du lac Meech. En effet, elle est alors sollicitée pour prendre position publiquement, comme se rappelle Charlotte Thibault :

Moi quand j'ai été coordonnatrice de la Fédération des femmes du Québec, on parle de 87-90. On s'est retrouvées dans la situation où on a appuyé l'Accord du lac Meech. Pas dans le sens d'appuyer tout l'Accord et de dire qu'il n'y aurait pas de problème pour les femmes avec l'Accord du lac Meech au Québec. [...] On a témoigné en commission parlementaire, en comité parlementaire fédéral, par rapport à cette question-là. Je me souviens à l'époque, on ne devait pas déposer son mémoire à l'avance, on pouvait le déposer sur place et il y a eu... J'ai senti un profond soulagement de la part des fédéralistes qui étaient là, de voir qu'on ne s'opposait pas à l'Accord, mais on a eu énormément de problèmes avec le Canada anglais, avec les féministes du Canada anglais à ce moment-là. (Entrevue avec Charlotte Thibault).

En effet, lors de l'assemblée générale du NAC en 1987, les féministes québécoises présentes ont soutenu des positions alignées avec un sentiment nationaliste québécois, ne voyant pas dans l'idée de la « société distincte » un risque pour les droits des femmes au Québec. Cependant, la majorité des autres groupes a maintenu une position opposée, craignant que la clause de la « société distincte » détourne l'attention des problèmes spécifiques auxquels les femmes étaient confrontées et mette en péril les droits des femmes au Québec, en les reléguant dans une sous-catégorie de droits. Cette position a créé des tensions et des divergences d'opinions au sein du mouvement féministe et le souvenir en est encore vif :

Oui, il y a eu une dynamique extrêmement intéressante en fait, puis qui montre comment les groupes du Québec, sans être partisans, ont une fibre nationaliste très forte parce que tout ça a été déclenché à l'assemblée générale du NAC. En 1987, il y a une résolution qui arrive sur la table. Une motion pour condamner l'Accord du lac Meech comme portant atteinte aux droits des femmes. Bien évidemment, ça a été discuté, c'était les droits des femmes du Québec qui étaient en question. Et les groupes de femmes du Québec, on n'avait pas vu venir cette motion-là qui est arrivée comme ça, pendant l'assemblée. Et sans s'être concertées, on s'est levées en même temps, on est sorties de la salle. (Entrevue avec Ginette Drouin).

Cet évènement a été la source de tensions et il a permis de révéler les limites de la collaboration entre la FFQ et le NAC sur ce dossier :

C'était tellement puissant [...] ce geste-là, tu sais... de « on ne reste pas là, qu'est-ce qu'on fait avec ça ? ». Alors, c'est là qu'on a commencé à se concerter. Puis les femmes du Canada anglais, elles ne voulaient pas nous perdre. Nous, ça faisait un bout, tu sais. Les groupes de femmes, puis les gouvernements, ça se ressemble un peu, c'est-à-dire que, à la Fédération des femmes, on ne voulait pas être représentées par le NAC. On voulait être membres, discuter [avec le] NAC, mais on ne voulait pas que ce soit eux autres qui nous représentent au fédéral. Ça, on est capables de faire ça par nous-mêmes. Bon, on voulait être indépendantes, dans un sens, sur une association. C'était un peu cette dynamique-là. Alors le travail a commencé là-dessus. Ça a été un véritable, je ne dirais pas acharnement, mais [elles voulaient] beaucoup, beaucoup, beaucoup nous convaincre de changer d'idée, puis nous, la décision qui a été prise, en analysant l'Accord, en quoi est-ce que ça pourrait être une menace ? On est arrivées à la conclusion qu'on ne peut pas jurer qu'on va avoir des gouvernements parfaits au Québec, mais ce n'est pas l'Accord du lac Meech qui va être la source, si tu veux, du recul. (Entrevue avec Ginette Drouin).

Pour les représentantes des groupes féministes québécois, la reconnaissance du Québec comme « société distincte » est l'admission d'un fait historique et cette reconnaissance est totalement neutre du point de vue des droits des femmes. Même que pour certaines féministes d'alors, la clause de la société distincte est perçue comme une garantie que le Québec affirmerait son caractère distinct en se montrant particulièrement progressiste au chapitre des droits des femmes et ce caractère distinct est donc vu positivement (Maillé, 2002, p. 61). Cette opinion n'est pas partagée par les groupes féministes canadiens et, à l'image de l'Accord du lac Meech, aucun compromis n'est trouvé par les groupes féministes (Roberts et Institut canadien de recherches sur les femmes, 1989, p. 20).

Les débats autour de l'Accord du lac Meech ont donc contribué à la prise de position des féministes québécoises et des groupes membres de la FFQ sur la question nationale. L'Accord du lac Meech était en quelque sorte l'étincelle qui a allumé le feu des débats et, selon Ginette Drouin, la Commission Bélanger-Campeau a donné l'élan nécessaire à la FFQ pour prendre position en faveur de l'option d'indépendance en 1990, malgré sa crainte de perdre une partie importante du financement qu'elle recevait alors du gouvernement fédéral. Le fait de ne pas soutenir le PQ, mais de soutenir l'indépendance, était la distinction entre prendre une position partisane et adopter une position politique, ce qui ne s'est pas fait sans débats au sein de la Fédération, mais qui finalement n'a pas résulté en un désaveu de la FFQ par ses membres une fois que la position a été prise :

[Lors de l'Accord du lac Meech] [l]a Fédération ne s'était pas prononcée sur l'indépendance du Québec. Mais là, avec Bélanger-Campeau, on est rendues trop loin. [...]. Il faut être logiques avec nous-mêmes. Bon. Si on est arrivées là, c'est peut-être qu'on est capables de se positionner politiquement. Pas d'une manière partisane, pour le moment, c'est le PQ [...] qui est le parti indépendantiste. Demain ça peut en être un autre.

Si on ne prend pas position pour le PQ, on prend position pour l'indépendance du Québec. Ça, ce n'est pas facile pour les groupes. Mais dans les structures de la Fédération, il y avait un conseil d'administration, il y avait des conseils régionaux, puis il y avait une autre instance qui réunissait les présidentes. On avait consulté tout ce monde-là. Mais ça été aussi très difficile cette chose-là à la Fédération, la prise de position. C'est sûr qu'y en a qui trouvait qu'on allait très loin. Et, je me souviens d'une assemblée générale où ça a failli basculer cette histoire-là. On nous a dit qu'on n'avait pas assez consulté et qu'on ne pouvait pas entraîner les membres des organisations dans une telle position. Je dirais qu'après coup, comme les membres de la Fédération ne sont pas parties de la Fédération à ce moment-là. [...]. Je reviens encore en arrière, quand j'ai pris la Fédération en 85, il y a 40 associations membres. Quand je l'ai laissée, elle en avait au-dessus de 110. Et on avait triplé les budgets. Ce nombre est resté pendant quelques années. Donc, cette prise de position n'a pas fait ça [faire quitter les membres]. (Entrevue avec Ginette Drouin).

Les moments où les dossiers constitutionnels et la question nationale sont d'actualité rendent les échanges plus nécessaires que jamais. Lors de l'Accord du lac Meech, alors que les Québécoises refusent l'interprétation des groupes féministes du reste du Canada et qu'aux yeux de ceux-ci la question de la société distincte « ne passait pas », selon Charlotte Thibault, la FFQ en tant que telle, notamment par le travail de Ginette Drouin, est invitée dans d'autres provinces pour expliquer son point de vue sur cet enjeu constitutionnel. Alors que les féministes du Canada anglais craignent un

retour en arrière par le biais de cet accord, les féministes du Québec ont confiance en leur capacité de défendre leurs intérêts.

D'un autre côté, il est intéressant de noter que l'AFAQ donne son appui à la FFQ dans le cadre de l'Accord du lac Meech, mais elle souligne qu'une occasion de reconnaître les nations autochtones comme sociétés distinctes a été perdue (Roberts et Institut canadien de recherches sur les femmes, 1989 ; Maillé, 2002, p. 63). Les groupes autochtones résistent à cet accord, notamment parce que leurs communautés ne sont pas considérées comme des interlocutrices à part entière dans ce processus de négociations constitutionnelles et parce que leurs priorités sur le plan de la réforme constitutionnelle ne sont pas les mêmes :

Both Aboriginal Peoples and our elected leadership believe that constitutional renovation is necessary. [...] The empowering resistance to the Mech Lake Accord and its failure to recognize Aboriginal Peoples in any substantive form signifies that constitutional recognition must be important to Aboriginal Peoples. This is not to deny the importance of the issues that Québec brings to the constitutional table. However, in a search for a specific constitutional recognition of any constituency's inherent linguistic or human rights, the rights of others cannot be vanished. Aboriginal People cannot be asked to wait in turn for their opportunity to "negotiate." This is the point of principle at the heart of Aboriginal People's resistance to the Meech Lake Accord (Monture-OKanee, 1991, p. 29).

Dans ce contexte tendu, la FFQ agit alors comme porte-parole de ses membres et elle crée un pont de discussion au sujet de cette question avec les groupes féministes canadiens, tout en prenant soin de ne pas associer la FFQ avec le PQ ou le Parti libéral du Québec (PLQ) ou d'autres partis représentés sur la scène fédérale.

Cette prise de position, en 1987, et les nombreuses demandes de présentations pour expliquer la position du groupe au sujet de l'Accord permettent à la FFQ d'amorcer une transition de sa perception du rôle que le groupe peut à jouer en ce qui a trait à la question nationale, contribuant ainsi à l'évolution des idées politiques au sujet de la question nationale.

3.2.2 Identité et intersectionnalité : Des préoccupations en filigrane

Au même moment, les mouvements féministes sont également confrontés à des tensions en matière d'identité et d'intersectionnalité. Certains groupes ont fait valoir que les luttes féministes devaient

tenir compte des réalités et des besoins spécifiques des femmes issues de différentes communautés, y compris les femmes autochtones, les femmes racisées et les femmes 2SLGBTQ+, ce qui a entraîné des débats sur la manière d'aborder ces enjeux de manière inclusive et, comme on le décrirait aujourd'hui, intersectionnelle. Cette nécessité d'une plus grande représentativité au sein des mouvements féministes a créé des tensions entre différents groupes pour résulter en prises de positions, comme le montre bien l'issue du forum Pour un Québec féminin et pluriel :

Il y eut unanimité sur la majorité des sujets discutés, mais absence de consensus sur le choix politique à faire au sujet de l'indépendance du Québec. Deux lieux avaient été prévus pour discuter de l'avenir constitutionnel : l'atelier *La souveraineté revue et corrigée par les femmes*, organisé par le comité d'action politique de la Fédération des femmes du Québec, et un débat-midi. En plénière, plusieurs participantes, en particulier des [autochtones], des femmes de communautés ethnoculturelles et des femmes lesbiennes ont exprimé ouvertement leurs réticences à suborner le projet féministe de société au choix politique en faveur ou contre la souveraineté du Québec (Beauchamp et al., 1994, p. 119).

L'intégration d'une diversité de femmes dans les groupes représentés à la FFQ représente en soi un certain défi dans les années 1980. Shree Mulay raconte que dans le cas du SAWCC, il a été nécessaire qu'une femme en particulier fasse le pont afin d'intégrer le Centre de femmes auquel elle était affiliée à la Fédération et donc de créer un lien de collaboration plus étroit entre les femmes de ce centre et les féministes Québécoises francophones qui étaient majoritairement représentées à la FFQ. Elle se souvient notamment du rôle particulier de « pont » qu'a assuré Madeleine Parent (Mulay, 2003). Le rapprochement a été facilité par Parent et le lien entre le SAWCC et la FFQ a perduré :

The FFQ was the organization that helped breach the difference. Because the FFQ was, at that point, very adamantly oriented towards independence of Quebec. While they never said that immigrants were not welcomed, they certainly thought everyone should be speaking French. And it's not that I disagreed with that. But sometimes people are not able to learn a language that quickly [...]. But she [Madeleine Parent] made that link and bridge for us. They [SAWCC] are still members of the FFQ, by the way. (Entrevue avec Shree Mulay).

Selon Shree Mulay, un des problèmes majeurs, et ce, au moment des deux référendums, était la position incertaine des immigrant-e-s dans le nouveau Québec, ce qui était source de tension et d'incertitude pour la communauté :

But in the intervening 15 years, from 1980 to 1995, I felt personally, because that the... This is despite the fact that I had more contact with feminist groups and we had participated in many of the actions, huh, that it was really difficult, to see what the position of the immigrants would be in the new Quebec. And I think that our fears have come to pass now with Mr. Legault's policies. And it was the fear. Against that eventuality that we did... That we took the opposite position, I mean that I took personally. And I think that the organization did as well. (Entrevue avec Shree Mulay).

Par ailleurs, elle se souvient également que lors du référendum de 1995, les féministes du SAWCC n'ont pas pris de position uniforme au sujet de la souveraineté du Québec, bien qu'un débat ait été organisé à la suite d'une initiative des femmes du SAWCC, car il s'agissait d'un enjeu qui était vu comme extérieur aux préoccupations réelles du groupe et qui posait un certain risque de faire émerger des conflits :

I think it was to not have that, bring that difference out. In case there was disagreement within the group. Because it was not considered to be the most important issue. So it was to avoid that debate within. We didn't want the organization to be split on accounts of a difference which was exterior to the organization. (Entrevue avec Shree Mulay).

Pour ce qui est de la question de faire entendre les considérations des femmes noires et immigrantes, Marjorie Villefranche se souvient qu'il « n'était pas évident de se faire entendre autrement que par le misérabilisme » et que les questions entourant la race et l'intersectionnalité étaient souvent source de tensions. Par exemple pour la Maison d'Haïti, les enjeux et les besoins étaient simplement trop criants pour que la question nationale soit une priorité :

Donc, on était membres de toutes ces organisations [la FFQ], mais je ne pense pas qu'il y a eu, mais je n'ai pas senti que c'était quelque chose de très présent [la question de la souveraineté] et que c'était un choix qu'on devait faire absolument si on voulait être dans les organisations féministes. Donc, c'était comme, c'était autre chose. Donc, non, j'ai senti que c'était quelque chose qui était en filigrane, mais jamais présent. (Entrevue avec Marjorie Villefranche).

En outre, en 1994, à la FFQ, le fonctionnement de la Fédération est remis en cause lors d'un congrès en raison des enjeux que représentent les multiples identités et leur prise en compte dans les débats internes. Il est question de diminuer l'influence des membres individuelles, d'accepter de nouvelles catégories de membre, d'inviter des tables de concertation d'autres régions et d'accueillir davantage de femmes doublement marginalisées : lesbiennes, autochtones, immigrantes et handicapées (Dumont, 2019, p. 250).

Ainsi, sans affirmer que l'intersectionnalité était une source de « conflits », il est évident que les enjeux préoccupant les groupes féministes majoritairement composés de féministes blanches et ceux majoritairement composés de féministes racisées ou immigrantes durant la période 1980-1995 n'étaient pas toujours les mêmes et que cette disparité ait été portée à l'attention des groupes féministes.

Lorsque le second référendum se profile en 1995, il est manifeste que les considérations avec lesquelles les groupes féministes sont en train de jongler viennent teinter leur vision du projet d'indépendance. En soi, ce constat indique peut-être à quelles femmes le projet d'un Québec indépendant s'adressait et il explique également pourquoi les entrevues menées révèlent que le discours de la défaite a été un moment difficile à passer à la FFQ.

3.2.3 Le discours de la défaite de 1995 : Tensions, rupture et cassure

Le discours de la défaite du second référendum crée des tensions et une « terrible cassure », dont les ramifications se sont longtemps fait sentir chez les féministes, comme l'expliquent Charlotte Thibault et Françoise David dans leurs entrevues respectives. La vision que les féministes avaient de la souveraineté du Québec est entrée en collision avec les propos tenus par Jacques Parizeau après la défaite référendaire du 30 octobre 1995 selon lequel le référendum aurait été perdu en raison de « l'argent et [d]es votes ethniques » (Bélaïr-Cirino, 2020). Cette affirmation du premier ministre du Québec a fait mal à la FFQ qui, pour sa part, tentait de créer des liens avec des groupes de femmes représentant majoritairement des femmes racisées ou immigrantes, comme se souvient Françoise David :

Il faut savoir qu'à la Fédération, on commence vraiment depuis une « couple » d'années à faire des efforts sérieux pour avoir parmi nos membres des groupes de femmes représentant les femmes immigrantes [...]. Alors, il y a donc des femmes de groupes de femmes immigrantes qui, elles, auraient préféré qu'on s'abstienne, mais qui ont accepté que la Fédération vote pour le OUI. Et là, le soir... Non, ça ce n'est vraiment pas drôle donc... On émet un communiqué dès le soir même ou le lendemain matin pour dire qu'on s'érige complètement en faux contre cette déclaration de Monsieur Parizeau [...].

Mais moi, j'ai senti que ça va prendre quelques mois avant que plusieurs femmes d'origines diverses, ce n'est pas toutes des femmes immigrantes, mais des femmes installées au Québec, qui ont des enfants au Québec, mais disons, des femmes d'autres

origines qu'entre guillemets « canadiennes-françaises », ça va prendre quelques mois avant qu'elles refassent confiance à la FFQ. Ce n'est pas facile à vivre, ni pour moi ni pour d'autres. Ce n'est pas facile à vivre pour les femmes concernées. C'est extrêmement difficile, c'est de l'exclusion, carrément. Pis, je le sais. Là, je le sens, je le comprends... Ça va prendre un certain temps. Tu sais, avant que la confiance revienne. Elle est revenue et donc on organisait la marche mondiale en l'an 2000, puis ça nous a permis aussi d'établir des liens de plus en plus proches et intéressants avec des femmes de la diversité ici même au Québec. (Entrevue avec Françoise David).

Le soir du 30 octobre 1995, les groupes féministes ressentent durement l'impact du discours de la défaite, car il entre en conflit avec leur vision de la souveraineté du Québec. Au sein même de la FFQ, la déclaration de Parizeau affecte négativement la confiance de certains groupes de femmes immigrantes ou racisées envers la FFQ qui soutenait alors publiquement l'option de la souveraineté, comme le raconte Françoise David. Plus largement, ce sentiment semble avoir été partagé par plusieurs des féministes interviewées.

3.2.4 Les conflits : Ce qu'il est possible d'en conclure

En somme, ces éléments conflictuels reflètent la diversité d'opinions, d'expériences et de perspectives au sein des groupes de femmes au Québec, entre 1980 et 1995. Ceux-ci vivent des tensions à l'interne, mais également avec d'autres groupes avec qui les féministes sont en contact. Les conflits relevés dans nos entrevues soulignent les tensions inhérentes à la lutte féministe et aux défis de la construction d'une identité collective en lien avec des enjeux politiques et sociaux complexes, notamment en ce qui a trait à l'intersectionnalité, ce qui se reflète dans l'évolution des idées politiques des groupes féministes au sujet de la question nationale.

CHAPITRE 4

COMMUNAUTÉ IMAGINÉE, PROJET SOCIAL : RÊVER UN PROJET DE SOCIÉTÉ FÉMINISTE

Ce dernier chapitre porte sur le troisième et ultime thème que nous avons retenu pour notre analyse, et que nous avons nommé « La communauté imaginée et le projet social émergent des réflexions féministes ». Nous nous référons au concept de « communauté imaginée » (Anderson, [1983] 2016) pour mieux comprendre le projet social des groupes féministes des années 1980-1995 qui ressort de leurs discussions au sujet de la question nationale. Enfin, nous proposons une synthèse des éléments principaux relevés dans cette analyse afin de répondre à la question de recherche.

4.1 La communauté imaginée et le projet social : Rêver un projet de société féministe

Le concept de « communauté imaginée » (Anderson, [1983] 2016) offre une définition selon laquelle les nations ne sont pas des entités naturelles, mais des constructions sociales imaginées par les personnes qui la composent. Anderson souligne que si les membres d'une nation ne peuvent pas tous se connaître personnellement, ils et elles peuvent néanmoins partager un sentiment d'appartenance commun à la nation à travers une vision partagée de l'identité nationale.

Lorsqu'on analyse un projet de société et les idées politiques entourant la question nationale, le concept de communauté imaginée permet de comprendre que les projets nationaux sont des constructions sociales et politiques, forgées à travers des imaginaires collectifs et des discours partagés. La question de la souveraineté engendre un tel imaginaire collectif, ou plusieurs, ainsi qu'un sentiment d'appartenance à une communauté nationale, comme le Québec ou le Canada.

À travers les recherches menées dans le cadre de ce mémoire, il est possible de repérer plusieurs exemples de « représentations imaginaires » de la société auxquelles les groupes féministes réfléchissent alors que le Québec joue les dés de son avenir politique. Cette section propose d'analyser le corpus afin de mieux comprendre à quelle « communauté imaginée » les féministes songent entre 1980 et 1995, et l'évolution de cette vision.

Par ailleurs, le travail résultant des consultations entre les groupes féministes peut être compris selon le concept « d'œuvres collectives » tel que décrit par Colette Guillaumin (1981). Ce que les groupes féministes conçoivent lorsqu'ils réfléchissent à la « communauté imaginée » et à la place des femmes au sein de la nation québécoise sont des productions théoriques et politiques élaborées qui cherchent à comprendre et à lutter contre les systèmes d'oppression. Elles y réfléchissent, non pas parce qu'on le leur demande ou qu'on leur offre une tribune, mais parce qu'elles exercent leur citoyenneté et leur agentivité de cette manière. Ces réflexions sont le fruit d'un travail intellectuel et politique réalisé en commun par les femmes et leurs multiples expériences, analyses et réflexions et, en ce sens, correspondent à la définition d'œuvres collectives. S'intéresser aux œuvres collectives dans notre recherche signifie également offrir un espace aux analyses qu'ont faites les féministes de la question nationale et soulever leurs initiatives et réflexions originales, qui remettent en cause les structures de pouvoir.

4.1.1 Le projet féministe de société : Une condition non négociable

Le projet de souveraineté du Québec a fait l'objet de plusieurs débats au sein de la société et, à un certain point, chez les groupes féministes du Québec. Le dossier constitutionnel est vu comme « l'heure des choix » pour le Québec qui a une chance de redéfinir son avenir. Qu'est-ce que signifie un projet de société ? Quels éléments doit-on y retrouver pour que les féministes accordent leur appui à ce projet ?

Durant les années 1980, les positions et les analyses de la FFQ sur certains sujets, notamment en 1980 sur le mariage et le divorce, en 1983 sur la réforme du régime des rentes, en 1987 sur la formation professionnelle et en 1990 sur le droit à l'avortement, ont révélé que les Québécoises vivent plusieurs limitations en raison du régime législatif canadien à deux paliers. Selon Claire Bonenfant, celles-ci s'expliquent en raison du partage des compétences entre les deux paliers de gouvernement, d'une part, et, d'autre part, en raison du caractère distinctif de la société québécoise (Bonenfant, 1992, p. 7). Cette différence avec les autres provinces s'explique par la confiance que les groupes féministes ont alors en leur gouvernement provincial. Contrairement aux groupes féministes anglophones, les groupes féministes québécois des années 1980 jugent que leur influence et que leur chance de militer avec succès pour l'amélioration des conditions de vie des femmes sont supérieures s'ils en discutent uniquement avec Québec. Par ailleurs, Bonenfant écrit

que « d'un point de vue féministe, nous [la FFQ] comprenons l'importance de l'autonomie et de l'identité. De tels enjeux furent et sont encore au cœur de la lutte des femmes » (Bonenfant, 1992, p. 9). Or, comme nous l'avons montré, lors du premier référendum, les groupes féministes envisagent encore la question de la souveraineté comme une position individuelle et ils se font peu remarquer sur la scène politique, à l'exception du mouvement spontané des Yvettes.

Les débats autour de l'Accord du lac Meech déchu révèlent que les Canadiennes des autres provinces comptent sur le gouvernement fédéral pour maintenir les programmes sociaux, ce qui diffère de la situation au Québec. En effet, la FFQ et le CSF donnent préséance aux programmes provinciaux (Maillé, 2002, p. 62). La majorité des féministes québécoises sentent que leurs interventions ont davantage d'influence auprès de leur gouvernement provincial et les groupes féministes maintiennent faire partie intégrante de la société distincte. De cette manière, les groupes justifient leur choix de réduire le nombre de gouvernements, en plus d'avoir confiance en leur « capacité à se défendre » comme l'explique Ginette Drouin. C'est dans ce contexte que la FFQ accorde son soutien à l'option de la souveraineté, en précisant qu'il ne s'agit pas d'un appui partisan au parti politique qui représente le camp du OUI.

4.1.1.1 Réfléchir la Commission Bélanger-Campeau

La Commission Bélanger-Campeau, tenue à l'automne 1990 et avec comme objectif de redéfinir le statut politique et constitutionnel du Québec à la suite de l'échec de l'Accord du lac Meech, est un exemple de la volonté du mouvement féministe de faire entendre sa vision du projet de société. C'est alors plus de 500 mémoires, provenant d'une pluralité de milieux tels que les syndicats, le patronat, le milieu municipal et culturel, qui sont déposés devant les 36 commissaires de cette commission. Du côté des groupes de femmes, ce sont 16 mémoires (voir annexe B) qui sont déposés. Plusieurs mémoires déposés représentent une coalition ou un regroupement d'organismes et donc, impliquent concrètement plus que ces 16 organismes dans ce processus de réflexion du futur du Québec au féminin. Malgré leur participation et leurs demandes d'être représenté en tant que groupe (Busque, 1991), le mouvement des femmes n'est pas invité à la table des commissaires, tout comme les mouvements communautaire et autochtone. Pour les féministes, cela indique que leur mouvement n'est pas encore « reconnu comme un mouvement social incontournable », comme l'étaient alors les groupes syndicaux, coopératifs, politiques, etc. (Beauchamp *et al.*, 1994, p. 18).

Le mémoire que la FFQ choisit tout de même de présenter lors de la Commission commence ainsi : « Au-delà du statut constitutionnel du Québec, c'est le projet social et politique qui nous intéresse » (FFQ, 1990, p. 5). Elle précise alors que son soutien à l'option de la souveraineté s'explique en raison qu'elle croit qu'une plus grande « marge de manœuvre pour le Québec signifierait l'éclosion d'un projet féministe de société, à condition que les femmes soient étroitement associées à toutes les phases de l'élaboration de ce projet » (FFQ, 1990, p. 5). Françoise David se souvient d'un appui conditionnel au projet de souveraineté :

Un peu comme plein de mouvements sociaux qui ont aussi décidé d'appuyer le OUI, ce OUI-là n'était pas totalement inconditionnel. On fait un pays et puis c'est tout, tu sais. C'était vraiment accompagné, je dirais, du rêve ou du projet d'une nation qui allait développer des objectifs à caractère social. (Entrevue avec Françoise David).

Par ailleurs, l'AFAQ ne participe pas aux travaux de la Commission, mais continue de lutter contre la Loi sur les Indiens et pour leur droit à l'égalité (*Native Women's Assn. v. Canada*, 1994 ; Maillé, 2002, p. 63). De son côté, le CIAFT qui s'intéresse à la formation professionnelle, à l'emploi, à la famille et à l'immigration, conclut : « nous croyons que, comme groupe social, les femmes ont tout avantage à choisir la plus grande autonomie possible pour le Québec » (CIAFT, 1990, p. 6). Plusieurs autres mémoires vont dans le même sens et accordent un soutien à un Québec souverain « si » il remplit différentes conditions pour améliorer la vie des femmes (par exemple : Centres de femmes du Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau, 1990). La souveraineté du Québec est alors vue par plusieurs groupes féministes comme un outil qui leur permettrait de réaliser leurs objectifs et de lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales, comme l'exprime Un groupe de femmes de l'Estrie : « Notre mémoire se termine sur notre position [...] Fortes du mouvement politique enclenché, nous allons dans le sens du rapatriement des pouvoirs et nous croyons que la condition des femmes a ainsi plus de chance d'être mieux servie » (1990, p. 6)

Cette position est également partagée par la FFQ. En effet, pour justifier son intervention dans ce débat, elle écrit : « La FFQ se démarque de toute partisanerie. Nous faisons un choix par rapport à un projet politique, et non par rapport à un parti politique » (FFQ, 1990, p. 4). Sans exclure la langue et la culture, qui font également partie du projet de souveraineté, l'accord des groupes de femmes est conditionnel à ce que le projet d'indépendance serve leur cause :

Ce n'est pas parce que le Québec deviendrait autonome et souverain que les conditions de vie des femmes changeront miraculeusement du tout au tout. Il s'agit de projet d'un moment privilégié où il est permis d'un changement pour influencer, demander et exiger ce que l'on veut pour arriver à avoir des meilleures conditions de vie (CIAFT, 1990, p. 6).

Dans le même ordre d'idées, plusieurs mémoires soulignent l'importance pour les femmes d'avoir accès à des opportunités économiques et professionnelles égales aux hommes, d'avoir accès à des avortements sécuritaires ; d'avoir accès à un service de garderies et d'avoir une meilleure législation entourant les congés parentaux ; que soit mis sur pied un programme pour contrer les violences spécifiques faites aux femmes et une meilleure représentation des femmes dans les institutions publiques québécoises. Cependant, malgré l'opportunité que certains groupes voient dans la possible indépendance du Québec, la question ne fait pas l'unanimité.

De son côté, le *Montreal Council of Women* présente un mémoire où il est d'avis que le Québec peut se tailler une place au sein de la fédération canadienne sans se séparer et insiste sur le rôle catalyseur que les anglophones du Québec peuvent jouer dans l'intégration des personnes qui désirent habiter au Québec (1990, p. 3 ; Maillé, 2002, p. 66). Soulignons également l'apport du Centre des femmes immigrantes de l'Estrie qui, dans un mémoire soumis à la Commission Bélanger-Campeau intitulé *Considérations inopportunes sur l'exclusion de la population immigrée des grands débats de la société québécoise*, discute de l'absence des personnes immigrantes et autochtones au débat. En prenant soin de préciser que leurs considérations, et leur absence de prise de position due au fait que l'organisme priorise d'autres enjeux politiques, ne diminuent pas l'importance du débat sur l'avenir constitutionnel du Québec, il lance une interrogation qui n'est pas sans rappeler les propos tenus par Shree Mulay sur la position du SAWCC et que nous avons rapportés dans la section précédente :

Pour notre organisme, la préoccupation première de notre clientèle n'est pas de savoir si elle doit souhaiter ou non l'accession du Québec à la souveraineté, mais d'être fixée sur la place que le Québec de l'an 2000, peu importe son statut politique, qu'il soit pleinement souverain ou encore membre de la Confédération canadienne, est disposé à reconnaître aux groupes délaissés et sans voix. Cette interrogation ne vise aucunement à minimiser l'importance du débat sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec. L'échec de l'Accord du lac Meech, survenu le 23 juin 1990, pose certes avec acuité la question de la place et du rôle du Québec en tant que « société distincte » dans le Canada de demain. Pour nous, cependant, cette question, bien qu'importante,

ne doit ni occulter ni exclure deux autres questions qui préoccupent au plus haut point notre organisme, en tant qu'institution communautaire représentant les femmes immigrantes de l'Estrie. Les deux questions autour desquelles s'articulent nos réflexions sont les suivantes : 1) Quelles sont les conditions de vie des femmes immigrantes en Estrie ? 2) Quels rôles peuvent-elles aspirer à jouer dans le Québec de l'avenir ? (Centre des femmes immigrantes de l'Estrie, Bassaletti et Méhu, 1990, p. 1-2).

En outre, en 1992, dans la foulée des débats concernant l'Accord de Charlottetown, l'AFAQ fait connaître son point de vue sur la question constitutionnelle dans un mémoire intitulé *Bâtir l'avenir en toute égalité*. En somme, l'Association réclame le droit à l'autonomie gouvernementale ; le droit à une assise territoriale comme base d'autonomie politique et d'autosuffisance économique ; le respect des traités et des droits linguistiques ; et des ressources financières suffisantes pour assurer le fonctionnement des gouvernements et des institutions autochtones. À toutes ces considérations, l'AFAQ pose le problème de l'accès des femmes aux structures de pouvoir et émet le souhait de voir se réaliser un projet de société basé sur l'égalité, la responsabilité, la vérité, la solidarité et l'ouverture (AFAQ, 1992, cité dans Desrochers, 1995). À la suite de ces événements publics sur l'avenir constitutionnel du Québec, les groupes féministes, déçus de ne pas avoir été suffisamment consultés et entendus, se tournent vers de nouvelles démarches de réflexions collectives pour participer à l'élaboration d'un projet de société, bien qu'elles soient en marge des instances des lieux d'influence politique traditionnels.

4.1.1.2 Élaborer un projet de société : Le forum Pour un Québec féminin et pluriel

Le dossier de consultation autour du 8 mars 1992 révèle les contours du projet de société qu'envisagent les groupes féministes et qui a été présenté en 1995. En effet, celui-ci repose sur sept valeurs incontournables : une société équitable, égalitaire, démocratique, pacifique et non violente, pluraliste, responsable de son avenir et saine (Paquerot et FFQ, 1992). Au total, 19 fiches de travail faisant la synthèse d'un enjeu d'intérêt pour ces groupes offrent une analyse et des pistes de solutions qui sont à discuter lors du forum Pour un Québec féminin et pluriel qui aura lieu en mai 1992. Le contexte politique dans lequel ce document est produit indique que les efforts des féministes à élaborer un projet de société sont directement liés au dossier constitutionnel, alors brûlant d'actualité et à la question nationale :

L'engagement de la Fédération des femmes du Québec dans le dossier constitutionnel n'est pas nouveau, comme en témoigne son intervention auprès du Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur l'Accord constitutionnel de 1987, de même que sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, mieux connu sous le nom de la Commission Bélanger-Campeau. Suite au mémoire présenté par la Fédération des femmes du Québec lors des audiences de cette commission, le comité d'action politique de la FFQ a été mandaté par son Conseil d'administration à travailler à l'élaboration d'une ébauche de projet féministe de société, à partir de son mémoire et des différents mémoires présentés par les groupes de femmes et expertes à la Commission Bélanger Campeau. À cette occasion, le conseil d'administration de la Fédération s'est prononcé en faveur de la souveraineté du Québec et a invité les membres à en débattre [...]. À l'heure où le Québec est appelé à faire des choix et à s'inscrire dans une démarche constitutionnelle, il est extrêmement important, pour nous les femmes, de travailler solidairement pour définir les paramètres de ce que nous voulons comme société (Vaillancourt, 1992, p. 1).

C'est dans ce contexte qu'a eu lieu le forum Pour un Québec féminin et pluriel qui proposait de réunir de 800 à 1000 femmes à Montréal dans le but de discuter d'un projet féministe de société et d'en définir les contours dans un cadre inclusif et collectif. Deux moments étaient prévus au sein de cet événement pour faire le point sur le lien entre le mouvement féministe et le projet de souveraineté du Québec. Dans le compte rendu *Pour changer le monde*, on note que les femmes autochtones, les femmes lesbiennes et les femmes issues des communautés ethnoculturelles ont exprimé en plénières leur « réticence à subordonner le projet féministe de société au choix politique en faveur ou contre la souveraineté du Québec » (Beauchamp et al., 1994, p. 119).

Pour Éline Audet, il s'agit d'un signe de maturité du mouvement féministe que d'envisager la souveraineté du Québec comme un moyen politique d'arriver à réaliser des objectifs féministes, plutôt qu'une fin en soi, et « d'éviter d'interminables discussions sur la souveraineté » (Audet, cité dans Beauchamp et al., 1994, p. 119). Le projet de société issu du forum Pour un Québec féminin et pluriel sert plus tard à appuyer le mémoire que la FFQ rédige en faveur de l'option de la souveraineté (Maillé, 2002, p. 75).

4.1.1.3 La Marche du Pain et des Roses

Selon Françoise David, les groupes féministes trouvent un sens dans l'option de la souveraineté si le projet social qui l'accompagne prend en compte les objectifs du mouvement féministe. Ce projet de société se dessine dans les revendications que portent une multitude de groupes féministes lors

de la Marche du Pain et des Roses, à l'aube du second référendum. Shree Mulay, Marjorie Villefranche, Ariane Émond et Françoise David se souviennent d'avoir participé à cette marche et d'avoir fait front commun pour les femmes lors de cette occasion : « La marche des femmes contre la pauvreté, ce n'est rien d'autre, mais c'est beaucoup, que cette extraordinaire convergence d'énergie, d'idées et d'émotions. La Marche des femmes c'est tout cela, c'est un but commun » (David, 1995, reproduit dans Beauchamp, 2021).

Avec des départs à Montréal, Longueuil et Rivière-du-Loup, les groupes féministes ainsi que des centaines de femmes venues pour les soutenir portent neuf revendications jusqu'à l'Assemblée nationale à Québec. Leurs réclamations visent l'amélioration de la vie des femmes et portent sur l'instauration de logements communautaires, de lois proactives quant à l'équité salariale, sur la perception automatique des pensions alimentaires, sur une hausse du salaire minimum, sur un assouplissement de la loi concernant le parrainage des femmes immigrantes, sur le gel des frais de scolarité et l'augmentation des bourses et plus encore (David *et al.*, 1995). Les groupes féministes, alors réunis sous la bannière du pain et des roses, font connaître ce qui est important à leurs yeux. Leur enjeu principal est de mettre un frein à la pauvreté des femmes. Les revendications de cette marche politique, qui est en soi un exercice de citoyenneté très fort, s'inscrivent dans un contexte politique plus large et permettent réellement de voir à quel Québec les féministes rêvent à l'aube du référendum de 1995.

Le projet social est une condition de l'appui à la souveraineté, qui est alors vue comme un mécanisme politique de changement social, ce qui fait écho aux conclusions du forum Pour un Québec féminin et pluriel, ainsi qu'aux recommandations qui se trouvent dans les cahiers du GREMF. À la question suivante, posée lors de notre entrevue avec elle, l'indépendance devenait-elle une façon de réaliser les projets sociaux qui tenaient à cœur aux groupes féministes, Françoise David répond :

Exactement. C'est exactement ça. Sans négliger le fait qu'on était parfaitement conscientes et d'accord avec le fait que le Québec était une nation, que le Québec avait parfaitement le droit de décider de son avenir. Ça, c'est clair là, puis qu'on voulait protéger la culture et la langue française. Bon, ça évidemment, on en convenait. Là c'est clair. Mais c'est clair aussi, très très clair qu'on appelait ça un projet société. [...]. On avait de l'espoir et je pense que ce OUI-là traduisait l'espoir des féministes dans

une société qui allait, qui allait donner satisfaction, au moins en partie, en tout cas, aux femmes, dans leurs revendications. (Entrevue avec Françoise David).

À l'automne 1995, pour la FFQ, le projet de société prend la forme de l'indépendance du Québec et il est vu comme une façon de mettre en œuvre le projet de société imaginé par les groupes féministes ainsi que comme une occasion de redéfinir certains paramètres sociaux selon des termes davantage féministes qu'ils ne l'avaient été auparavant. On parle d'une position en faveur de la souveraineté qui a un « caractère national, mais aussi social », selon Ginette Drouin. En effet, elle abonde dans le même sens et dit qu'il ne fallait pas faire l'indépendance juste pour l'indépendance et que c'est pour cette raison qu'en 1995, la FFQ a proposé un projet de société pour accompagner son soutien à l'option de la souveraineté. Déjà en 1992, ce projet de société était assis sur des valeurs féministes, mais aussi sur des rêves, comme en témoignent les écrits de la présidente de l'époque qui s'adresse aux membres de la FFQ dans la revue de la Fédération, publiée en mai :

Rêveuses ou ambitieuses, les féministes québécoises ? Les deux certainement. Le rêve alimente l'ambition. Elles veulent être le moteur de changement et ne plus jamais se contenter de regarder passer le train. Elles ont du Québec une vision large et généreuse qui embrasse le politique, le juridique, le social, l'économique et le culturel. Elles sont porteuses d'une société égalitaire dans les faits et voient le grand remue-ménage constitutionnel comme le moment idéal de la mettre au monde. À vrai dire ce projet de société est en gestation depuis un bon bout de temps. C'est même, en fait, le point de maturité de la réflexion des femmes sur l'ensemble des dossiers auxquels elles se sont attaquées depuis quelques années. Ce qui sera nouveau, ce sera le rassemblement de tous les éléments du projet et, si cela se produit, son arrimage à une structure politique. Cette étape-là pour plusieurs groupes de femmes, est la plus difficile à franchir (Busque, 1992, p. 2).

4.1.1.4 Signifier l'importance du projet social : La consultation sur l'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec

En 1995 également, le GREMF et la Chaire d'étude sur la condition des femmes présentent conjointement un mémoire dans le cadre de la consultation sur l'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec tenue par la Commission de la Capitale sur l'avenir du Québec. Dans ce mémoire, le groupe propose 23 recommandations afin qu'un Québec souverain inclue les femmes au sein de son projet de société, non seulement dans des déclarations de principe sur la primauté de l'égalité entre les femmes et les hommes, mais également de manière concrète dans sa législation. Malgré les valeurs d'égalité et de non-violence qui sont affirmées dans cet avant-projet de loi, ces

groupes regrettent que celles-ci n'aient pas la même portée qu'une charte constitutionnelle qui prévoit explicitement le droit des femmes à l'égalité, leur sécurité et leur liberté (Néron, 1995, p. 37). On remarque une réelle inquiétude en ce qui a trait aux garanties d'égalité dans l'avant-projet de loi sur la souveraineté :

Le gouvernement du Québec devra se poser la question suivante s'il compte obtenir l'appui des Québécoises à son projet de société : comment convaincre les femmes de quitter le Canada si le Québec n'offre pas les mêmes garanties d'égalité ? Quant à nous, devant son avant-projet de loi, nous posons au gouvernement une très sérieuse question : comment se fait-il que ce projet ne reconnaisse pas d'ores et déjà le principe d'égalité entre les femmes et les hommes ? Si le préambule de l'avant-projet de loi sur la souveraineté est une page blanche, la suite ressemble étrangement à une page vide pour ce qui est de notre droit à l'égalité. Nous espérons que le gouvernement du Québec saura donner des garanties du contraire avant que nous ne fassions notre choix (Néron, 1995, p. 37).

Les recommandations proposées couvrent un vaste éventail de sujets et de nombreux enjeux de société y sont abordés. On y retrouve, entre autres, l'égalité économique des femmes dans le marché du travail (recommandation 1); le droit de marier la personne de son choix (recommandation 4); que la production de connaissances sur les femmes soit soutenue par des subventions (recommandation 7); une représentation paritaire au sein de la magistrature et des instances politiques (recommandations 6 et 21); une écriture non sexiste dans la constitution québécoise (recommandation 9); que les femmes victimes de violence à l'étranger en raison de leur genre puissent obtenir le statut de réfugiées au Québec (recommandation 19); que les groupes de femmes soient consultés au moment de former la Cour suprême du Québec (recommandation 23) (Néron, 1995, p. 38-41). Bien que les groupes féministes s'inquiètent des garanties qu'offrirait un Québec souverain, il s'agit également d'une opportunité rare d'avoir voix au chapitre et « d'inscrire personnellement dans l'histoire du Québec » (Néron, 1995, p. 3) la moitié de la population qui a été historiquement exclue de ces débats.

Le contexte des commissions régionales sur l'avenir du Québec, tenues en 1995, permet de voir que les groupes féministes s'intéressent à la question du futur de la province. Le CSF encourage les femmes et les groupes féministes à s'intéresser à la question de l'avenir du Québec par le biais d'un document d'information rédigé à leur intention :

Le Conseil du statut de la femme juge qu'il est fondamental que les Québécoises soient parties prenantes aux discussions sur l'avenir du Québec [...]. Les Québécoises ont des intérêts particuliers à faire valoir quant à la structure constitutionnelle du Québec. Et ces intérêts existent, quel que soit le cadre constitutionnel qu'elles préconisent pour le Québec (Lavigne, 1995, p. 1).

En tout, ce sont 83 mémoires qui sont présentés par des groupes de femmes devant les commissions régionales sur l'avenir du Québec tenues en 1995. De ces mémoires, il est possible de dégager l'importance d'inscrire « l'égalité entre les sexes » comme valeur fondamentale de la société québécoise, une demande pour que les femmes soient assurées de participer à la rédaction de la constitution du Québec à parts égales (Maillé, 2002, p. 71). Le CIAFT et la FFQ, notamment, demandent que la Charte des droits et libertés du Québec inclue les droits collectifs (à la santé, au logement, au travail, à l'éducation, à un environnement sain, à la sécurité, à un revenu sécurisé), les droits spécifiques des femmes (reconnaissance formelle de l'égalité ; droits reproductifs) ; le droit des enfants selon les dispositions de l'Organisation des nations unies et ensuite, une garantie pour les droits des communautés « anglophones, ethniques et autochtones » ainsi pour les droits des « groupes sociaux minoritaires » (CIAFT, 1995). Le Regroupement des centres de femmes du Québec (L'R), à savoir un regroupement comptant de nombreux membres venant de toute la province, appuie le mémoire de la FFQ et conclut ses revendications en demandant au gouvernement de les considérer, peu importe le résultat du référendum qui est alors éminent (FFQ, 1995, p. 10-11). Le projet de société décrit par les groupes féministes dans leurs mémoires est ambitieux et on comprend l'importance capitale que le projet social a pour eux lorsqu'il est question de l'avenir du Québec.

À la FFQ, il est admis que le terrain indépendantiste semblait le plus prospère pour réaliser ce projet de société, comme en témoigne le soutien de la Fédération à l'option souverainiste en 1995, avec certaines réserves et en ne faisant jamais l'unanimité. Un autre groupe, les Féministes pour la souveraineté¹³, témoigne d'une façon de penser similaire à celle de la FFQ dans un mémoire qu'il dépose devant les Commissions de l'avenir du Québec en février 1995 :

Nous, féministes d'origines diverses et œuvrant dans divers domaines de la société, désirons faire connaître notre point de vue. Nous choisissons le Québec comme pays,

¹³ Le mémoire des Féministes pour la souveraineté est signé par sept femmes : Winnie Frohn, Louise Gareau, Pauline Gingras, Agnès Maltais, Lucie Pidgeon, Odette Pouliot et Monique Voisine.

hors de toute partisanerie politique, pour avoir prise sur notre avenir et celui de nos enfants [...]. Le choix que nous ferons bientôt doit nous permettre de retrouver ces valeurs de justice, d'équité et de respect. L'histoire nous enseigne malheureusement que, ce choix, le Canada ne nous l'a jamais offert et ne nous l'offre toujours pas. L'avenir de l'union canadienne passe par des réformes comme celles de Lord Axworthy et des budgets « Martin », qui, nous le savons, accentueront la pauvreté des femmes (Féministes pour l'indépendance, 1995, p. 2).

Ce mémoire d'appui à la souveraineté, qui est envisagée comme un moteur de changement pour construire une société plus juste pour les femmes, est appuyé d'une déclaration de principe, qui reflète et cite les principes adoptés par les féministes à l'occasion du forum Pour un Québec féminin et pluriel. Mais encore là, il convient de souligner que la plupart des groupes féministes entendus lors des Commissions sur l'avenir du Québec faisaient partie de la majorité, malgré l'appel du CSF. Aucun groupe autochtone n'a été entendu et les femmes immigrantes ne le sont pas non plus, bien qu'un mémoire présenté par la Maison d'hébergement pour les femmes immigrantes de Québec et la Maison des femmes de Québec soulève certains enjeux importants pour les femmes immigrantes victimes de violence et en situation de parrainage (Maillé, 2002, p. 76).

4.1.1.5 Autres initiatives des groupes féministes

De son côté, en ce qui a trait à l'importance du projet social dans l'appui à la souveraineté, lors de notre entrevue, Ariane Émond se souvient qu'à l'occasion de l'initiative de femmes souverainistes de la Caravane de la souveraineté à l'automne 1995, le message était similaire. L'accord que les féministes réservaient au OUI s'explique en raison de sa qualité d'outil politique : « On parlait des enjeux des femmes en disant assez honnêtement : On pense que la cause va plus avancer si le OUI passe ». Selon Émond, cette initiative émanait également des leçons apprises 15 ans plus tôt, avec l'évènement marquant des Yvettes. Il était important que les discours féministes ne puissent pas être opposés aux femmes, comme l'explique Ariane Émond :

Je pense qu'on voulait aussi faire à notre manière un contrepoids à ce qui avait été fait en 80 avec les Yvettes qui avaient été tellement instrumentalisées, mais qui nous ont quand même montré que d'autres femmes, qui n'étaient pas des imbéciles, ne partageaient pas la même lecture de l'avancement du Québec et se trouvaient infériorisées dans le discours féministe. Et c'est ça qui nous a pété dans la face [lors de l'affaire des Yvettes]. Parce que ces femmes, qui n'étaient pas toutes des femmes à la maison, mais une grande partie [d'entre elles] élevaient leurs enfants à la maison,

faisaient sans doute du bénévolat ou *whatever*...Elles ne se sentaient pas incluses dans le discours des féministes du temps. Elles n'avaient pas complètement tort. (Entrevue avec Ariane Émond).

Ces derniers propos font écho à ce qu'écrit le CIAFT en 1990 au sujet des Yvettes :

Nous nous sommes prononcées sur le dossier de l'avenir constitutionnel du Québec, même si ce dossier ne touche pas spécifiquement les femmes et l'intégration du marché du travail, pour deux raisons. Premièrement, [...] [b]ien que la composition de la Commission Bélanger-Campeau ne reconnaissait pas explicitement les femmes comme groupe social, il nous apparaissait inconcevable que cette commission, qui devait réfléchir sur une question fondamentale comme l'avenir du Québec, le fasse sans tenir compte de l'avis des femmes. Deuxièmement, pour éviter que ne se reproduisent des événements fâcheux comme celui des « Yvettes » en 1980, il fallait occuper l'espace libre pour empêcher que l'on récupère notre discours au profit d'une conception politique des choses (CIAFT, 1990, p. 1-2).

De plus, il convient de souligner que la question de l'indépendance préoccupe le SAWCC en 1995, même s'il ne propose pas de position uniforme sur la question. Quelques semaines avant le référendum, le centre prend l'initiative d'organiser un débat sur la question de l'indépendance. Cet événement prend la forme d'une rencontre ouverte, où les membres sont invitées à participer, mais n'importe qui peut venir écouter la discussion également. La question centrale de ce débat est la suivante : Est-ce que le Québec devrait se séparer ? Cet événement a permis de rendre accessibles les enjeux spécifiques à la question du référendum aux membres du SAWCC et montre qu'il s'agissait d'un enjeu que ce groupe jugeait important. Shree Mulay se souvient d'une salle comble. Elle attribue le succès de cet événement mené en anglais au fait qu'il n'y en avait peu ou pas qui visait les femmes issues de l'immigration.

Comme le rappelle Shree Mulay, et faisant écho aux inquiétudes du GREMF soulignées précédemment, son appui au projet de souveraineté est entièrement dépendant de l'absence de certitude quant à la place que les immigrant-e-s auraient au sein du « nouveau Québec ». Pour elle, il est impensable de voter OUI à un projet qui ne prend pas soin de tailler une place aux immigrant-e-s et donc, elle n'est pas en mesure d'appuyer la souveraineté en 1995. De plus, comme le remarque Chantal Maillé, l'« exercice de citoyenneté » qu'est le fait de discuter et de débattre collectivement de la question nationale a surtout permis aux femmes de la majorité de s'exprimer

et les femmes de la minorité n'ont pas été entendues au même titre, alors qu'elles avaient des préoccupations particulières (Maillé, 2002, p. 76).

Or, de toutes les entrevues menées, il se dégage que les groupes féministes envisagent l'appui, le refus ou la neutralité en ce qui a trait à l'option de la souveraineté à travers le prisme d'un projet de société, ce que la FFQ a particulièrement travaillé. Les femmes qui soutenaient l'option souverainiste imaginaient un Québec indépendant comme un meilleur endroit où promouvoir l'égalité des sexes et la justice sociale, une communauté (ré)imaginée à leur image, comme en témoigne le compte rendu du forum Pour un Québec féminin et pluriel. Elles partageaient une vision d'une communauté québécoise plurielle et unie autour de ces idéaux, ce qui correspondrait à l'idée d'une communauté imaginée, car leur sentiment d'appartenance à la nation québécoise était basé sur une vision partagée d'un avenir au sein d'un Québec souverain. Par ailleurs, les femmes qui ne soutenaient pas l'option souverainiste pouvaient avoir des préoccupations et des perspectives différentes et elles se voyaient peut-être comme faisant partie d'autres communautés imaginées ou d'autres identités collectives situées en dehors du projet nationaliste québécois.

Enfin, nos entrevues révèlent que pour les militantes féministes, il n'y pas de lien causal entre le fait d'être féministe et celui d'être pour ou contre la souveraineté : « ce sont des mécaniques différentes », comme l'explique Charlotte Thibault. Notre analyse souligne qu'à aucun moment durant la période étudiée, les féministes ont agi en croyant que la souveraineté était ce qui libérerait les femmes de l'oppression patriarcale. Comme nous l'avons montré, les groupes féministes jugeaient plutôt que le terrain souverainiste était le plus prospère pour faire grandir un projet de société en accord avec des objectifs et des priorités féministes, ce qui n'est pas sans rappeler la définition du nationalisme polycentrique.

En bref, il existe une diversité d'opinions et de préoccupations parmi les groupes féministes lorsqu'il est question de la place du Québec au sein du Canada. En 1980, alors que la position est encore vue comme individuelle et non comme une question collective, peu d'initiatives féministes peuvent être recensées. Toutefois, il en va autrement à l'occasion du second référendum. L'indépendance est alors vue comme une façon de réaliser des projets sociaux qui tiennent à cœur aux groupes féministes, puisque c'est une occasion de changer l'appareil politique qui représente les Québécoises. En 1980, les groupes féministes perçoivent l'implication dans le débat sur la

souveraineté comme partisane, tandis qu'en 1995, ils le considèrent comme une implication politique. Certains groupes étaient alors plus enclins à soutenir l'option souverainiste en raison de leurs convictions politiques et de leur vision d'un Québec indépendant comme moyen d'atteindre la justice sociale et d'obtenir des gains importants dans la lutte féministe, notamment à la FFQ ou les Féministes pour l'indépendance. Cependant, d'autres groupes estimaient que la question de la souveraineté ne répondait pas directement à leurs préoccupations immédiates ou créaient de nouvelles incertitudes, comme le GREMF. Toutefois, il ressort clairement de notre analyse que le soutien des féministes était largement dépendant de la teneur du projet social qui accompagnait le projet d'indépendance.

4.2 Réponse à la question de recherche

L'évolution des idées politiques des groupes féministes québécois au sujet de la question nationale entre 1980 et 1995 va au-delà de la simple dichotomie entre soutenir ou non l'indépendance du Québec. En fait, comme nous l'avons montré, il s'agit plutôt d'une évolution dans la façon dont ces groupes perçoivent leur rôle et leur position par rapport à cette question.

Au début des années 1980, les groupes féministes obtiennent peu de visibilité et considéraient généralement que la position sur la souveraineté était une décision individuelle, relevant du domaine partisan, plutôt que d'une préoccupation féministe collective. Pour éviter les conflits et préserver l'unité du mouvement féministe, la question de la souveraineté était souvent évitée ou reléguée à l'arrière-plan lors des discussions et des actions féministes, avec l'exception du mouvement des Yvettes qui, bien qu'il ait été argumenté qu'il s'agissait de l'expression d'un féminisme fédéraliste (Godin, 2003), n'agissait pas en tant que groupe féministe au sens où nous l'entendons.

Cependant, au fil du temps, des changements ont eu lieu, notamment grâce aux échanges et aux rapports avec les groupes féministes du Canada anglais, tout particulièrement lors des discussions entourant l'Accord du lac Meech. Ces interactions ont contribué à une prise de conscience croissante que la question nationale était également un enjeu important pour les femmes et les féministes, puisque les féministes du Canada anglais ne remettaient pas en question le régime fédéral, au contraire des féministes québécoises.

Dans les années 1990, on observe une évolution notable dans les idées politiques des groupes féministes québécois. Des initiatives et des communiqués sont lancés par les féministes pour se faire entendre à l'occasion de la Commission Bélanger-Campeau, témoignant d'une reconnaissance accrue de l'importance de la question nationale pour les femmes et les féministes, mais sans succès. La souveraineté devient un enjeu pour certains groupes féministes, qui sans faire l'unanimité ou devenir une question centrale, fait partie des préoccupations, comme en témoignent les ateliers dévoués à la question lors du forum Pour un Québec féminin et pluriel en 1992. D'autres opinions sont également présentées lors de cette Commission, comme celle du Centre pour femmes immigrantes de l'Estrie qui choisit de *ne pas* prendre position, puisqu'il ne s'agit pas de la question prioritaire à ses yeux. Quelques années plus tard, à l'occasion du référendum de 1995, les groupes féministes sont concernés par cette question, comme en témoignent les initiatives telles que le débat en anglais organisé par le SAWCC et les nombreux mémoires déposés à l'occasion des Commissions régionales sur l'avenir du Québec. En outre, d'autres groupes s'engagent activement dans les débats politiques et les actions liées au deuxième référendum et on observe des initiatives comme la Caravane pour la souveraineté ou encore par l'appui public de la FFQ à l'option de la souveraineté à la suite de la vaste consultation de ses membres. Encore une fois, sans que la question nationale ne fasse l'unanimité, il est désormais manifeste que les groupes féministes accorderont leur soutien et feront front commun pour un projet de société qui prend au sérieux leurs revendications pour un Québec plus juste et égalitaire, comme en témoigne la mobilisation autour de la Marche du Pain et des Roses à l'aube du référendum de 1995.

L'histoire populaire des idées politiques met en lumière les voix et les expériences des groupes marginalisés, tels que les féministes, et souligne leur rôle dans la transformation des idées politiques dominantes. Dans le cas des groupes féministes québécois, l'évolution de leurs idées politiques entre 1980 et 1995 peut être perçue comme un processus de remise en question des paradigmes politiques qui existent alors.

Enfin, l'évolution des idées politiques des groupes féministes au sujet de la question nationale entre 1980 et 1995 permet de voir le passage d'une perception de la souveraineté comme une position partisane individuelle à une reconnaissance de son importance politique et collective. Elle témoigne également de l'importance du projet social qui est au cœur du projet politique des groupes

féministes et du fait que jamais les groupes féministes n'ont adopté une pensée monolithique en ce qui a trait à ces enjeux.

CONCLUSION

Cette recherche s'est intéressée à l'évolution de la pensée des groupes féministes au sujet de la question nationale au Québec durant la période 1980-1995. Elle vise à explorer la nature complexe de l'engagement politique des femmes au Québec et à approfondir la compréhension de leurs positions et débats sur la question de l'avenir constitutionnel de la province. Pour ce faire, nous sommes intéressées à la relation entre les féminismes et le nationalisme (chapitre 1). Le but est alors de comprendre les expériences spécifiques des femmes, notamment celle de l'exclusion de la sphère publique, ainsi que d'envisager l'apport d'autres théories ayant émergé dans la littérature féministe, comme l'intersectionnalité des oppressions, aux théories classiques sur le nationalisme. Les analyses révèlent que les autrices féministes ont su nuancer l'analyse de la relation entre ces mouvements sociaux et politiques. De plus, ce mémoire concerne une période sous-étudiée de l'histoire et offre un aperçu révélateur des modifications qui se sont produites au sein même des mouvements féministes, à travers les moments clés des enjeux constitutionnels.

Grâce au cadre conceptuel choisi et aux outils théoriques mobilisés (chapitre 2), c'est-à-dire l'histoire populaire des idées politiques et la théorie des mouvements sociaux, nous avons approfondi les connaissances sur le rôle des groupes marginalisés, particulièrement celui des femmes réunies en groupes féministes, dans la transformation des idées politiques dominantes. En ce sens, ce travail représente une étude approfondie de la période sociohistorique et politique entourant les référendums de 1980 et de 1995 et met en lumière un aspect sous-étudié de l'histoire politique québécoise. Au surplus, les trois thèmes définis dans ce mémoire, à savoir les lieux d'échanges, les conflits survenus, la communauté imaginée et le projet social émergent des réflexions féministes, ancrent l'analyse des idées politiques des groupes féministes québécois dans un appareil théorique et conceptuel actuel, ce qui permet de renouveler certaines interprétations portant sur le sujet à l'étude.

Par ailleurs, à travers une méthodologie basée sur des entrevues semi-dirigées et une analyse documentaire complémentaire, nous avons offert une synthèse des événements ayant marqué les groupes féministes lors de la période ciblée ainsi qu'une analyse de leur engagement politique relativement à la question nationale. En se penchant sur les tensions et les consensus qui

traversaient les mouvements féministes au sujet de la question nationale durant la période entre les deux référendums, ce mémoire constitue un apport à l'historiographie féministe québécoise.

Nos résultats de recherche révèlent que l'évolution des idées politiques des groupes féministes dépasse une opposition ou un soutien au projet d'indépendance du Québec. En 1980, le soutien ou non à l'option souverainiste était vu par les groupes féministes comme un engagement individuel et partisan, plutôt qu'un enjeu d'intérêt pour les féministes. Conséquemment, le premier référendum a peu suscité l'engagement des groupes féministes. Entre les deux référendums, nous avons défendu l'idée que les groupes féministes ont connu un changement de paradigme dans la perception de la position qu'ils avaient à prendre au sujet de la question nationale, notamment en raison des lieux d'échanges que les groupes féministes québécois ont fréquentés et où ils ont été confrontés à des conflits sur ce sujet. En ce qui a trait au référendum de 1995, notre recherche porte à croire que les groupes féministes se sont intéressés à la question de la souveraineté de manière collective. Le projet social et le rêve d'une société plus à l'écoute des revendications féministes sont au cœur de leurs discussions. Le projet social de gauche, qui est alors porté par l'option indépendantiste, est la raison pour laquelle les groupes féministes en faveur de l'indépendance le font savoir à cette époque.

À l'aide d'une analyse thématique en trois volets (chapitres 3 et 4), nous avons pu identifier plusieurs lieux d'échanges ayant permis aux groupes féministes de discuter collectivement de la question nationale. Nous avons établi que ces instances étaient la FFQ, le forum Pour un Québec féminin et pluriel, le NAC ainsi que le lieu idéologique que représente la gauche politique. Ensuite, nous avons décrit les différentes sources de tensions entre divers groupes féministes à ce sujet. Les conflits évoqués permettent de montrer, d'une part, que la pensée féministe n'a jamais été monolithique quant à la question nationale et, d'autre part, que des événements précis ont agi comme déclencheurs dans l'implication des groupes féministes en ce qui a trait à l'avenir constitutionnel du Québec, notamment les débats publics entourant l'Accord du lac Meech ainsi que la Commission Bélanger-Campeau. En outre, les conflits vécus par les groupes étudiés permettent de saisir les tensions inhérentes à la lutte féministe et aux défis de la construction d'une identité collective.

Notre recherche permet également de cerner les contours du projet social émergeant des réflexions des groupes féministes au sujet de la question nationale. En effet, il ressort clairement de notre analyse que le soutien des groupes féministes au projet d'indépendance était largement dépendant de la teneur du projet social qui accompagnait l'option de la souveraineté, comme en témoignent les préoccupations des groupes lors du forum Pour un Québec féminin et pluriel en 1992 ainsi que les revendications des féministes faites au gouvernement péquiste lors de la Marche du Pain et des Roses, quelques mois avant le second référendum. Ce mémoire met en évidence que les idées politiques des groupes féministes québécois ont évolué de manière à ce que la souveraineté passe d'une position individuelle à la reconnaissance de son importance politique et collective.

De plus, notre recherche met en lumière l'importance des démarches de consultations dans le processus des groupes féministes pour qu'ils arrivent à se positionner en faveur de la souveraineté du Québec. Les membres des groupes ont été impliqués à plusieurs occasions lors des débats constitutionnels, ce qui a permis aux mouvements féministes de rester relativement unis devant ces questions. Dans le cadre d'une autre recherche, il pourrait être intéressant de s'attarder sur cet aspect afin de déterminer si ces structures de consultations existent de la même manière au sein d'autres mouvements sociaux, ou s'il s'agit d'une particularité des groupes féministes. En outre, si nos résultats révèlent toute l'importance du projet social qui est au cœur du projet politique de la souveraineté, notre recherche ne permet pas de dire si cette position est partagée par d'autres mouvements sociaux. Ainsi, une recherche future pourrait s'intéresser à savoir si cette analyse est originale et spécifique au mouvement féministe, ou si elle est similaire à celles produites par d'autres mouvements sociaux de la même époque.

Notre analyse de l'évolution des idées politiques des groupes féministes québécois entre 1980 et 1995 permet de soulever un paradoxe intéressant au sujet des préoccupations féministes actuelles. Rappelons que la clause de la « société distincte » demandée par le Québec à l'occasion de l'Accord du lac Meech a suscité de grandes inquiétudes au sein des groupes féministes anglophones, car elle soulevait, à leurs yeux, la crainte que les droits collectifs des Québécois·e·s soient placés au-dessus des droits individuels des femmes en général (Maillé, 2002, p. 62), ce qui était dénoncé par les groupes féministes francophones lors de la période étudiée. Environ 35 ans plus tard, lorsqu'on prend connaissance des plus récents débats sur la laïcité, cette situation contraste avec la position

souvent soutenue chez les féministes envers les femmes d'autres origines. En effet, dans le contexte du débat sur la laïcité, la demande d'amendement visant à inscrire dans la Charte des droits et libertés la primauté de l'égalité entre les hommes et les femmes sur tout autre droit, y compris la liberté religieuse, peut sembler paradoxale. Dans ces deux cas de figure, on remarque un certain manque de confiance de la part des féministes issues du groupe majoritaire à l'égard de la capacité des femmes issues des groupes minoritaires à assurer le maintien de l'égalité entre les hommes et les femmes quand des mesures spécifiques sont permises par l'État. À l'inverse, les féministes minoritaires – qu'elles soient francophones devant les anglophones ou musulmanes devant la société laïque/catholique – soulignent que le respect de leurs droits spécifiques est nécessaire à leur égalité avec les hommes. En d'autres termes, ces deux situations rappellent qu'une égalité réelle ne saurait être partielle et ces constats, nous le croyons, invitent à une réflexion sur les défis persistant à assurer une solidarité réelle au sein des mouvements féministes et sur les rapports de pouvoir qui les traversent. Ce paradoxe met également en évidence l'importance d'analyser la question de l'égalité des femmes avec une loupe intersectionnelle afin de ne pas ignorer les dynamiques de pouvoir qui se dévoilent lors des débats publics. De la même manière, l'analyse intersectionnelle permet de rester vigilant·e·s en ce qui a trait à l'instrumentalisation possible des droits des femmes au Québec, notamment lors des débats publics entourant la question nationale.

Même si les groupes féministes de l'époque n'employaient pas encore couramment le terme « intersectionnalité » durant la période étudiée, il est clair que les dynamiques de pouvoir entre les féministes issues de groupes majoritaires et celles issues des groupes minoritaires ont influencé l'évolution des idées politiques des groupes féministes quant à la question nationale. Des recherches futures pourraient donc s'intéresser de plus près à la façon dont les groupes minoritaires réfléchissent leur « communauté imaginée » après cette période et au sein d'un Québec qui a été le théâtre d'un virage à droite du mouvement nationaliste.

ANNEXE A

CHRONOLOGIE DES DÉBATS CONSTITUTIONNELS ET NOTES SUR LA PARTICIPATION DES GROUPES FÉMINISTES (1968-1995)

- 1968** Fondation du PQ.
- 1969** Création du FLFQ, qui existe jusqu'en 1971. Leur slogan : « Pas de libération du Québec sans libération des femmes, pas de libération des femmes sans libération du Québec ! ».
- 1971** Fondation du NAC.
- 1972** Création des Centres des femmes du Québec, organisme successeur du FLFQ et publication du manifeste *Québécoises deboutte !*
- 1976** Première élection du PQ à Québec le 15 novembre. Le Québec se dirige vers une période de négociations constitutionnelles sous un gouvernement souverainiste.
- Fondation du RFQ, qui existe jusqu'en 1981.
- 1978** Dépôt du rapport *Pour les Québécoises : égalité et indépendance* par le CSF. Le CSF demande le rapatriement de certaines compétences, notamment en matière de mariage et de divorce. Le rapport indique également que la situation des femmes requiert une approche globale, ce qui est précurseur de ce que sera défendu par les groupes féministes lors des débats constitutionnels ultérieurs.
- 1979** Le Livre blanc sur la souveraineté-association est déposé par le gouvernement du Québec.
- 1980** **Premier référendum sur la souveraineté**
Janvier : Le RFQ tient une assemblée et fonde un comité référendaire. Elles incitent les femmes à annuler leur vote et à inscrire « Femmes » sur leur bulletin de vote référendaire. Cette proposition est toutefois rejetée par les membres de l'assemblée.
- Mars : Parution du premier volume des éditoriaux féministes indépendants *La Vie en rose*, qui sont publiés jusqu'en 1987.
- 7 avril : Les Yvettes se rassemblent au Forum de Montréal. Sheila Finestone, présidente de la FFQ depuis 1977, est présente.
- 20 mai : Tenue et échec du référendum organisé par le PQ en vue d'obtenir un mandat pour négocier un projet de souveraineté-association. Le NON l'emporte avec une majorité de 59,56 %.

Les groupes féministes, à l'exception du RFQ et des Yvettes, ne s'intéressent pas collectivement et publiquement à ce référendum.

1981 13 avril : Réélection du PQ de René Lévesque à Québec.

21 avril : Les groupes de femmes obtiennent l'inclusion de l'article 28 sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans la Charte canadienne des droits et libertés.

Juin : Le conseil consultatif canadien sur la situation de la femme organise une conférence ayant pour thème les femmes et la constitution. Les groupes féministes québécois, canadiens-anglais et autochtones sont traversés par des tensions et leurs priorités sont très différentes dans ce dossier.

5 novembre : « Nuit des longs couteaux ». 9 provinces excluent René Lévesque et arrivent à une entente pour rapatrier la Constitution sans le Québec.

1982 **Rapatriement de la Constitution**

17 avril : Promulgation de la nouvelle constitution canadienne par la Reine d'Angleterre. Le gouvernement fédéral, dirigé par Pierre Elliott Trudeau, rapatrie la Constitution canadienne de la Grande-Bretagne sans la ratification du Québec. La *Loi constitutionnelle* de 1982 entre en vigueur, incluant les articles garantissant le droit à l'égalité (articles 15 et 28).

1984 Victoire du Parti progressiste-conservateur de Brian Mulroney à Ottawa le 4 septembre.

1985 Victoire du Parti libéral du Québec de Robert Bourassa à Québec le 2 décembre 1985 jusqu'au 11 janvier 1994.

Ginette Drouin devient présidente de la FFQ.

1986 Le Québec accepte d'adhérer à la Loi constitutionnelle de 1982 aux conditions suivantes :

1. Reconnaissance du Québec comme « société distincte »
2. Élargissement du rôle provincial en matière d'immigration
3. Rôle provincial dans la désignation des juges de la Cour suprême du Canada
4. Limitations du pouvoir fédéral de dépenser
5. Droit de veto du Québec relativement aux modifications constitutionnelles

Réunis à Edmonton, les premiers ministres provinciaux déclarent que leur priorité constitutionnelle est d'ouvrir les négociations au sujet des conditions du Québec. Chaque province doit ratifier l'Accord.

1987 **L'Accord du lac Meech**

30 avril : Les premiers ministres des 10 provinces se réunissent au lac Meech avec l'objectif de mettre au point un texte constitutionnel susceptible de réintégrer le Québec à la constitution. Toutes les provinces doivent avoir ratifié l'Accord avant la date fixe du 24 juin 1990.

23 juin : Le Québec est la première province à ratifier de l'Accord du lac Meech.

Été : Les groupes féministes locaux et nationaux se réunissent un peu partout au Canada pour étudier les conséquences de l'Accord du lac Meech pour les femmes. Les groupes féministes canadiens-anglais et québécois sont en désaccord sur leur interprétation des conséquences possibles de la clause de la « société distincte » pour les droits des femmes. De manière générale, les groupes féministes québécois soutiennent l'Accord.

1989 Kimberlé Crenshaw introduit le concept « d'intersectionnalité » dans la littérature qui deviendra central pour le mouvement féministe.

1990 **La Commission Bélanger-Campeau**

Avril : 50^e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec. Le documentaire *Disparaitre* de Lise Payette provoque la division au sein des groupes féministes. Le Collectif des femmes immigrantes boycotte l'évènement (Colloque Les 50 heures du féminisme).

23 juin : L'Accord du lac Meech est officiellement caduc, en raison du refus de le ratifier de la province de Terre-Neuve.

4 septembre : Création de la Commission sur l'Avenir politique et constitutionnel du Québec (Commission Bélanger-Campeau) par le gouvernement québécois. Son mandat : à la suite de l'échec de l'Accord du lac Meech, il est nécessaire de redéfinir le statut politique et constitutionnel du Québec.

Seulement 8 femmes sont nommées pour siéger à la Commission, sur un total de 35 commissaires. Les groupes de femmes produisent néanmoins 16 mémoires à cette occasion.

2 novembre : Dépôt du mémoire de la FFQ à la Commission Bélanger-Campeau, dans lequel elle prend position pour la souveraineté, et ce, de manière non partisane.

1991 Mars : Dépôt du *Rapport* de la Commission Bélanger-Campeau. Malgré la participation importante des femmes à la Commission, leur condition ne fait l'objet que d'un petit paragraphe dans ce rapport.

1992 **L'Accord de Charlottetown et forum Pour un Québec féminin et pluriel**

29 au 31 mai : Tenue du forum Pour un Québec féminin et pluriel à Montréal. L'évènement réunit des milliers de femmes. La question nationale est discutée collectivement, mais aucun consensus n'est atteint.

28 août : Bourassa signe l'Accord de Charlottetown, lequel est un projet d'accord constitutionnel élaboré par le gouvernement fédéral qui reconnaît que le Québec forme une société distincte (en raison de sa culture unique, du droit civil et de sa majorité francophone). Plusieurs groupes féministes canadiens-anglais craignent l'affaiblissement du droit à l'égalité et s'opposent à l'Accord de Charlottetown. Plusieurs groupes féministes du Québec déplorent le maintien du chevauchement des juridictions et

l'absence de nouveaux pouvoirs pour le Québec. Enfin, les groupes de femmes autochtones demandent une plus grande participation aux négociations.

26 octobre : Rejet définitif de l'Accord de Charlottetown. Le NON l'emporte à 56 % au Québec.

1993 13 septembre : Bourassa annonce son intention de quitter son poste de premier ministre.

25 octobre : Le Parti libéral du Canada de Jean Chrétien remporte les élections à Ottawa. Le Bloc Québécois forme l'opposition officielle.

1994 Françoise David devient présidente de la FFQ.

12 septembre : Le PQ de Jacques Parizeau prend le pouvoir à Québec. Le débat sur la souveraineté du Québec reprend de la vigueur.

6 décembre : L'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec est déposé à l'Assemblée nationale. On y retrouve des éléments élaborés durant la commission de 1990.

1995 Deuxième référendum sur la souveraineté du Québec

Février-mars : Audiences publiques des commissions régionales sur la souveraineté et tenue des forums. Après quoi, la commission nationale débute ses travaux. En tout, 83 mémoires seront présentés par des groupes de femmes lors de ces commissions.

Après une large consultation de ses membres, l'appui de la FFQ est donné à l'option de la souveraineté, car il est jugé plus en harmonie avec une vision féministe de la société. Dans son mémoire, la FFQ insiste, entre autres, sur les droits des groupes minoritaires. Plusieurs autres éléments de ce mémoire sont inspirés du forum Pour un Québec féminin et pluriel.

19 avril : Dépôt du rapport des Commissions régionales sur l'avenir du Québec. Les mémoires déposés par les groupes féministes lors de ces commissions permettent de voir que le projet social est au cœur du soutien, ou non, des groupes féministes à l'indépendance du Québec.

26 mai au 4 juin : Marche du Pain et des Roses. Les groupes féministes font des revendications au gouvernement à Québec avec la pauvreté des femmes comme priorité.

30 octobre : Tenue et échec du second référendum sur la souveraineté du Québec. Le NON l'emporte avec 50,6 % des suffrages.

ANNEXE B

MÉMOIRES CONSULTÉS

Mémoires présentés à la Commission parlementaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec (Commission Bélanger-Campeau)

Association des femmes d'affaires du Québec. (1990). *Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.*

Centre pour femmes immigrantes de l'Estrie, Bassaletti, T. et Méhu, J. (1990). *Considérations inopportunes sur l'exclusion de la population immigrée des grands débats de la société québécoise*, mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

Centres de femmes du Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau. (1990). *Mémoire à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.*

Cercle des fermières du Québec. (1990). *Mémoire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.*

Comité d'action politique des femmes du Parti Québécois. (1990). *Mémoire à la Commission parlementaire élargie sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.*

Conseil des femmes de Montréal. (1990). *Mémoire présentée à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.*

Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail. (1990). *L'autonomie des femmes – L'autonomie du Québec*, mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

Conseil du statut de la femme. (1990). *Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.*

Fédération des femmes du Québec. (1990). *Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.*

Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises. (1990). *Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.*

Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue. (1990). *Mémoire à la Commission sur l'avenir politique du Québec.*

Table de concertation des groupes de femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean Chibougameau-Chapais. (1990). *Mémoire présenté à la commission parlementaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.*

Table de concertation des groupes de femmes de l'est du Québec. (1990). *Mémoire à la Commission parlementaire sur l'avenir constitutionnel du Québec.*

Un groupe de femmes de l'Estrie. (1990). *Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.*

Mémoires présentés dans le cadre des commissions sur l'avenir du Québec

Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail. (1995). *Mémoire présenté à la Commission régionale de Montréal sur l'avenir du Québec.*

Fédération des femmes du Québec. (1995). *L'avenir du Québec sera féminin-pluriel*, mémoire présenté à la Commission sur l'avenir du Québec.

Féministes pour l'indépendance. (1995). *Les féministes pour l'indépendance*, mémoire présenté à la Commission sur l'avenir du Québec.

GREMF. (1995). *La souveraineté du Québec, jamais sans ses filles ! L'avenir des femmes dans l'avenir du Québec*, mémoire présenté à l'avenir à la Commission de la Capitale sur l'avenir du Québec.

La Ligue des femmes du Québec. (1995). *Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir du Québec*.

Le Parados inc. (1995). *Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir du Québec*.

Réseau des femmes Montréal. (1995). *Mémoire soumis à la Commission sur l'avenir du Québec*.

Table de concertation des groupes de femmes de l'est du Québec, Forest, M-T et Renault, L. (1995). *Les femmes et le Québec de demain*, mémoire présenté à la Commission de la Gaspésie/Îles de la Madeleine sur l'avenir du Québec.

Autres mémoires

Association des femmes autochtones du Québec. (1992). *Bâtir l'avenir en toute égalité*, mémoire présenté au Cercle des Premières Nations sur la Constitution.

Conseil du statut de la femme. (1980). *Les Québécoises et la constitution*, mémoire présenté de la Commission permanente du Conseil et de la constitution portant sur le projet de résolution du gouvernement fédéral concernant la constitution.

Conseil du statut de la femme. (1995). *Mémoire présenté sur l'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec*.

ANNEXE C

GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-DIRIGÉ

A-Identification

Nom

Scolarité

Emploi(s)

B-Implication féministe

Identification du ou des groupes féministes

Identification du rôle joué entre 1980 et 1995

Importance de l'implication sociale

C-Introduction sur la mission, idéologique

En vos propres mots, c'était quoi la mission du groupe entre 1980 et 1995 ?

Quels étaient les ancrages idéologiques de l'organisme ?

- Gauche, droite, radicale, égalitaire, etc. ?

Est-ce que vos membres étaient principalement francophones, anglophones ou autres ?

D- Question nationale

Est-ce qu'une position officielle a été prise par les membres et/ou de la direction au sujet des référendums ?

- En 1980
- En 1995

Est-ce que des mémoires ont été déposés ?

Est-ce qu'il y a une évolution de la position du groupe entre 1980 et 1995 ? Pourquoi ? Comment s'exprime-t-elle ? Est-ce que des actions ont été menées ?

- Positions du groupe, arguments déployés

Est-ce que d'autres enjeux sont venus teinter le paysage ?

- La loi 101 (le débat qui continue), les lois en lien avec l'immigration : quels genres de liens ou tensions ça créait avec le mouvement souverainiste ?

Est-ce que certains événements politiques en particulier ont marqué votre rapport à la souveraineté ?

Quels sont vos souvenirs des référendums sur la souveraineté du Québec, en lien avec votre militance féministe ? Est-ce qu'il y avait un lien, un sentiment que ces deux causes avaient rapport ?

Est-ce que selon vous le mouvement des places avait sa place au sein des camps pour le OUI ou pour le NON ? Est-ce que les groupes de femmes étaient courtisés par les partis politiques ?

Est-ce que votre souvenir était que c'était un débat collectif pour les féministes, ou plutôt une prise de position individuelle ? Est-ce que ça a changé entre 1980 et 1995 ?

Avez-vous participé au forum Pour un Québec féminin et pluriel en mai 1992 ?

Pouvez-vous me parler de l'Accord du lac Meech et de la militance féministe à ce moment ?

Avez-vous participé à la Marche du Pain et des Roses ? Avez-vous des souvenirs quant aux revendications politiques défendues lors de cette marche et leur lien avec la question du référendum ?

E- Questions de relance

Comment étaient les relations avec les autres groupes féministes québécois et canadiens ?

- La FFQ, le NAC

Comment étaient les relations avec les élu-e-s (au provincial, au fédéral) ?

- Le PQ, le PLQ

E- Demande d'accès aux archives personnelles (au besoin)

BIBLIOGRAPHIE

- Alcoff, L. M. et Potter, E. (1993). *Feminist Epistemologies*. Routledge.
- Allard, F. et Union des écrivains québécois. (1995). *Trente lettres pour un oui*. Stanké.
- Amyot, M., Baillargeon, M., Benjamin, C., Lachapelle, J.-F., Lavoie, Y., Maheu, R., Victor, P. et Michel, R. (1980). La situation démographique du Québec à l'heure du référendum. *Cahiers québécois de démographie*, 9(3), 97-114. <https://doi.org/10.7202/600831>
- Anadón, M. et Savoie Zajc, L. (2009). Introduction. L'analyse qualitative de données. *Recherches qualitatives*, 28(1), 1-7. <https://doi.org/10.7202/1085318ar>
- Anderson, B. (2016). *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. (Revised Edition). Verso.
- Angué, K. (2009). Rôle et place de l'abduction dans la création de connaissances et dans la méthode scientifique peircienne. *Recherches qualitatives*, 28(2), 65-94. <https://doi.org/10.7202/1085273ar>
- Audet, É. (1994). *Pour une éthique du bonheur : chroniques de l'imposture*. Les éditions du Remue-Ménage.
- Babbie, E. R. (2014). *The Basics of Social Research* (Sixth edition.). Wadsworth, Cengage Learning.
- Baillargeon, D. (2012). *Brève histoire des femmes au Québec*. Boréal.
- Balthazar, L. (2013). *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*. VLB.
- Bannerji, H. (2000). *The Dark Side of the Nation: Essays on Multiculturalism, Nationalism and Gender*. Canadian Scholars' Press.
- Bashevkin, S. B. (1983). Social Change and Political Partisanship: The Development of Women's Attitudes in Quebec, 1965-1979. *Comparative Political Studies*, 16(2), 147-172. <https://doi.org/10.1177/0010414083016002001>
- Beauchamp, C., Côté, R. et Paquerot, S. (1994). *Pour changer le monde. Le forum Pour un Québec féminin et pluriel*. Éditions Écosociété.
- Beauregard, K., O'Neill, B. et Gidengil, E. (2020). Women, Support for sovereignty, and feminism: the Case of Quebec. *Politics, Groups, and Identities*, 10(1), 41-62. <https://doi.org/10.1080/21565503.2020.1748070>

- Bélair-Cirino, M. (2020, 26 octobre). Référendum de 1995 : la déclaration choc de Jacques Parizeau décortiquée. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/588468/referendum-de-1995-la-declaration-choc-decortiquee>
- Bélanger, M., Campeau, J. et Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec. (1990). *Mémoires de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec*.
- Benard, C., Jones, S. G., Oliker, O., Thurston, C. Q., Stearns, B. K. et Cordell, K. (2008). *Women and Nation-Building*. RAND Corporation.
- Bergeron, M.-A. (2012). *Les mots dans le désordre. Édition commentée des éditoriaux de La Vie en rose [1980-1987]*. Les éditions du Remue-Ménage.
- Billig, M. (1995). *Banal Nationalism*. Sage Publications.
- Blais, M., Fortin-Pellerin, L., Lampron, È.-M. et Pagé, G. (2007). Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague : réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical. *Recherches féministes*, 20(2), 141-162. <https://doi.org/10.7202/017609ar>
- Boily, R. (1980). *Québec : un pays incertain : réflexions sur le Québec post-référendaire*. Québec/Amérique.
- Bonin, H. et Dupuis-Déri, F. (2019). Quelle approche pour quelle histoire des idées politiques ? *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, 49(1), 273-303.
- Bouchard, G. (1995). Le Québec comme collectivité neuve : Le refus de l'américanité dans le discours de la survivance. Dans G. Bouchard et Y. Lamonde, *Québécois et Américains : La culture québécoise aux XIX et XXe siècles* (p. 15-60). Les éditions Fides.
- Boutin, G. (2018). *L'entretien de recherche qualitatif. Théorie et pratique* (2e éd.). Les Presses de l'Université du Québec.
- Brassard, C. (1980). Le référendum de mai et les groupes féministes. Dans N. Laurin-Frenette et J.-F. Léonard, *L'impasse* (p. 67-81). Éditions Nouvelle Optique.
- Brousseau Desaulniers, A. et Savard, S. (2020). *La pensée fédéraliste contemporaine au Québec : perspectives historiques*. Les Presses de l'Université du Québec.
- Busque, G. (1991). Why Women Should Care About Constitutional Reform? Dans D. Schneiderman, *Conversations Among Friends/Entre amies : Proceedings of an Interdisciplinary Conference on Women and Constitutional Reform*. (p. 13-17). University of Alberta, Centre for Constitutional Studies.

- Busque, G. (1992). Le projet de société des unes et des autres. *Le féminisme en revue*, 5(1).
- CDÉACF. (2011, 16 mars). *La Vie en rose*. CDÉACF.
http://cdeacf.ca/femmes/documents/bv/la_vie_en_rose
- Cohen, Y. et al. (1981). *Femmes et politique*. Les Éditions du Jour.
- Cohen, Y. et Thébaud, F. (1998). *Féminismes et identités nationales : les processus d'intégration des femmes au politique*. Centre Jacques Cartier.
- Cohen, Y. (2000). Chronologie d'une émancipation. Questions féministes sur la citoyenneté des femmes. *Globe : revue internationale d'études québécoises*, 3(2), 43-64.
<https://doi.org/10.7202/1000581ar>
- Coman, R., Crespy, A., Louault, F., Morin, J.-F., Pilet, J.-B. et Haute, E. (2016). Les entretiens. Dans *Méthodes de la science politique : de la question de départ à l'analyse des données* (p. 106-133). De Boeck Supérieur.
- Conan, R. et al. (2016). L'analyse de discours et de contenu. Dans *Méthodes de la science politique : De la question de départ à l'analyse des données* (p. 135-159). De Boeck Supérieur.
- Connor, W. (1994). More Recent Developments ("Ethnonationalism"). Dans *Ethnonationalism : The Quest for Understanding* (p. 67-86). Princeton University Press.
- Conseil du statut de la femme. (1980). *Les Québécoises et la Constitution : mémoire du Conseil du statut de la femme présenté devant la Commission permanente du conseil et de la constitution portant sur le projet de résolution du gouvernement fédéral concernant la Constitution*. Le Conseil.
- Conseil du statut de la femme. (1995). *Dossier d'information concernant les femmes et l'avenir politique du Québec : élaboré par le Conseil du statut de la femme dans le cadre des Commissions sur l'avenir politique du Québec*. Conseil du statut de la femme.
- Cooper, B. (2016). Intersectionality. Dans L. Disch et M. Hawkesworth (dir.), *The Oxford Handbook of Feminist Theory* (p. 385-406). Oxford University Press.
- Couillard, D. (1987). *Féminisme et nationalisme : histoire d'une ambiguïté : l'expérience du Regroupement des femmes québécoises (1976-1980)* [Université de Montréal].
- David, F., Marcoux, L. et Massé, M. (1995). Du pain et des roses : cahier des revendications et guide d'animation : marche des femmes contre la pauvreté, du 26 mai au 4 juin 1995. [s.n.].
- De Sève, M. (1985). *Pour un féminisme libertaire*. Boréal Express.

- De Sève, M. et Lamoureux, D. (1991). La science politique a-t-elle un sexe ? Dans *Un Savoir à notre image ? : critiques féministes des disciplines*. Adage.
- Della Porta, D. et Diani, M. (2006). *Social Movements : An Introduction* (2nd ed.). Blackwell Pub. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb401173142>
- Descarries, F. (1998). Le féminisme québécois contemporain : entre pratiques et discours. Dans *Féminismes et identités nationales : les processus d'intégration des femmes au politique* (p. 237-253). Centre Jacques Cartier.
- Descarries, F. (2005). Le mouvement des femmes québécois : état des lieux. *Cités*, 23(3), 143-154. <https://doi.org/10.3917/cite.023.0143>
- Desrochers, L. (1991). *L'Avenir politique et constitutionnel du Québec : les analyses de la situation et les voies de solution selon les rapports Bélanger-Campeau et Allaire*. Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme.
- Desrochers, L. (1995). Point de vue de l'Association des femmes autochtones du Québec. Dans *Dossier d'information concernant les femmes et l'avenir politique du Québec : élaboré par le Conseil du statut de la femme dans le cadre des Commissions sur l'avenir politique du Québec*. (Document n° 8). Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme.
- Dobrowolsky, A. (1998). Of "Special Interest": Interest, Identity and Feminist Constitutional Activism in Canada. *Canadian Journal of Political Science/Revue Canadienne de Science Politique*, 31(4), 707-742.
- Dobrowolsky, A. (2000). *The Politics of Pragmatism: Women, Representation and Constitutionalism in Canada*. Oxford University Press.
- Dorlin, E. (2021). *Sexe, genre et sexualités : introduction à la philosophie féministe* (2e éd.). Les Presses universitaires de France.
- Dufour, P. et Traisnel, C. (2009). Aux frontières mouvantes des mouvements sociaux, ou quand les partis politiques s'en mêlent. Le cas du souverainisme au Québec. *Politiques et Sociétés*, 28(1), 37-62. <https://doi.org/10.7202/001>
- Dumont, M. (1991). L'expérience historique des femmes face à l'avenir politique et constitutionnel du Québec. *L'Action Nationale*, LXXXI(5), 610-622.
- Dumont, M. (1995). Women of Quebec and the Contemporary Constitutional Issue. Dans F.-P. Gingras, *Gender & Politics in Contemporary Canada* (p. 53-174). Oxford University Press.

- Dumont, M. (1997). The Origins of the Women's Movement in Quebec. Dans V. J. Strong-Boag et A. C. Fellman, *Rethinking Canada : The Promise of Women's History* (3e éd.). Oxford University Press.
- Dumont, M. (2019). *Le féminisme québécois raconté à Camille* (Nouvelle édition.). Bibliothèque québécoise.
- Dumont, M. et Toupin, L. (2011). *La pensée féministe au Québec. Anthologie 1900-1985*. Les éditions du Remue-Ménage.
- Dupuis-Déri, F. (2017). Les mouvements sociaux au Québec et au Canada. Dans A.-G. Gagnon et D. Sanschagrin, *La politique québécoise et canadienne. Acteurs, institutions et société* (2e éd., p. 301-330). Les Presses de l'Université du Québec.
- Émond, A., Dupont, S. et Guénette, F. (2005). *La Vie en rose. Hors série*. Les éditions du Remue-Ménage.
- Enloe, C. H. 1938-. (1990). *Bananas, Beaches, & Bases : Making Feminist Sense of International Politics*. University of California Press.
- Erk, J. (2010). Is Nationalism Left of Right? Critical junctures in Québécois Nationalism. *Nations and Nationalism*, 16(3), 423 - 441.
- Gagnon, A.-G. et Latouche, D. (1991). *Allaire, Bélanger et Campeau et les autres : les Québécois s'interrogent sur leur avenir*. Québec/Amérique.
- Ferretti, A. et Miron, G. (1992). *Les Grands textes indépendantistes : écrits, discours et manifestes québécois, 1774-1992*. L'Hexagone.
- Fillieule, O., Mathieu, L. et Péchu, C. (2009). *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Les Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Gagnon, A.-G. et Lachapelle, G. (1996). Quebec Confronts Canada: Two Competing Societal Projects Searching for Legitimacy. *Publius: The Journal of Federalism*, 26(3), 177-191.
<https://doi.org/10.1093/oxfordjournals.pubjof.a029862>
- Gagnon, A.-G. et Sanschagrin, D. (2017). *La politique québécoise et canadienne : acteurs, institutions, sociétés* (2e éd.). Les Presses de l'Université du Québec.
- Gellner, E. (1983). *Nations and Nationalism*. Cornell University Press.
- Gilbert, A. (1986). L'idéologie spatiale : conceptualisation, mise en forme et portée pour la géographie. *L'Espace géographique*, 15(1), 57-66. <https://doi.org/10.3406/spgeo.1986.4092>

- Giroux, D. (2020). *L'œil du maître : figures de l'imaginaire colonial québécois*. Mémoire d'encrier.
- Glaser, G. B. et Strauss, A. (2022). *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*. Armand Colin.
- Godin, S. (2003). *Les Yvettes comme l'expression d'un féminisme fédéraliste au Québec* [Université du Québec à Montréal].
- Guillaumin, C. (1981). Femmes et théories de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées. *Sociologie et sociétés*, 13(2), 19-32. <https://doi.org/10.7202/001321ar>
- Hallée, Y. et M. É. Garneau, J. (2019). L'abduction comme mode d'inférence et méthode de recherche : de l'origine à aujourd'hui. *Recherches qualitatives*, 38(1), 124-140. <https://doi.org/10.7202/1059651ar>
- Handcock, M. S. et Gile, K. J. (2011). Comment : On the Concept of Snowball Sampling. *Sociological Methodology*, 41(1), 367-371. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9531.2011.01243>
- Harding, S. (2004). *The Feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies*. Routledge.
- Hartsock, N. C. M. (1983). The Feminist Standpoint: Developing the Ground for a Specifically Feminist Historical Materialism. Dans S. Harding (dir.), *The Feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies* (p. 35-54). Routledge.
- Herr, R. S. (2003). The Possibility of Nationalist Feminism. *Hypatia*, 18(3), 135-160.
- Hill Collins, P. (1986). Learning from the Outsider Within: The Sociological Significance of Black Feminist Thought. Dans S. Harding, *The Feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies* (p. 103-126). Routledge.
- Hill Collins, P. (2008 [1989]). La construction sociale de la pensée féministe noire. Dans *Black Feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000* (p. 135-175). L'Harmattan.
- hooks, bell. (1989). Choosing the Margin as a Space of Radical Openness. Dans S. Harding, *The Feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies* (p. 153-167). Routledge.
- Kantola, J. (2016). State/Nation. Dans L. Disch et M. Hawkesworth (dir.), *The Oxford Handbook of Feminist Theory* (p. 915-933). Oxford University Press.
- Koselleck, R., Escudier, A. et Werner, M. (1997). *L'expérience de l'histoire*. Gallimard.

- La Maison d'Haïti. (s. d.). *Mhaiti.org – La Maison d'Haïti*. Récupéré le 19 juin 2023 de <https://www.mhaiti.org/web/>
- Lachapelle, G. (1998). Le comportement politique des Québécoises lors de la campagne référendaire de 1995 : une application de la théorie du dépistage. *Politiques et Sociétés*, 17(1-2), 91-120. <https://doi.org/10.7202/040101ar>
- Lacombe, S. (2013). Le nationalisme québécois, bougie d'allumage d'un nouveau Canada. Perception du référendum de 1980 dans le *Globe and Mail*. *Communication [En ligne]*, 31(2). <https://doi.org/10.4000/communication.4479>
- Lamoureux, D. (1983). Nationalisme et féminisme : impasse et coïncidences. *Possibles*, 8(1), 43-59.
- Lamoureux, D. (2001). *L'amère patrie. Féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain*. Les éditions du Remue-Ménage.
- Lamoureux, D. (2013). Le féminisme comme théorie critique en histoire des idées politiques. Dans D. Giroux, D. Karmis, D. Lamoureux et J. Maclure, *Ceci n'est pas une idée politique : réflexions sur les approches à l'étude des idées politiques* (p. 313-328). Les Presses de l'Université Laval.
- Lamoureux, D., Maillé, C. et De Sève, M. (1999). *Malaises identitaires. Échanges féministes autour d'un Québec incertain*. Les éditions du Remue-Ménage.
- Latouche, D. (1985). Jeunesse et nationalisme au Québec. Une idéologie peut-elle mourir ? *Revue française de science politique*, 35(2), 236-261. <https://doi.org/10.3406/rfsp.1985.396185>
- Lavigne, M. (1995a). Chronologie des débats constitutionnels et notes sur la participation des femmes. Dans *Dossier d'information concernant les femmes et l'avenir politique du Québec : élaboré par le Conseil du statut de la femme dans le cadre des Commissions sur l'avenir politique du Québec*. (Document n° 1). Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme.
- Lavigne, M. (1995b). Les femmes et l'avenir politique du Québec. Lettre ouverte du Conseil du statut de la femme. Dans *Dossier d'information concernant les femmes et l'avenir politique du Québec : élaboré par le Conseil du statut de la femme dans le cadre des Commissions sur l'avenir politique du Québec*. (p. 1-3). Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme.
- Le Collectif Clio. (1982). *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Les Quinze.
- Leavy, P. et Harris, D. X. (2018). *Contemporary Feminist Research from Theory to Practice*. Guilford Publications.

- Leray, C. et Bourgeois, I. (2016). L'analyse de contenu. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois, *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données* (6e éd., p. 427-453). Les Presses de l'Université du Québec.
- Maheu, L., Vaillancourt, J.-G. et Dofny, J. (1982). *La question nationale au Québec*. Éditions de l'Atelier.
- Maillé, C. et Tremblay, M. (1995). Femmes et référendum : une force politique incontournable. Dans G. Lachapelle, P. P. Tremblay et J. E. Trent, *L'impact référendaire* (p. 355-372). Les Presses de l'Université du Québec.
- Maillé, C. (2000a). Féminisme et mouvement des femmes au Québec. Un bilan complexe. *Globe*, 3(3), 87-105. <https://doi.org/10.7202/1000583>
- Maillé, C. (2000b). Québec Women and the Constitutional Issue: a Scattered Group. *Journal of Canadian Studies*, 35(2), 95-108.
- Maillé, C. (2001a). Les contributions du féminisme à la reformulation des discours sur l'identité nationale au Québec : un examen de quelques idées et notions. Dans A.-G. Gagnon et J. Maclure, *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain* (p. 165-203). Québec/Amérique.
- Maillé, C. (2001b). Les groupes de femmes et la question nationale au Québec. Dans M. Sarra-Bournet et J. Saint-Pierre, *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle* (p. 145-152). Les Presses de l'Université Laval.
- Maillé, Chantal. (2002). *Cherchez la femme : trente ans de débats constitutionnels au Québec*. Les éditions du Remue-Ménage.
- Maillé, C. (2012). Transnational Feminisms in Francophonie Space. *Women: A Cultural Review*, 23(1), 63-78. <https://doi.org/10.1080/09574042.2012.644491>
- Maillé, C. (2020). L'engagement des féministes québécoises lors du référendum de 1980. Dans A. Brousseau Desaulniers et S. Savard, *La pensée fédéraliste contemporaine au Québec. Perspectives historiques* (p. 265-288). Les Presses de l'Université du Québec.
- Mann, S. (2002). *The Dream of Nation: A Social and Intellectual History of Quebec*. McGill-Queen's University Press.
- Mathieu, L. (2007). L'espace des mouvements sociaux. *Politix*, 77(1), 131-151. <https://doi.org/10.3917/pox.077.0131>
- Mathieu, L. (2012). *L'espace des mouvements sociaux*. Éditions du Croquant.

- Mayer, T. (2000). *Gender Ironies of Nationalism: Sexing the Nation*. Routledge.
- McClintock, A. (1997). *Dangerous Liaisons: Gender, Nation and Post-colonial Perspectives*. Minnesota University Press.
- McRoberts, K. (2008). The Future of the Nation-State and Quebec Canada Relations. Dans M. Seymour, *The Fate of the Nation State* (p. 390-402). McGill-Queen's University Press.
- Meiksins-Wood, E. (2013). *Des citoyens aux seigneurs : une histoire sociale de la pensée politique de l'Antiquité au Moyen Âge*. Lux Éditeur.
- Mihelj, S. (2013). Between Official and Vernacular Memory. Dans E. Keightley et M. Pickering (dir.), *Research Methods for Memory Studies* (p. 60-76). Edinburgh University Press.
- Mills, S. (2004). *Québécoises deboutte ! Le Front de libération des femmes du Québec, le Centre des femmes et le nationalisme*, *Mens*, 4(2), 183–210. <https://doi.org/10.7202/1024596ar>
- Mills, S. (2010). *The Empire Within: Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal*. McGill-Queen's University Press.
- Mills, J. (2015). Conferencing as a Site for the Mobilization of Black Feminist Identities in the Congress of Black Women of Canada, 1973-1983. *Journal of Black Studies*, 46(4), 415-441. <https://doi.org/10.1177/0021934714568456>
- Mohanty, C. T. (2003). "Under Western Eyes" Revisited: Feminist Solidarity through Anticapitalist Struggles. *Signs*, 28(2), 499-535.
- Monière, D. (2001). *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Monture-OKanee, M.-O. (1991). Seeking My Reflection: A Comment on Constitutional Renovation. Dans D. Schneiderman, *Conversations Among Friends/Entre amies : Proceedings of an Interdisciplinary Conference on Women and Constitutional Reform* (p. 28-33). University of Alberta, Centre for Constitutional Studies.
- Mulay, S. (2003). The Importance of Being Madeleine: How an Activist Won the Hearts of Quebec's Immigrant and Minority Women. Dans Andrée Lévesque, *Madeleine Parent, militante* (p. 112-117). Les éditions du Remue-Ménage.
- Native Women's Assn. of Canada v. Canada* [1994] 3 SCR 627
- Nay, O. (2016). *Histoire des idées politiques* (2e édition.). Armand Colin.

- Néron, J. (1995). *La souveraineté du Québec, jamais sans ses filles ! : l'avenir des femmes dans l'avenir du Québec* (vol. 11). Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval.
- Neveu, E. (2005). *Sociologie des mouvements sociaux* (4e éd.). Découverte.
- Nicolas, E. (2020). Maîtres chez l'Autre. *Liberté*, (326), 42-46.
- O'Leary, V. et Toupin, L. (1982). *Québécoises deboutte !*. Les éditions du Remue-Ménage.
- Ollivier, M. et Tremblay, M. (2000). *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. L'Harmattan.
- Otis-Aubut, L. (2019). *La multiplicité des rapports entre le nationalisme et le féminisme au Québec (1960-1970) : une possible réciprocité ?* [Université du Québec à Montréal]. <http://archipel.uqam.ca/12645/>
- Pagé, G. (2012). *Feminism à la Québec : Ideological Travelings of American and French Thought (1960-2010)* [University of Maryland].
- Pagé, G. (2017). La démocratie et les femmes au Québec et au Canada. Dans *La politique québécoise et canadienne : Acteurs, Institutions, Sociétés* (p. 353-374). Les Presses de l'Université Laval.
- Pagé, L. (1991). Les femmes dans le Québec de demain. *L'Action Nationale*, LXXXI(5), 623-627.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (5^e éd.). Armand Colin.
- Paquerot, S., Fédération des femmes du Québec et Forum national des femmes, (1992). *Un Québec féminin pluriel : pour un projet féministe de société. Dossier de consultation autour du 8 mars 1992*. Fédération des femmes du Québec.
- Pateman, C. (1988). *The Sexual Contract*. Stanford University Press.
- Payette, L. (1981). *Le pouvoir ? Connais pas !* (Nouvelle édition). Athéna Éditions.
- Peñafiel, R. (2013). Les pensées politiques en tant que discours. Dans D. Giroux, D. Karmis, D. Lamoureux et J. Maclure, *Ceci n'est pas une idée politique : réflexions sur les approches à l'étude des idées politiques* (p. 181-198). Les Presses de l'Université Laval.
- Peterson, V. S. (1994). Gendered Nationalism. *Peace Review: A Journal of Social Justice*, 6(1), 77-83. <https://doi.org/10.1080/10402659408425777>

- Peterson, V. S. (1999). Political Identities/Nationalism as Heterosexism. *International Feminist Journal of Politics*, 1(1), 34-65. <https://doi.org/10.1080/146167499360031>
- Philips, S. D. (1996). Competing, Connecting, and Complementing: Parties, Interest Groups, and New Social Movements. Dans A. B. Tanguay et A.-G. Gagnon, *Canadian Parties in Transition* (2e éd., p. 440-462). Nelson Canada.
- Pires, R. (2017). *Les féministes de deuxième génération issues de l'immigration face à la citoyenneté et l'identité nationale au Québec : ne sommes-nous pas québécoises ?* [Université du Québec à Montréal]. <http://www.archipel.uqam.ca/9927/>
- Pires, R. (2019). *Ne sommes-nous pas Québécoises ?* Les éditions du Remue-Ménage.
- Pocock, J. G. A. (2016). *The Machiavellian Moment: Florentine Political Thought and the Atlantic Republican Tradition*. Princeton University Press.
- Praud, J. (1998). La seconde vague féministe et la féminisation du Parti socialiste français et du Parti québécois. *Politique et Sociétés*, 17(1-2), 71-90. <https://doi.org/10.7202/040100ar>
- Prévost, J.-G. (1995). *De l'étude des idées politiques*. Les Presses de l'Université du Québec.
- Puig de la Bellacasa, M. (2012). *Politiques féministes et construction des savoirs « Penser nous devons » !* L'Harmattan.
- Quinn, H. F. (1979). *The Union Nationale. Quebec Nationalism from Duplessis to Levesque* (2e éd.). University of Toronto Press.
- Radio-Canada et Beauchamp, J. (2021, 25 mai). La Marche du Pain et des Roses et la relance du mouvement des femmes. Aujourd'hui l'histoire. <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/aujourd-hui-l-histoire/segments/entrevue/356401/marche-pain-roses-francoise-david>
- Ricci, A. (2009). *From Acculturation to Integration. The Political Participation of Montréal's Italian-Canadian Community in an Urban Context (1945-1990)* [Université de Montréal].
- Ricci, A. (2015). *There's No Place Like Home: Feminist Communities, Social Citizenship and (Un)Belonging in Montreal's Long Women's Movement, 1952-1992* [McGill].
- Ricci, A. (2017). Un féminisme inclusif ? La Fédération des femmes du Québec et les femmes immigrantes ou racisées, 1966-1992. *Bulletin d'histoire politique*, 25(3), 102-123. <https://doi.org/10.7202/1039747ar>

- Ricci, A. (2023). Guardians of the Nation: Kahnawà:ke Women's Activism. Dans *Countercurrents : Women's Movements in Postwar Montreal* (p. 28-62). McGill-Queen's University Press.
- Richter, M. (1995). *The History of Political and Social Concepts: A Critical Introduction*. Oxford University Press.
- Roberts, B. A. et Institut canadien de recherches sur les femmes. (1989). *Beau fixe ou nuages à l'horizon ? : l'Accord du lac Meech jugé par les groupes féministes du Québec et du Canada*. Institut canadien de recherches sur les femmes.
- Rodó-Zárate, M. (2020). Gender, Nation, and Situated Intersectionality: The Case of Catalan Pro-independence Feminism. *Politics & Gender*, 16(2), 608-636. <https://doi.org/10.1017/S1743923X19000035>
- Sarra-Bournet, M., Saint-Pierre, J. (2001). *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle*. Les Presses de l'Université Laval.
- Saurette, P. et Trevenen, K. (2013). Affects, émotions et étude des idées politiques populaires. Dans D. Giroux et D. Karmis, *Ceci n'est pas une idée politique : réflexions sur les approches à l'étude des idées politiques* (p. 381-404). Les Presses de l'Université Laval.
- Savoie Zajc, L. (2007). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide ? *Recherches qualitatives, Hors série* (5), 99-111.
- Savoie Zajc, L. (2016). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois, *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données* (6e éd., p. 337-362). Les Presses de l'Université du Québec.
- Seodu Herr, R. (2003). The Possibility of Nationalist Feminism. *Hypatia*, 18(3), 135-160.
- Seymour, M. (2008). *The Fate of the Nation State*. McGill-Queen's University Press.
- Skinner, Q. (1969). Meaning and Understanding in the History of Ideas. *History and Theory*, 8(1), 3-53. <https://doi.org/10.2307/2504188>
- Smith, A. D. (1971). *Theories of Nationalism*. Duckworth.
- Smith, A. D. (1987). *The Ethnic Origins of Nations*. Blackwell.
- Smith, D. E. (1974). Women's Perspective as a Radical Critique of Sociology. Dans S. Harding (dir.), *The Feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies* (p. 21-33). Routledge.

- Smith, L. (1988). The Distinct Society Clause in the Meech Lake Accord: Could it Affect Equality Rights for Women. Dans K. Swinton et C. Rogerson, *Competing Constitutional Visions : The Meech Lake Accord* (p. 33-54). Carswell.
- Snow, D. A., Rochford, E. B., Worden, S. K. et Benford, R. D. (1986). Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation. *American Sociological Review*, 51(4), 464-481. <https://doi.org/10.2307/2095581>
- Tardy, É. (1980). Les femmes et la campagne référendaire. Dans R. Boily, *Québec : un pays incertain : réflexions sur le Québec post-référendaire* (p. 183-203). Québec/Amérique.
- Tardy, É. et Bernard, A. (1995). *Militer au féminin : dans la Fédération des Femmes du Québec et dans ses groupes affiliés*. Les éditions du Remue-Ménage.
- Tardy, É. (2003). *Égalité hommes-femmes ? : le militantisme au Québec : le PQ et le PLQ*. Hurtubise HMH.
- Thapar-Björkert, S. (2013). Gender, Nation and Nationalisms. Dans G. Waylen, K. Celis, J. Kantola et S. L. Weldon (dir.), *The Oxford Handbook of Gender and Politics* (p. 803-827). Oxford University Press.
- The South Asian Women's Community Centre. (s. d.). *The South Asian Women's Community Centre*. Récupéré le 19 juin 2023 de <https://www.sawcc-ccfsa.ca/EN/>
- Thériault, A. (2009). Féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain, entre modernité et postmodernité. *Politique et Sociétés*, 28(2), 53-67. <https://doi.org/10.7202/038074ar>
- Touraine, A. (1985). An Introduction to the Study of Social Movements. *Social Research*, 52(4), 749-787.
- Trudel, F. (2009). *L'engagement des femmes en politique au Québec : histoire de la Fédération des femmes du Québec de 1966 à nos jours* [Université du Québec à Montréal].
- Vickers, J., Rankin, P. et Appelle, C. (1993). *Politics as if Women Mattered: A Political Analysis of the National Action Committee on the Status of Women*. University of Toronto Press.
- Vickers, J. (1997). *Reinventing Political Science: A Feminist Approach*. Fernwood.
- Vickers, J. (2006). Bringing Nations In: Some Methodological and Conceptual Issues In Connecting Feminisms With Nationhood And Nationalisms. *International Feminist Journal of Politics*, 8(1), 84-109. <https://doi.org/10.1080/14616740500415490>

- Vickers, J. (2010). A Two-Way Street: Federalism and Women's Politics in Canada and the United States. *Publius*, 40(3), 412-435.
- Vickers, J. (2011). Gender and State Architectures: The Impact of Governance Structures on Women's Politics. *Politics & Gender*, 7(2), 254-262. <https://doi.org/10.1017/S1743923X11000092>
- Vickers, J. (2016). Feminists and Nationalism. In *Gender, Race, and Nation: A Global Perspective*. Dans *Gender, Race and Nation* (p. 247-272). University of Toronto Press.
- Vogt, P. et Johnson, R. (2011). *Dictionary of Statistics & Methodology: A Nontechnical Guide for The Social Sciences* (4^e éd.). Sage Publications.
- West, L. A. (1997). *Feminist Nationalism*. Routledge.
- Wood, N. (2002). *Reflections on Political Theory: A Voice of Reason from the Past*. Palgrave.
- Yale, F. et Durand, C. (2011). What did Quebeckers Want? Impact of Question Wording, Constitutional Proposal and Context on Support for Sovereignty, 1976–2008. *American Review of Canadian Studies*, 41(3), 242-258. <https://doi.org/10.1080/02722011.2011.594517>
- Yanacopoulos, A. (2003). *Le Regroupement des femmes québécoises : féminisme et nationalisme*. Les éditions du Remue-Ménage.
- Young, I. M. (1989). Polity and Group Difference: A Critique of the Ideal of Universal Citizenship. *Ethics*, 99(2), 250-274.
- Young, I. M. (2000). *Inclusion and Democracy*. Oxford University Press.
- Yuval-Davis, N. et Anthias, F. (1989). *Woman, Nation, State*. St. Martin's Press.
- Yuval-Davis, N. (1997). *Gender & Nation*. Sage Publications.
- Yuval-Davis, N. (2011). *The Politics of Belonging: Intersectional Contestations*. Sage Publications.
- Yuval-Davis, N. (2012). Dialogical Epistemology - An Intersectional Resistance to the 'Oppression Olympics'. *Gender and Society*, 26(1), 46-54.